

UNIVERSITÉ PARIS VII— DENIS DIDEROT

UFR de SCIENCES SOCIALES  
FILIERE DE « CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS CULTURELS »

Année universitaire 2001-2002

**MÉMOIRE**  
**Pour l'obtention du Diplôme de Maîtrise**  
**Septembre 2002**

**« *École et cinéma* » : penser la rencontre**

**Directeur de mémoire**  
**Mme Martine CHAUDRON, professeur Paris VII Denis Diderot**

**Paola MARTINI**

## SOMMAIRE

<b>0 – INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>PARTIE 1 – GÉNÉALOGIE DU CINÉMA À L'ÉCOLE.....</b>	<b>8</b>
I. – REPÈRES CHRONOLOGIQUES .....	8
II. – REPÈRES THÉORIQUES : L'IMAGE DANS LA TRADITION PÉDAGOGIQUE.....	15
<b>PARTIE 2 – QU'EST-CE QU'ÉCOLE ET CINÉMA ? .....</b>	<b>20</b>
I. – UN DISPOSITIF.....	20
II. – DES PARTENARIATS.....	21
III. – UNE MISE EN PLACE DÉPARTEMENTALE.....	24
IV. – UN PUBLIC .....	27
V. – DES FILMS .....	28
VI. – DES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT .....	31
VII. – DES FORMATIONS.....	32
VIII. – UN STAGE NATIONAL.....	35
IX. – DES FINANCEMENTS .....	35
<b>PARTIE 3 – ÉCOLE ET CINÉMA, L'EXPÉRIENCE DU VAL-DE-MARNE.....</b>	<b>41</b>
I. – ETAT DES LIEUX.....	41
<i>I.1 – Les salles .....</i>	<i>41</i>
<i>I.2 – L'adhésion à Ecole et cinéma .....</i>	<i>42</i>
<i>I.3 – Evolution et extension du dispositif.....</i>	<i>45</i>
a) Extension départementale.....	45
b) Extension autour des salles .....	46
<i>I.4 – Les actions des salles.....</i>	<i>48</i>
a) Politique tarifaire .....	48
b) Accueil des enfants.....	49
c) Politique d'animation .....	50
d) Relation avec les enseignants.....	56
• Information – communication.....	56
• Le prévisionnement .....	57
• Les stages.....	59
• La programmation .....	61
<i>I.5 – Les outils .....</i>	<i>62</i>
a) Les documents .....	62

b) Les copies .....	63
<i>I.6 – La coordination départementale Cinéma et Education Nationale .....</i>	<i>65</i>
a) Coordination Cinéma.....	65
b) Coordination Education Nationale .....	69
<i>I.7 – Souhais pour l’avenir d’Ecole et cinéma.....</i>	<i>71</i>
II. – ECOLE ET CINÉMA DU POINT DE VUE DES ENSEIGNANTS. LE QUESTIONNAIRE. ....	74
III. – COMPTE-RENDU D’UNE JOURNÉE DE FORMATION DÉPARTEMENTALE <i>ECOLE ET CINÉMA. CINÉMA PAUL ELUARD, CHOISY-LE-ROI, 13 MARS 2002 .....</i>	<i>84</i>
IV. – LE TEMPS DES INTERROGATIONS ET DES BILANS. TRANSCRIPTION D’UNE RENCONTRE AVEC MICHÈLE LAURENT-VOIRIN, COORDINATRICE DÉPARTEMENTALE EDUCATION NATIONALE.....	92
V. – ECOLE ET CINÉMA AVEC LES <i>CINÉMAS DU PALAIS : UN FILM, UNE ANIMATION .....</i>	<i>96</i>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>105</b>
1. – LES ENTRETIENS .....	105
a) <i>Salle Gérard Philipe, Champaign-sur-Marne .....</i>	<i>105</i>
b) <i>Centre culturel de Sucy - Ferme du Grand Val, Sucy-en-Brie.....</i>	<i>112</i>
c) <i>Salle Gérard Philipe, Bonneuil-sur-Marne.....</i>	<i>116</i>
d) <i>Centre culturel Aragon, Orly .....</i>	<i>121</i>
e) <i>Cinéma Le Luxy, Ivry-sur-Seine .....</i>	<i>124</i>
f) <i>Cinéma Paul Eluard, Choisy-le-Roy.....</i>	<i>127</i>
g) <i>Cinéma La Lucarne, Créteil .....</i>	<i>132</i>
h) <i>Cinéma Le Kosmos, Fontenay-sous-Bois.....</i>	<i>139</i>
i) <i>Cinéma L’Evasion, Fresnes.....</i>	<i>144</i>
j) <i>Salle Romain Rolland, Villejuif.....</i>	<i>147</i>
k) <i>Cinéma du Palais, Créteil – Coordination départementale Ecole et cinéma .....</i>	<i>150</i>
2. – RESSOURCES SUR INTERNET.....	163
3. – BIBLIOGRAPHIE.....	167

## 0 – Introduction

Le processus de légitimation de l'art cinématographique par l'institution scolaire française peut se décrire comme un long et lent chemin, qui n'a pas connu une avancée régulière, mais qui s'est constitué par petits pas en avant, des arrêts et des remises en question. Entrepris dans les premières décennies du vingtième siècle, il reste encore aujourd'hui un parcours ouvert et en question.

Produit de forces sociales diverses, de différents enjeux économiques, politiques, théoriques, pédagogiques et didactiques, la rencontre entre le cinéma et l'école demeure un laboratoire de recherche et d'expérimentations et un objet d'étude vaste et problématique.

Des attitudes méfiantes de la tradition scolaire envers un monde de *divertissement arrogant et séducteur*, à l'euphorie des années quatre-vingt, où, une représentation mythique du cinéma, lui attribuait une puissance quasi-magique d'ouverture, de démocratisation, de force de changement des rapports enseignant-enseigné, et d'innovation des pratiques pédagogiques, aujourd'hui de nombreuses questions persistent et les enjeux, les objectifs d'une éducation à l'image sont à redéfinir.

Quel doit être le statut de l'image pour qu'elle ait droit de cité à l'école ? Quels effets et transformations réciproques se produisent de la rencontre entre le cinéma et l'école ? Quels sont, historiquement et conceptuellement, les étapes fondamentales, les dispositifs et les expériences qui ont défini le rapport entre l'art cinématographique et le système éducatif français ?

Notre analyse essaiera de déterminer dans l'évolution des dispositifs nationaux, des actions culturelles à l'école, depuis la naissance de l'école républicaine (1879), la présence du cinéma à l'école. Nous retracerons historiquement l'entrée du cinéma à l'école pour définir la place que lui est accordée en faisant émerger les enjeux et les questions que le rapport entre l'image cinématographique et l'éducation sous-entend.

Cette ébauche historique et théorique nous permettra d'aborder notre objet d'étude principal – *Ecole et cinéma*, dispositif-pilier parmi les actions conduites au plan national, pour les arts et la culture à l'école – de le définir, d'en déterminer la place et les enjeux.

Une description détaillée d'*Ecole et cinéma*, depuis sa naissance (1994) jusqu'à nos jours sur le plan national, enrichie par les données recueillies dans le cadre d'un stage, sur le fonctionnement du dispositif dans le département du Val-de-Marne (étude de cas), nous permettra à la fois de questionner les notions d'*éducation* et d'*image* – qui varient et qui doivent être repensées à fond pour pouvoir en comprendre véritablement leur fonctionnement et saisir les effets de leur rencontre – et d'analyser le fonctionnement d'un dispositif culturel en particulier dans la relation entre deux partenaires institutionnels (Education Nationale et Culture), dans la relation complexe qui s'institue entre le *local* d'initiatives concrètes et le *global* d'une problématique, et dans l'exemplarité de son caractère *ouvert*, qui lui permet de reconnaître l'ampleur et la complexité de son objet (le cinéma), sans vouloir l'inscrire a priori dans un cadre.

L'évaluation conduite sur le terrain, dans le département du Val-de-Marne, nous permettra de montrer un autre des caractères essentiels du dispositif, qui voulant éviter la simple *labellisation* ou le programme *clé en main*, essaye de refléter la diversité du terrain sur lequel il s'inscrit, la spécificité de chaque département, selon les professionnels du cinéma et de l'éducation qui œuvrent, selon la situation géographique et sociale du lieu, selon les moyens mis à disposition.

Ce travail d'observation et de description, dans l'objectif de retracer l'évolution du dispositif, de donner la parole aux différents acteurs pour faire connaître leur rôle et évaluer la qualité des initiatives conduites, s'il ne peut certes pas apporter une réponse exhaustive à notre question sur la rencontre entre école et cinéma, représente un outil d'analyse et de réflexion qui tente d'ouvrir une brèche vers des nouvelles perspectives.



## Partie 1 – Généalogie du cinéma à l'école

### I. – Repères chronologiques<sup>1</sup>

1920	Le Ministère de l'Instruction publique crée le <i>Service du cinématographe à l'école</i> et il en confie le fonctionnement au <i>Services des vues fixes</i> du Musée pédagogique. Louis Delluc lance le terme et l'idée de <i>ciné-club</i> (A partir des années 50 les établissements d'enseignement commencent à être dotés d'écrans et projecteurs et les ciné-clubs scolaires se multiplient).
1921	Création des <i>Offices régionaux du cinéma éducateur laïque</i> .
1922	Premier <i>Congrès national du cinéma éducatif</i> à l'initiative de la <i>Direction générale de l'enseignement technique</i> .
1929	Fédération des ciné-clubs.
1932	Création du CNDP au Musée pédagogique. Premiers films didactiques de Jean Bréault pour Pathé Cinéma.
1933	Constitution de l'UFOCED (Union française des offices du cinéma éducateur laïque) sous forme d'une section spécialisée adhérente à la Ligue française de l'enseignement.
1947	Constitution du <i>Comité français du cinéma pour la jeunesse</i> (Président Henri Wallon).
1949	Rencontres autour du cinéma au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres.
1952	Circulaire du Ministère de l'Education Nationale qui souligne l'intérêt des moyens audiovisuels et du film comme élément d'information dans les différentes disciplines et l'importance du cinéma, <i>nouveau mode d'expression de l'art et de la pensée qui deviendra de plus en plus un objet d'enseignement</i> . (30 janvier).
1954	<i>Education et cinéma</i> : revue de la Direction de la Jeunesse et des Sports. N° spécial consacré à la pédagogie du cinéma.

<sup>1</sup> Pour la réalisation de cette historique nous nous sommes référés aux *Repères chronologiques* qui accompagnent les textes de Jacques Chevallier, *Une rencontre longtemps retardée*, in *La revue du cinéma* n° 417, juin 1986, p. 74-77 et de Michel Marie, *1945-1985 : une longue marche*, in *CinémAction* n°45, p. 29-38, en la complétant jusqu'à nos jours.

1957	Conférence de l'Unesco à Amsterdam : « <i>le but de l'éducation cinématographique dans les écoles, outre d'assurer la compréhension du langage cinématographique et l'appréciation esthétique du film</i> » est de « <i>provoquer une attitude critique devant les valeurs et les comportements présentés sur l'écran</i> ». Point de départ d'une telle formation : <i>l'expérience cinématographique personnelle des jeunes élèves.</i> <sup>2</sup>
1959	<i>Premières rencontres internationales Film et jeunesse</i> à Cannes.
1961	Ministère de l'Education Nationale : « <i>L'influence de plus en plus grande qu'exerce sur les esprits de moins de vingt ans le cinéma, sa très grande valeur en tant que moyen d'expression du génie humain, devraient en effet lui ouvrir une place dans les programmes d'enseignement. Mais son introduction parmi les matières enseignées soulève des sérieuses difficultés. D'une part les horaires globaux ne peuvent être augmentés et l'introduction d'une discipline nouvelle postule une réduction correspondante du temps consacré à d'autres. D'autre part, il ne sera peut-être pas toujours possible de trouver les maîtres intéressés par cet enseignement, même si l'on suppose résolus les problèmes de locaux et d'installations matérielles. Aussi, en attendant la refonte complète des programmes scolaires et leur adaptation aux réalités présentes, qui sont une œuvre de très longue haleine, est-il envisageable d'inclure, partout où cela sera matériellement possible, l'enseignement du cinéma dans les activités dirigées</i> ». (14 janvier).
1963	<p>Circulaire du Ministère de l'Education Nationale signé par le recteur Capelle, directeur général de l'organisation et des programmes scolaires : trace les perspectives d'un <i>enseignement du cinéma</i>.</p> <p>Autorise et recommande le recours au cinéma non seulement en tant que <i>procédé d'illustration et de documentation</i>, mais aussi en tant que moyen d'une véritable <i>connaissance critique</i>. L'étude des grandes œuvres cinématographiques est considéré partie intégrante de l'<i>action éducative et culturelle</i>. La circulaire prévoit également une initiation technique.</p> <p>La place de cet <i>enseignement de cinéma</i> reste pourtant marginale : la circulaire ne prévoit pas de <i>cours supplémentaire</i> pour le cinéma, mais la constitution de <i>clubs de</i></p>

<sup>2</sup> Cité par B. Georgin dans le dossier *Apprendre le cinéma*, dirigé par M. Martin, *Cinéma* 63 n° 76, mai 1963. Article *L'éducation cinématographique*.

	<i>formation cinématographique</i> organisés dans le cadre des foyers socio-éducatifs (en dehors des heures normales d'enseignement) et animés par des professeurs pouvant bénéficier de <i>rémunération pour heures d'activités dirigées</i> . (31 mai)
1969	Institution du <i>tiers temps pédagogique</i> dans les écoles élémentaires, soit un tiers du temps consacré aux disciplines d'éveil et à l'éducation physique (en 1971, le <i>tiers temps pédagogique</i> est étendu au second degré).
1972	Instructions officielles sur l'enseignement du français à l'école élémentaire : <i>Mettre à profit les nouveaux moyens de communication tout en se méfiant des effets de fascination, agression...</i>
1973	Circulaire du ministère de l'Éducation Nationale qui instaure un contingent horaire (10%) pour des activités éducatives libres dans les collèges et les lycées, le programme des autres disciplines étant allégé d'autant.
1975	Création d'une commission nationale <i>Cinéma et enfants</i> sous l'impulsion de Jean Lescure et du Conseil d'Administration de l'AFCAE
1977	Instructions officielles pour l'enseignement aux maternelles et au CP : « <i>Amorcer un début de formation visant à prémunir les enfants contre les risques [...] insidieux du monde des images</i> », favoriser l'approche des messages audio-visuels.  Rédaction du <i>Manifeste pour un cinéma auquel les enfants ont droit</i> par le Collectif d'organisation de la Semaine Cinéma et Enfants de l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai (A.F.C.A.E.): « ... nous revendiquons un cinéma ni moralisateur (intégrateur), ni enseignant (" instructif "), ni distrayant (d'évasion, d'illusion)... nous revendiquons un cinéma qui ne soit pas mineur, mais d'exigence esthétique et de recherche... nous revendiquons un cinéma qui tienne compte de la réalité sociale où vit et lutte l'enfant. Un cinéma qui contribuera à lui donner une appréhension de la vie au travers de sa sensibilité et de son imaginaire où naissent réflexion, analyse et critique. Le 'voir' est une activité créatrice ».
1978	Les nouveaux horaires, objectifs et programmes du cycle élémentaire font place à l'audio-visuel et conseillent de proposer aux élèves des <i>activités de réception</i> mais aussi de <i>production</i> .
1979	Mise en place des PACTE (projets d'activités éducatives et culturelles) dans les

	collèges et les lycées.
1981	Les PACTE se transforment en PAE (Projets d'actions éducatives).
1983	Protocole d'accord entre le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de la Culture. (25 avril). Le titre IV du protocole reconnaît aux professionnels du secteur culturel un droit d'entrée dans les classes : ils seront associés aux <i>options audiovisuelles</i> dans les lycées dès la rentrée scolaire 1984.
1984	Jack Lang rend public le rapport de la commission présidé par J.-D. Bredin sur l'enseignement des métiers d cinéma et de l'audiovisuel. (11 septembre). Constitution des <i>Options cinéma et audiovisuel</i> dans les classes de seconde de quatorze lycées. Mise en place des ateliers de pratiques artistiques, concernant, dans un premier temps, les domaines de l'audiovisuel et de l'expression dramatique.
1988	Le parlement vote une loi (6 janvier) qui reconnaît le rôle à part entière des enseignements artistiques à l'école et qui permet le lancement de nombreuses activités dans l'école ou en lien avec elle en officialisant le principe de la participation des professionnels de la culture dans le cadre des options artistique.  Circulaire <i>L'éducation artistique et culturelle de la maternelle à l'université</i> signée conjointement par Catherine Trautmann, Ministre de la culture et Claude Allègre, ministre de l'Education.  <b>Pour ce qui concerne maternelle et primaire :</b> L'approche choisie se situe entre apprentissage d'un langage et sensibilisation citoyenne. Il s'agit de préparer l'enfant à recevoir une abondance d'images et de l'accompagner dans sa découverte et sa compréhension de ces images qui l'entourent. Dans les programmes les instructions sont abondantes mais non contraignantes . Tout repose en fait sur la motivation des enseignants.
1989	Lancement du dispositif <i>Collège au Cinéma</i> (imaginé en 1986 par des professionnels : Pierre Pezet alors président de la Fédération Nationale des Cinéma français et Constantin Costa Gavras alors président de la Cinémathèque Française) : opération pilotée par Ministère de la culture, CNC (financement de 8 millions de

	francs en 1992), Education nationale, Fédération Nationale des Cinémas français. Au niveau local : rectorats, inspections d'académie, DRAC, exploitants, Conseils Généraux. Fondé sur le volontariat des enseignants. En 2001, ont été concerné 80 départements, 2350 collèges, 450000 collégiens, 800 salles partenaires.
1990	<p>Constitution de la COSEAC (Commission d'Orientation et de Suivi des Enseignements et Activités de Cinéma-Audiovisuel) : à cette commission, à laquelle participent des professionnels du cinéma, des enseignants, des représentants de la Culture, du CNC et de l'Education Nationale, revient l'impulsion, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des activités éducatives dans ce domaine et l'élaboration de nouveaux outils pédagogiques.</p> <p>Création de l'UFFEJ (Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse) : sous l'impulsion du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du CNC, avec le Ministère des Affaires Etrangères, cette association ressemble la plupart des intervenants en matière de cinéma et de jeunesse. Organise des rencontres sur le thème du cinéma et de l'éducation populaire, met en place des formations.</p>
1991	La circulaire du 25 juillet concernant les ateliers de pratique artistique au collège et lycée professionnel précise qu'ils peuvent être ouverts dans douze domaines : arts plastiques, arts appliqués, architecture, arts du cirque, cinéma-audiovisuel, danse, écriture, musique, patrimoine, paysage, photographie, théâtre et expression dramatique.
1992	<p>Réunion des ministères de l'Education Nationale et de la Culture en un seul.</p> <p>Création des Plans locaux d'éducation artistique (PLEA). Un PLEA est un contrat conclu entre une collectivité territoriale, l'Etat, et les professionnels de la culture, et un des éléments qui permettent l'harmonisation des initiatives prises tant par les collectivités que les établissements culturels ou les associations, et une meilleure utilisation de toutes les ressources d'éducation artistique. Mise en place des premiers jumelages.</p> <p>Le B.O. du 24 septembre précise que les options artistiques au lycée concernent quatre domaine : les arts plastiques, la musique, le théâtre, le cinéma et l'audiovisuel.</p>
1993	<p>Les deux ministères sont à nouveau séparés.</p> <p>17 novembre : signature d'un protocole d'accord entre les ministères de l'Education</p>

	<p>nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il porte sur : le renforcement du partenariat ; la consolidation des enseignements et pratiques artistiques dans le temps scolaire ; la formation des enseignants ; le développement des plans locaux pour l'éducation artistique et l'effort en faveur de la décentralisation et de l'aménagement du territoire ; l'aménagement du temps scolaire et des rythmes de vie des enfants et des jeunes ; l'emploi. Un groupe de travail interministériel pour le développement de l'éducation artistique est institué par ce protocole.</p> <p>Lancement du dispositif <i>Lycéens au cinéma</i> : il relève des compétences et initiatives locales et s'adresse aux élèves de seconde, première et terminale des lycées d'enseignement général, professionnel ou agricole. En 2001, ont été concernés 13 régions, 400 lycées, 53000 lycéens et 300 salles partenaires.</p> <p>La rénovation pédagogique des lycées instaure un enseignement artistique facultatif en tronc commun et met en place, pour les séries L, un enseignement de spécialité obligatoire dans cinq disciplines (dont le cinéma-audiovisuel) et une option facultative de trois heures pour toutes les séries générales et technologiques.</p>
1994	<p>Lancement du dispositif <i>Ecole au cinéma</i> : à l'initiative des Ministères de la Culture et de l'Education Nationale et mis en œuvre par l'association <i>Les enfants de cinéma</i>, s'adresse aux écoliers, de la grande section de maternelle au cours moyen 2.</p>
1995	<p>Lancement du dispositif <i>Cinéma, cent ans de jeunesse</i> : touche des classes du primaire jusqu'à la terminale dans toute la France.</p>
1998	<p>La circulaire <i>L'éducation artistique et culturelle de la maternelle à l'université</i> est signée conjointement par Catherine Trautmann, Ministre de la culture et Claude Allègre, ministre de l'Education.</p> <p>Pour ce qui concerne maternelle et primaire, l'approche choisie se situe entre apprentissage d'un langage et sensibilisation citoyenne. Il s'agit de préparer l'enfant à recevoir une abondance d'images et de l'accompagner dans sa découverte et sa compréhension de ces images qui l'entourent. Dans les programmes les instructions sont abondantes mais non contraignantes . Tout repose en fait sur la motivation des enseignants.</p>
1999	<p><i>Premières rencontres nationales pour l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel à</i></p>

	<p><i>Orléans.</i></p> <p>Mise en place des <i>pôles régionaux d'éducation et de formation au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia</i> : formation des intervenants et des médiateurs pour le milieu scolaire, mise à disposition de ressources documentaires, développement de nouvelles initiatives en faveur de l'éducation à l'image...</p>
2000	<p><i>Assises nationales images, cinéma, éducation à Angers</i> à l'initiative des Ministères de l'Education Nationale et de la Culture.</p> <p>Lancement du <i>Plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école</i> par les deux Ministères de l'Education Nationale et de la Culture. Principale innovation la classe à projet artistique et culturel (PAC), qui concernera à terme tout les élèves quatre fois au moins dans leur scolarité (maternelle, école élémentaire, collège, lycée) et qui propose une situation d'enseignement artistique qui s'intègre dans les programmes et les horaires habituels de la classe. Elle permet de conduire un projet artistique sous la responsabilité d'un enseignant volontaire, avec le concours d'un artiste ou d'un professionnel de la culture.</p> <p>Le plan prévoit également l'élaboration de nouveaux programmes d'enseignement pour le 1<sup>er</sup> degré dans les domaines artistiques et la mise en place des formations renforcées pour les enseignants.</p> <p>Le volet du plan concernant l'image et le cinéma fait largement appel aux technologies numériques afin de favoriser une <i>pédagogie de la création</i>: édition de DVD pédagogiques, équipement des établissements en projecteurs d'images numériques, lecteurs DVD, mini-caméras DV, programmes de montage... (Dans un premier temps, si l'école ou l'établissement n'est pas entièrement équipé, la classe à PAC cinéma s'appuiera sur une aide logistique, en compétences et matériel, apportée par des réseaux comme ceux des CRDP, CDDP et de la Ligue de l'enseignement.</p> <p>'Le cinéma est placé au carrefour de tous les autres arts (théâtre, musique, danse, peinture, etc.) mais il est aussi vecteur de savoirs dans la plupart des domaines enseignés à l'école. Documentaire ou fiction, le cinéma fait parti du capital culturel indispensable à une éducation ouverte sur le monde actuel. Par lui, l'enfant consolide sa propre langue et conquiert le langage des signes non-verbaux, décisif pour</p>

	développer son imaginaire et son esprit critique face aux images contemporaines'. Conférence de presse de Jack Lang, Ministre de l'Education Nationale. <i>Orientations pour une politique des arts et de la culture à l'Ecole</i> . (14 déc. 2000).
2001-2002	<b>Les classes à projet artistique en 2001/2002, à l'école primaire</b> : 14 960 classes à PAC, dont 920 classes à PAC cinéma (soit 6.15 %).
2002	Présentation, le 14 janvier du Plan interministériel pour les arts et la culture dans l'enseignement supérieur. Il officialise l'introduction des option en cinéma dans les classes préparatoires littéraires.
2003	Ouverture du centre de Bercy qui réunit la Cinémathèque Française, la Bibliothèque du Film et les collections des Archives Nationales du Film du CNC dans un Groupement d'intérêt public (G.I.P.) : le projet prévoit la réalisation d'un pôle des activités pédagogiques et des ateliers pour le travail de documentation autour des films, de discussion sur les œuvres et de sensibilisation-formation des enseignants.

## II. – Repères théoriques : l'image dans la tradition pédagogique.

Les repères historiques nous permettent de voir que l'idée que le cinéma puisse être éducateur est très ancienne (elle se répand pendant les premières décennies du vingtième siècle), mais il faudra attendre les années quatre-vingt pour que la pédagogie du cinéma devienne l'objet d'une véritable politique ministérielle.

Différents débats accompagnent l'entrée du cinéma dans une école qui pendant des siècles n'avait autorisé l'accès qu'à des *images fixes* : les tableaux des mesures, les cartes de géographie, les représentations du corps humain, les gravures pour des leçons de morale qui ornaient les murs de l'école républicaine.

On trouve également des images dans les manuels scolaires (dessins, photographies), dont l'emploi était déjà contesté par certains pédagogues qui dénonçaient l'image en tant que source de *dissipation*, le recours « au plaisir et aux comportements ludiques qu'elle induit, [étant] incompatibles avec une conception puritaine de la rigueur et du travail scolaire »<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> (Pereyra et Nissen, *Les illustrations dans les manuels scolaires in Sources audiovisuelles du temps présent*, Mscope, CRDP de Versailles, 1994) cité par R. Citterio, *Du cinéma à l'école*, p. 11.

Il nous semble qu'au moins deux raisons doivent être évoquées pour expliquer cette aversion de l'école à l'image : d'un côté elle trouve son fondement dans des clichés métaphysiques enracinés dans la pensée occidentale depuis Platon, selon lesquels l'image est une projection ayant une réalité seconde ou inférieure, de l'autre, dans le rapprochement de l'image à l'idée de *jeu* (au sens de *divertissement*, évasion en opposition au sérieux du travail).

L'idée d'un *apprentissage par l'image* viendrait désarticuler l'armure traditionnelle de l'école, fondée sur un enseignement canonique et sur deux parcours obligés de reproduction des connaissances : *la parole du maître* (le cours magistral) et le *code écrit*.

Les premières images qui acquièrent le droit de cité à l'école sont donc des images qui *illustrent*, des images utilisées et reconnues pour leurs fonction *analogique* : une image conçue comme copie, comme double et reflet de la *réalité*.

Ce que la tradition pédagogique met en valeur dans l'image est d'abord l'*information* au détriment de l'*imaginaire*.

Geneviève Jacquinot, in *L'école devant les écrans*, illustre clairement les implications ontologiques de cette utilisation de l'image : « [...] la sous-utilisation de l'*image réduite à sa fonction analogique* cache au moins deux naïvetés : l'idée qu'il y aurait un monde positif, réel, à prendre (en images et en sons) ; et l'idée qu'il y aurait une image transparente qui collerait à ce réel préexistant. L'image en pédagogie s'écrase sur le référent »<sup>4</sup>

L'image qui rentre à l'école est retenue pour son pouvoir représentatif : c'est une image qui reproduit et qui est pensée dans un rapport d'adéquation au réel et c'est le rôle du pédagogue de mettre en garde des pièges inhérents à la *fiction* (au sens de simulation, illusion de vérité).

La question de l'enseignement du cinéma, tout en ayant été posée très tôt par des pédagogues innovateurs et des passionnés des ciné-clubs, ne va pas de soi et doit se confronter à la rigidité du système scolaire avec ses normes, ses règles, ses rites, ses traditions, et pour lequel – comme écrivait Michel Tardy – *toute nouveauté apparaît comme un attentat*<sup>5</sup>.

Mais des obstacles à un enseignement du cinéma viennent aussi du côté des cinéphiles, qui au nom de *l'amour du cinéma* s'opposent à qu'il devienne un objet d'enseignement. Raymond Borde, critique cinématographique des *Temps Modernes*, en 1961, avertit ainsi les professeurs :

<sup>4</sup> Geneviève Jacquinot, in *L'école devant les écrans*, ESF, 1985, p. 25.

<sup>5</sup> Michel Tardy, *Le professeur et les images. Essai sur l'initiation aux messages visuels*, PUF 1973 (1<sup>re</sup> éd. 1966), p. 5.

« De grâce, Messieurs, ne touchez pas à quelque chose qui ne vous concerne pas. [...] Le cinéma était jusqu'ici un secteur protégé par miracle de l'obligation d'apprendre qui est le propre de l'enseignement. [...] C'est cette belle époque que vous allez tuer : un temps de libre choix où le cinéma avait un parfum d'école buissonnière. [...] Ce temps révolu, le cinéma va rétrograder du plan de la culture à celui de l'instruction. [...] Quelque chose sera mort : un don d'émerveillement. Pour enseigner le cinéma à tous, on aura tué l'enthousiasme de quelques-uns. Matière d'examen ou loisirs dirigé, le cinéma sera subi comme on subi Horace. Il aura pris le goût des devoirs pas faits, des leçons non sues et, le bachot passé, les classiques de l'écran resteront associés à un souvenir de travail et d'ennui».<sup>6</sup>

Quarante ans après, les mêmes inquiétudes persistent. Philippe Meirieu, directeur de l'INRP, déclare en 1999 : « ...L'école a une prodigieuse capacité de scolariser les apprentissages, donc de les rendre purement formels, d'y introduire à tout bout de champ des prérequis et des évaluations, c'est-à-dire de faire de la mort avec de la vie, de faire une sorte de scolastique stérile là où il y avait une initiative dynamique, et donc tout le problème est de savoir, quand on introduit des pratiques culturelles à l'école, si c'est un facteur de démocratisation réelle de ces pratiques ou si c'est au contraire ce qui va stériliser ces pratiques, les rendre scolaires au sens le plus traditionnel du terme et si le cinéma, pour dire les choses en termes très caricaturaux, ne va pas devenir comme l'instruction civique, les mathématiques ou le participe passé, une acquisition purement stratégique dans un cursus où l'on apprend pas parce que cela renvoie à des questions essentielles que l'on se pose, mais où l'on apprend simplement parce que l'on veut faire bonne figure le jour de l'examen et obtenir, dans une pédagogie essentiellement bancaire, un certain nombre de gratifications purement sociales. Donc, l'inquiétude que j'ai est la suivante : laisser le cinéma hors de l'école c'est en priver toute une série de jeunes, l'introduire dans l'école c'est prendre le risque de le scolariser, de le scléroser et d'en faire une discipline où on va, et ça les profs savent très bien faire, faire réciter avec des interrogations écrites régulières, ce que c'est qu'un champ contre champ, qu'une contre plongée et ainsi de suite de telle manière à ce que, au

---

<sup>6</sup> Raymond Borde, *Le cinéma et les professeurs*, in *Cahier Pédagogiques*, n°26 mars 1961, p. 82.

bout du compte, tout le monde saura donner des définitions mais l'on aura fini par éliminer totalement la caméra de l'espace scolaire».<sup>7</sup>

La question du statut du cinéma à l'école est encore un objet de recherche et d'interrogations, les débats et les expérimentations continuent à se multiplier à la recherche d'un équilibre entre le désir de transmettre un cinéma de qualité en faisant de l'école le lieu de cette transmission et le souci d'échapper au didactisme en sauvegardant le plaisir, et en arrivant à réconcilier sensibilité, connaissance et imaginaire.

---

<sup>7</sup> Philippe Meirieu, déclaration au cours d'une table-ronde des Rencontres européennes des jeunes et de l'image, à Marseille, en février 1999, cité par C. Blagonnet in *Images documentaires* n°39, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 2000, p. 10.



## Partie 2 – Qu’est-ce qu’école et cinéma ?

### I. – Un dispositif

*Ecole et cinéma* est un dispositif initié et financé par le Centre National de la Cinématographie (CNC) du Ministère de la Culture et de la Communication, et la Direction de l’enseignement scolaire (DESCO) du Ministère de l’Education Nationale.

L’association *Les enfants de cinéma* est mandatée depuis 1994, pour la conception et la mise en œuvre du projet dans ses diverses phases : elle assure la programmation, le calendrier de circulation des copies, la conception et l’édition des documents accompagnant les films, les relations avec les différents partenaires nationaux et départementaux, le suivi, l’évaluation, la coordination du stage national, la conception de projets novateurs, les relations internationales...

Espace d’échange et de recherche sur le cinéma et les enfants, l’association *Les enfants de cinéma* a été agréée, en 1999, par le Ministère de la Jeunesse et des Sports comme association nationale de jeunesse et éducation populaire et mène également une réflexion sur les prolongements possibles du dispositif hors-temps scolaire.

Projet culturel et artistique, *Ecole et cinéma* intervient dans la longue marche qui constitue la rencontre entre l’Institution scolaire et l’art cinématographique de façon novatrice, en mettant en valeur la *salle de cinéma* en tant que *lieu pédagogique d’initiation*.

Il est important d’explorer les enjeux et les questionnements qui sous-tendent la nature de cette opération. Au moment de la mise en place du dispositif, les programmes de l’école primaire reconnaissent l’impact du *monde foisonnant d’images* sur la culture des enfants, dès leur plus jeune âge et la nécessité pour l’école d’intervenir pour en accompagner la découverte, l’exploration et la compréhension.

Si l’on analyse les types d’images auxquels les enfants sont quotidiennement confrontés, on s’aperçoit que le jeune public est un véritable cible de stratégies de marketing peu soucieuses de la formation de leur goût : le regard est vite saturé, envahi par un *catalogue de visibilité disponibles et socialement obligatoires*, par l’exhibition exaspérée d’images-spectacle, des images déjà données, déjà construites, formatées, fournies avec un guide de lecture et prêtes pour

une consommation rapide. Ces images contiennent déjà leurs indications de lecture (de ce qu'on doit voir et comprendre) pour déclencher un comportement conforme chez les spectateurs. Il s'agit d'images à reconnaître selon des normes codées de lecture, des images orthodoxes, ajustées à l'horizon d'attente du public et conformes au sens commun.

Or, la force d'*Ecole et cinéma* nous semble consister dans l'organisation de la possibilité d'une *rencontre* avec des images qui se positionnent dans une situation d'*altérité radicale* par rapport aux clichés, produits du marketing.

*Ecole et cinéma* invite l'Ecole à exercer une action de résistance, de mise en question du regard des enfants par des images qui frappent, qui appellent le regard par la force de leur nouveauté, par ses effets de sens inédit. Avec les mots de Jean-Louis Comolli, « Voir, au cinéma, c'était voir que l'on n'avait pas (bien) vu, commencer à voir autrement. »<sup>8</sup>.

Un véritable apprentissage est en jeu lors de la projection : face à des images (qui ne sont pas des simples produits de consommations), l'état du spectateur n'est pas celui d'absorption passive ; une recherche visuelle active se met en acte et comprendre des images signifie saisir des idées. Le cinéma apprend au sens où il forme et trans-forme la vision, non pas la simple faculté de perception oculaire, mais surtout le travail de compréhension en général.

En paraphrasant Didi-Huberman<sup>9</sup> on pourrait dire que ce que le cinéma apprend c'est *l'œuvrer le voir* : un voir qui assassine le *percevoir* (une observation passive de la réalité tautologique), un voir qui élargit le percevoir, qui l'ouvre littéralement en exigeant un travail de la pensée, une remise en question perpétuelle.

Pour *Ecole et cinéma*, le seul laboratoire de cet apprentissage reste la salle obscure, la séance ritualisée, la projection publique.

## II. – Des partenariats

### Partenaires institutionnels :

- Le **service de l'action territoriale du CNC** est le principal partenaire financier du dispositif. Il passe contrat avec les distributeurs, fait tirer les copies neuves des films au catalogue, subventionne le fonctionnement de l'association *Les enfants de cinéma*, finance la coordination départementale cinéma par une subvention de 10000 francs et participe en majeure

<sup>8</sup> Jean-Louis Comolli, *Suspension du spectacle*, in *Images Documentaires* n°39, 2000, p. 94.

<sup>9</sup> Georges Didi-Huberman, *Devant le temps*, Minuit, Paris 2000, p. 220.

partie au coût d'accompagnement des films. Le CNC initie également de multiples rencontres nationales et régionales et associe *Les enfants de cinéma* à diverses commissions concernant la réflexion sur l'image et le jeune spectateur.

*Ecole et cinéma* est intégré dans les axes prioritaires de la politique d'intervention culturelle et territoriale du CNC, dont on peut définir ainsi les objectifs :

- Mise en valeur et recouverte de la salle et de l'écran de cinéma : pratique du cinéma en salle.
- Développement de l'éducation artistique : faire découvrir l'histoire du cinéma, fournir aux jeunes des notions essentielles pour la compréhension d'un film...
- Réduction de l'inégalité d'accès aux films sur le territoire français (milieux ruraux, quartiers défavorisés...)
- Défense du sens critique, et de l'ouverture sur la diversité culturelle

• La **DESCO** (Direction de l'enseignement scolaire) : organise des réunions régulières avec l'association pour suivre l'évolution du dispositif. Elle suit particulièrement l'implication des Académies, les formations et les textes officiels. Finance également une partie des documents d'accompagnement des films. La DESCO initie avec la Délégation au développement et aux formations et *Les enfants de cinéma* le stage annuel et finance le déplacement et la présence des coordinateurs départementaux Education nationale.

Le partenariat *Culture-Education* est au cœur du dispositif et constitue la condition même de son existence. Il est important de rappeler que la mise en place de ce *binôme* a été possible au prix d'une longue et difficile évolution, avec des avancées et des reculs de l'un ou de l'autre partenaire.

Avec la naissance de la V<sup>e</sup> République, le général De Gaulle et André Malraux décident de créer (1959), à partir de missions et services de l'Education Nationale, le nouveau Ministère des Affaires culturelles. André Malraux, défendant son premier budget de Ministre de la Culture au Sénat, le 8 décembre 1959, déclare : « L'Education enseigne...Il appartient à l'Université de faire connaître Racine, il appartient seulement à ceux qui jouent les pièces de les faire aimer...La connaissance est à l'université, l'amour, peut-être est à nous ».

La naissance du Ministère de la Culture semble se fonder sur la différenciation et l'émancipation de la tutelle de l'Education Nationale. Il faudra attendre les années quatre-vingt pour que deux ministres de l'Education Nationale (Jack Lang) et de la Culture (Alain Savary) signent une convention qui permet un premier pas vers l'ouverture de l'école aux pratiques artistiques.

Cette opposition institutionnelle recouvre des conflits qui sont de nature idéologique.

Michèle Lagny et Marie-Claire Ropars-Wuilleumier<sup>10</sup>, soulignent que la *double paternité* de deux Ministères pour un seul objet (le cinéma) « désigne une consécration réciproque qui masque une commune incertitude. Pénétrant officiellement à l'école qu'elle contribue à équiper, la Culture reçoit une légitimation liée à la fonction pédagogique qui lui est reconnue ; parallèlement, l'Ecole se dynamise en s'ouvrant à une tâche éducative non réductible à la seule transmission de savoirs établis. Double consécration, donc : la Culture est capable d'enseigner, et l'Ecole en tant que telle est apte à cultiver. Mais l'incertitude apparaît si l'on retourne les termes de l'échange : la Culture, dispensatrice des Arts, ne peut obtenir un label de scientificité esthétique que si elle entre à l'Ecole, et l'Ecole, en recourant à la Culture, renonce à l'auto-suffisance dans la définition du savoir »<sup>11</sup>.

### **Partenaires en région :**

- **Académies** : disposant d'une indépendance budgétaire et de crédits d'action culturelle, peuvent jouer un rôle très important dans le soutien du dispositif (participation aux financements des documents d'accompagnement, inscriptions des stages *Ecole et cinéma* au plan de formation, choix et disponibilité du coordinateur départementale Education Nationale, mise en place de formations...)

- **DRAC** : antennes régionales du Ministère de la Culture, sont associés depuis la mise en place du dispositif. Après 1999 l'avis de la DRAC concernée joue un rôle essentiel dans l'accueil de nouveaux départements. Elles ont un rôle de repérage (dans l'esprit de mener sur tout le territoire une politique globale et cohérente d'accès démocratique à l'offre culturelle et à l'éducation artistique), négocient des partenariats avec les collectivités locales, en étroite concertation avec les rectorats, afin de réunir des financements. Elles sont également concernées

---

<sup>10</sup> *L'impromptu de Grenelle ou le savoir-cinéma*, in *Hors cadre* N°5 - *L'école-cinéma*, p. 49-70.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 52.

par les questions de formation culturelle ou artistique et par l'implication des professionnels de la région dans le cadre de projets scolaires.

### III. – Une mise en place départementale

- Pour répondre aux objectifs conjoints des deux ministères, la coordination d'*Ecole et cinéma* se partage pour chaque département entre deux coordinateurs qui travaillent en étroite collaboration veillent à ce que le dispositif soit mis en œuvre dans toute sa qualité :

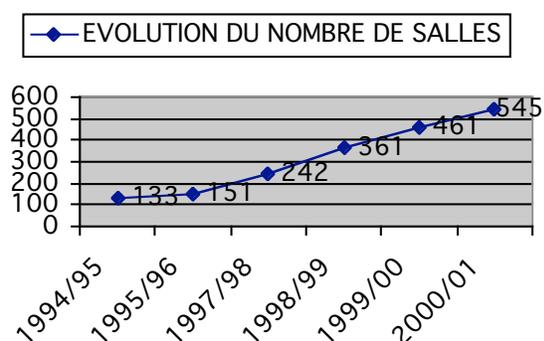
- Le **coordinateur départemental Education Nationale**, nommé par l'Inspection Académique, suit le dispositif dans ses relations avec les établissements scolaires. Sa mission principale est d'ordre pédagogique et consiste à susciter les projets des enseignants et à définir les modalités d'inscription des classes et leur répartition sur le département dans un souci d'extension maîtrisée, selon les priorités et les possibilités locales. Dans le cadre du plan départemental de formation (PDF), il met en œuvre les actions de formation nécessaires, en assure le suivi et associe les partenaires culturels à leur réalisation.

- Le **coordinateur départemental cinéma**, responsable d'une salle de cinéma ou d'une association cinématographique, est missionné par le CNC pour mettre en œuvre le dispositif en participant à son implantation dans sa ville, mais aussi à son extension dans le département. Il organise plus particulièrement la programmation, les prévisionnements, la distribution des documents, la recherche des financements, l'ouverture à d'autres villes et à d'autres salles de cinéma, les ateliers de réalisation, l'harmonisation entre le dispositif et les autres projets existants sur le département.

- Des **salles de cinéma associées**, sous la responsabilité du coordinateur départemental cinéma, permettent de mettre en place le dispositif dans tout le département. Elles accueillent les enfants dans les meilleures conditions et dans le respect du cahier des charges.

En privilégiant une approche pragmatique, s'appuyant sur l'existant, sur les potentialités locales, les initiatives spontanées et les souhaits des partenaires locaux, la mise en œuvre d'*Ecole et cinéma* a débuté par le choix de salles-pilotes qui ont été repérés à partir d'un état des lieux (Juillet 1992-Décembre 1993), pour la qualité de leur travail en direction du jeune public et leur situation géographique. Le CNC a donc initialement agréé une liste de 28 lieux pilotes qui ont

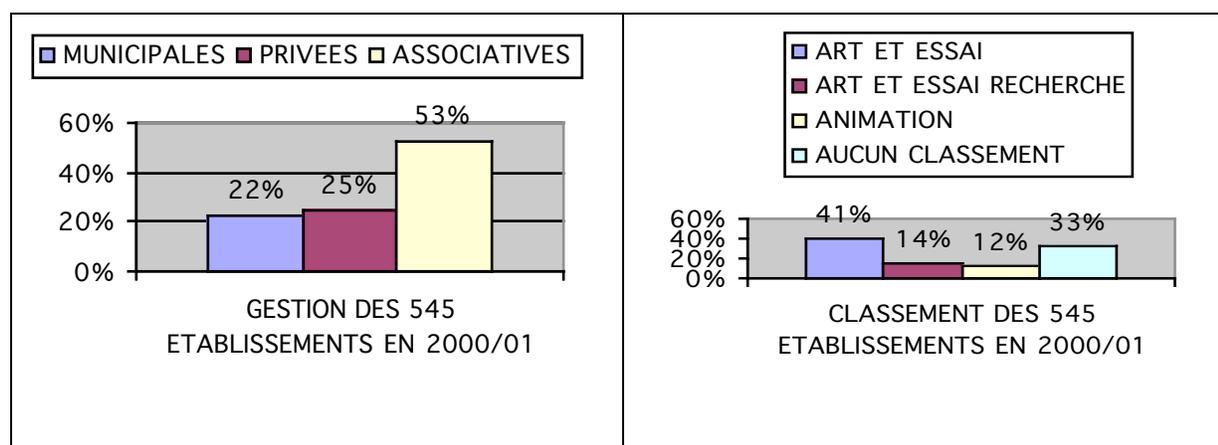
accepté de mettre en place l'opération *Ecole et cinéma* dans sa phase expérimentale ; ces salles se sont chargées par la suite de rechercher d'autres salles de leur région prêtes à s'associer.



L'augmentation du nombre de salles a été progressive, mais leur inscription est fluctuante d'une année à l'autre : en 2000-2001 le nombre des salles engagées augmente moins par rapport à l'année précédente (le pourcentage d'augmentation passe de 27,50% à 15%) et cette baisse semble pouvoir être attribuée essentiellement à deux raisons : la saturation au niveau de la coordination cinéma (en termes de capacité de travail, de disponibilité, de financements), le manque de structures équipées.

La plupart des salles qui ont choisi de participer à *Ecole et cinéma* développent un travail global d'animation de la salle, avec une programmation de qualité. D'autres salles proposent une programmation moins exigeante, mais développent un travail de proximité avec les populations (petites villes, villages, monde rural).

### Le profil des salles



La part des écrans classés est très importante, ceux qui n'ont aucun classement sont en grande majorité de petites salles de cinéma qui ont un fonctionnement ponctuel.

En conséquence du développement de la participation du monde rural, chaque année des *circuits itinérants* intègrent le dispositif : 14 en 1998, 16 en 1999, 17 en 2000.

*Ecole et cinéma* fait souvent partie d'un travail global de la salle en direction du jeune public et entre en cohérence avec les activités développées par ces salles.

En 2000-01, 60% des salles associées à *Ecole et cinéma* proposent d'autres films que ceux du catalogue aux enfants de moins de douze ans, 32% des salles (donnée de 1999-2000) proposent des manifestations en direction du jeune public (ciné-concerts, expositions, festival...), 23% (donnée de 1999-2000) des animations en classe, 16% (donnée de 1999-2000) des ateliers de pratique.

### Les entrées

Afin de toucher un public autre que celui des enfants scolarisé, le dispositif prévoit le droit, pour les salles associées, à trois projections tout public des films du dispositif (le copies ne peuvent être autrement en aucun cas projeté en dehors du dispositif) : le public visé est essentiellement celui des centres de loisirs, des parents d'enfants, ou d'autres spectateurs intéressés. Ces séances peuvent également être l'occasion de séances de prévisionnement pour les enseignants.

	1994/95	1995/96	1997/98	1998//99	1999/00	2000/01
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
<b>ENTREES SCOLAIRES</b>	167 393	189 309	298 248	400 169	512 326	625 669
<b>ENTREES PUBLIQUES</b>			21 821	18 978	20 089	20 612

Si le nombre des entrées scolaires connaît une croissance importante et régulière, le nombre des entrées en séance publique reste faible et il n'est pas proportionnel au nombre d'entrées en séances scolaires : peu de salles profitent de cette opportunité, où disposent des conditions

matérielles pour les mettre en place (planning chargé de la salle, absence de projets culturels en direction des centres de loisirs, travail supplémentaire d'information du public...)

#### IV. – Un public

- Les **enseignants**, qui participent sur la base du volontariat.
- Les **élèves** de 5 à 11 ans (de la grande section de maternelle au CM2), qui se rendent avec leurs enseignants dans une salle de cinéma partenaire et y voient de 3 à 6 films, pendant le temps scolaire.

Si *Ecole et cinéma* n'est pas généralisé, il représente aujourd'hui une participation d'écoles, d'enseignants et d'enfants non négligeables : d'après les *Grands chiffres de l'Education nationale 2000-2001*<sup>12</sup> le nombre total d'élèves du premier degré s'élève à 6.552.000 et celui des écoles publiques à 58.842.

Dans la mesure où 3000 écoles ont participé à *Ecole et cinéma*, en 200/2001, et que seulement 47 établissements privés sont concernés, il est possible de calculer que 5,1% des écoles publiques française sont impliquées dans ce projet scolaire.

	1994/95	1995/96	1997/98	1998//99	1999/00	2000/01
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
ECOLES	1055	1170	1485	1922	2243	3000
CLASSES	2912	3068	4145	6323	8384	9816
ENFANTS	70796	71621	92115	139682	189916	214397

	1995/96 % d'augmentation sur 1 an : rapport 94/95	1997/98 % d'augmentation sur 2 ans : rapport 95/96	1998/99 % d'augmentation sur 1 an : rapport 97/98	1999/00 % d'augmentation sur 1 an : rapport 98-99	2000/01 % d'augmentation sur 1 an : rapport 00-01
ECOLES	11%	27%	29,5%	16,5%	25%
CLASSES	5,5%	35%	52,5%	32,5%	15%
ENFANTS	1%	28,5%	51,5%	36%	13%

Les chiffres reportés dans les tableaux ci-dessus nous permettent d'avoir un aperçu de

<sup>12</sup> Les statistiques sont consultables sur le site Internet du Ministère de l'Education Nationale, [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

l'évolution du dispositif. L'extension peut s'effectuer de manière variable, soit sur l'étendue du département (augmentation du nombre de salles et d'écoles), soit autour d'une salle (augmentation du nombre d'écoles et de classes).

D'après les chiffres, le nombre de classes a tendance à augmenter beaucoup plus que le nombre d'école : c'est le résultat d'une volonté des acteurs du dispositif de mener le travail lentement et en profondeur afin d'ancrer le dispositif dans les établissements scolaires et le démarquer des opérations ponctuelles. En 2000/2001 la tendance s'inverse : le pourcentage d'augmentation des écoles est en nette progression, ce qui reflète une plus grande curiosité de la part de nouveaux établissements. Par contre le pourcentage d'augmentation du nombre de classes et d'élèves faiblit : la cooptation entre enseignants aux seins des écoles et l'association des équipes pédagogiques dans un projet d'enseignement commun semblent fonctionner moins bien.

Si l'on considère la **géographie du dispositif**, on peut constater que son implantation est à la fois **urbaine et rurale** : 23 régions de France et Dom-Tom participent en 2000-2001 au dispositif et 572 écoles sont localisées en zone rurale. La participation du monde rural est très importante et a augmenté considérablement au fil des années : en 1998/99, les écoles en zone rurale représentaient le 9% du total des écoles, en 1999/00 le 15%, pour atteindre le 19,1% en 2000-2001. Pour les écoles situées en zone rurale, *Ecole et cinéma* est souvent une des rares sorties culturelles, voire la seule sortie cinéma et représente un moyen important de rompre l'isolement développant des échanges entre petites écoles.

La participation des écoles en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et en réseau d'éducation prioritaire (REP) est également importante et a aussi tendance à évoluer même si faiblement : le pourcentage des établissements classés en ZEP ou REP varie entre 7% et 8% et dans six départements représente le 50% des écoles.

## V. – Des films

En 2001-2002 le catalogue *Ecole et cinéma* compte 43 films ou programmes de courts-métrages.

La constitution de ce catalogue part de la réflexion sur la notion de *patrimoine*, au double sens de :

- *bien commun qui constitue l'histoire d'un art* (« [...] un ensemble jalonné de repères (films phares, films cultes, première utilisation de techniques, de procédés qui permettent de situer l'invention de nouvelles formes, leur abandon...). C'est aussi et surtout les points de savoir que les différents artistes ont rajouté à la connaissance de l'être humain).<sup>13</sup>

- *trésor que se constitue chaque individu ou groupe*

L'enchâssement de ces deux définitions conduit vers l'idée d'un patrimoine *toujours à construire* et qui échappe aux risques d'une catégorisation figée.

Un autre principe important oriente le choix des films : le refus de la notion de *films pour enfants* et l'idée qu'un bon film pour enfant est un bon film tout court. Une production spécifique pour l'enfance a tendance à définir son public en catégorisant un modèle d'enfant dont l'âge est vague et l'esprit uniforme alors qu'un élève qui assiste à une projection est d'abord un spectateur unique, avec son individualité, sa sensibilité, son histoire.

Les œuvres proposées par le catalogue *Ecole et cinéma* illustrent des cinématographies, des genres et des époques très diversifiées, ont en commun un souci de qualité, d'ouverture culturelle et de formation à un *goût de cinéma* qui ne relève pas des dictées de l'offre commerciale. Ceci est important à souligner dans un contexte de mutation de la culture du spectateur : la concentration des réseaux d'exploitation (arrivée des multiplexes et des cartes d'abonnement) et de distribution réduit l'offre cinématographique qui se *normalise*, en adhérant au modèle de la séduction commerciale. Il en suit une ségrégation entre films de consommation (qui occupent la quasi totalité du parc des salles) et films de création ou patrimoine (diffusés avec des difficultés de plus en plus grandes par le réseau de salles indépendantes, d'Art et d'essai et de Recherche) et l'inégalité de ces films devant le public est de plus en plus grande. Dans ce contexte l'école a un rôle à jouer : « L'école se doit de proposer une autre culture, qui ne s'est jamais voulue 'alternative', mais qui finira par le devenir, à son corps défendant, devant un cinéma imposé de plus en plus massivement comme 'le tout' cinéma. C'est peut-être LA culture toute entière, tout

---

<sup>13</sup> Extrait du compte rendu rédigé par Carole Desbarats du symposium qui a eu lieu les 8 et 9 octobre 1991 à la Cinémathèque de Toulouse sur le thème *Quel patrimoine pour la jeunesse ?* Cité par Ginette Dislaire in *Quelques extraits des rapports demandés par le CNC à Ginette Dislaire chargée de Mission*. Réunion d'évaluation de Marseille 18/19 juin 1996, *Ecole et cinéma, les Enfants du deuxième siècle*, p. 7.

simplement, qui est en passe de devenir ‘exception’ devant les gros canon du bombardement des produits industriels ». <sup>14</sup>

Dans le choix des films interviennent également des questions d’ordre financier : le choix est limité aux films distribués et dont les droits sont négociés sur deux-trois ans.

Le catalogue évolue d’une année à l’autre et à la demande du CNC, des films sortent du catalogue du dispositif pour en réintégrer des nouveaux : si l’idée de constituer un *fonds* semble indispensable pour que chaque film ait son temps de maturation et l’occasion de rencontrer le jeune public, cela représenterait pour le CNC – qui se charge de tirer des **copies neuves**, spécialement pour le dispositif, afin de mettre en valeur la beauté de l’image et du son – une dépense sans limite. Des propositions ont été donc faites par *Les enfants du cinéma* aux distributeurs, pour qu’ils acceptent de prolonger la vie du film du dispositif en tirant eux-même des copies neuves après leur sortie du catalogue, aux mêmes conditions financières que dans le cadre du dispositif.

A partir du catalogue, défini chaque année par les *Enfants de cinéma*, chaque coordinateur cinéma établi en concertation avec les salles associées et le coordinateur Education Nationale une liste départementale annuelle de 12 films : ce système permet de gérer la disponibilité de copies au niveau national et d’adapter la programmation à la spécificité de chaque lieu.

### **Le programme *Ecole et cinéma* en 2001-2002**

Les nouveaux films :

**Mécano de la General (Le)** de Buster Keaton - USA - 1926

**Peau d’âne** de Jacques Demy - France - 1970

**Petit cirque et autres contes (Le)** de Folimage - France

**Petite vendeuse de soleil (La)** de Djibril Diop Mambéty - Sénégal - 1999

**Deux programmes de courts-métrages** - Divers

Les autres films :

**Alice** de Jan Svankmajer - Tchécoslovaquie - 1988

**Argent de poche (L')** de François Truffaut - France - 1976

**Aventures de Pinocchio (Les)** de Luigi Comencini - Italie - 1972

**Belle et la bête (La)** de Jean Cocteau - France – 1945

---

<sup>14</sup> A. Bergala, *L’hypothèse cinéma. Petit traité de transmission du cinéma à l’école et ailleurs*, Cahiers du Cinéma. Essais, 2002, p. 62.

**Burlesques (Les)** de C. Chaplin, B. Keaton, C. Bowers – Etats-Unis – 1917-1922.  
**Chang** de Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack -USA - 1927  
**Cerf volant du bout du monde (Le)** de Roger Pigaut et Wang Kiayi - France/Chine - 1958  
**Cheval venu de la mer (Le)** de Mike Newell - Grande Bretagne - 1993  
**Cirque (Le)** de Charles Chaplin - USA - 1928  
**Contrebandiers de Moonfleet (Les)** de Fritz Lang - USA - 1955  
**Corsaire rouge (Le)** de Robert Siodmak - USA - 1951  
**Demoiselles de Rochefort (Les)** de Jacques Demy - France - 1966  
**Edward aux mains d'argent** de Tim Burton - USA - 1991  
**Etrange Noël de Monsieur Jack (L')** de Tim Burton et Henry Selick - USA - 1993  
**Garçon aux cheveux verts (Le)** de Joseph Losey - USA - 1948  
**Gosses de Tokyo** de Yasujiro Ozu - Japon - 1932  
**Histoire sans fin (L')(n°1)** de Wolfgang Petersen - Allemagne - 1984  
**Homme invisible (L')** de James Whale - USA - 1933  
**Homme qui rétrécit (L')** de Jack Arnold - USA - 1957  
**Jacquot de Nantes** d'Agnès Varda - France - 1991  
**Jeune et innocent** d'Alfred Hitchcock - Grande Bretagne - 1937  
**Jour de fête** de Jacques Tati - France -1949  
**Katia et le crocodile** de Vera Simkova et Jan Kucera - Tchécoslovaquie - 1966  
**Kirikou et la sorcière** de Michel Ocelot - France/Belgique - 1998  
**Magicien d'Oz (Le)** de Victor Fleming - USA - 1939  
**Nuit du chasseur (La)** de Charles Laughton - USA - 1955  
**Où est la maison de mon ami ?** d'Abbas Kiarostami - Iran -1987  
**Passager (Le)** d'Abbas Kiarostami - Iran –1974.  
**Peau d'Ane** de Jacques Demy – France – 1970  
**Porco Rosso** de Hayao Miazaki – Japon-Italie - 1994  
**Princess Bride** de Rob Reiner - USA - 1987  
**Prisonnière du désert (La)** de John Ford - USA -1956  
**Programme Garri Bardine (Deux programmes de courts-métrages)** de Garri Bardine – Russie.  
**Rabi** de Gaston Kaboré – Burkina-Faso/Grande-Bretagne – 1992.  
**Roi et l'oiseau (Le)** de Paul Grimault - France - 1979  
**Storm boy** d'Henri Safran - Australie - 1976  
**Table tournante (La)** de Paul Grimault - France - 1988  
**Vacances de Monsieur Hulot (Les)** de Jacques Tati - France - 1953  
**Vie est immense et pleine de dangers (La)** de Denis Gheerbrant -France -1994  
**Voleur de bicyclette (Le)** de Vittorio de Sica - Italie - 1948

## VI. – Des documents d’accompagnement

*Les Propositions de programmes* relatives à l’Education artistique à l’école primaire en juillet 1992 reconnaissent que le visionnement en salle doit s’accompagner d’un travail mené

avec des outils appropriés : la question de la mise en place d'outils pour une meilleure appréhension de l'image constitue l'un des axes de recherches des *Enfants de cinéma*.

Depuis l'origine, chaque film du dispositif est accompagné par deux types de documents qui sont édités par *les enfants de cinéma*, en liaison avec le CNC et la DESCO, qui les financent :

- **Les Cahiers de notes sur...** : destinés aux enseignants participants à l'opération, la formule des *Cahiers de notes sur...* a été proposée par Catherine Shapira (*Les enfants de cinéma*) et mise au point avec Alain Bergala, auteur du premier de ces *Cahiers* sur *Les contrebandiers de Moonfleet* : les documents comprennent le *point de vue d'un auteur* sur le film, une *analyse de séquence* et des *promenades pédagogiques*. Chaque auteur propose des pistes de lecture et travaille à partir des photogrammes du film, présentant les multiples possibilités d'approches des films présentés. Si la qualité des *Cahiers* et leur perception critique des œuvres sont incontestables, ils sont souvent perçus comme *difficiles* par les enseignants surtout dans leur exploitation pédagogiques avec les cycles II.

Dans un certain nombre de départements des outils supplémentaires sont proposés aux enseignants, sous la forme de pistes pédagogiques, de fiches d'activités, d'ouvrages... Ces documents sont réalisés par les animateurs jeune public des salles, par les conseillers pédagogiques, ou les enseignants eux-mêmes.

- Les **cartes postales** : ce sont des documents conçus pour les enfants, qui ont la forme de triple carte postale avec des photogrammes et un texte, *mémoire affective* de ce qu'ils ont vu sur le grand écran.

## VII. – Des formations

La question des outils d'accompagnement des films introduit la question plus générale de la *formation des enseignants* qui nous semble constituer l'une des clés de voûte du dispositif, notamment si l'on envisage son évolution.

Vu le système du volontariat et la rareté de formations initiales sur cinéma dans le cursus proposé par les IUFM<sup>15</sup>, les connaissances cinématographiques des enseignants sont assez inégales et dépendent souvent de leur parcours personnel de spectateur ou de cinéphile.

---

<sup>15</sup> Des options de quelques heures sont assurés aux IUFM de Albi, Lyon, Nice, Saint-Etienne.

Dans le but de rendre au plus tôt les enseignants capables d'assumer, seuls, le travail autour du film après la projection, depuis la naissance du dispositif, des stages et journées pédagogiques se mettent progressivement en place dans chaque département : ces formations sont diverses et dépendent avant tout des financements et partenariats possibles et de l'implication de l'Education Nationale.

	<b>Nombre de stages inscrits au PDFC</b>	
	Stages spécifiquement <i>Ecole et cinéma</i>	Stages comportant un lien avec <i>Ecole et cinéma</i>
2000-2001	36	10
1999-2000	27	15
1998-1999	29	5

Il est important de remarquer que c'est surtout par rapport aux questions de formations que le dispositif acquière une certaine rigidité et imperméabilité au partenariat : bien que l'éducation à l'image soit préconisée dans les textes officiels, les priorités du plan départemental de formation ne sont souvent pas données au cinéma et la reconnaissance de l'intérêt pédagogique du dispositif reste encore insuffisante. L'obtention de stages départementaux sur le temps scolaire (donc bénéficiant d'une reconnaissance institutionnelle), reste encore une négociation très lourde et entraîne des inégalité de formation sur le département.

La question de la formation est pourtant essentielle, d'autant plus si l'on considère le statut complexe de l'*objet cinéma* : objet fluide et convoquant des approches différentes, le cinéma s'adapte difficilement au modèle des *disciplines* scolaires, à l'exigence du *savoir* et au système de *reconnaissance scolaire* qui s'articule autour de trois conditions nécessaires: la *sanction* (qui suppose un contenu commun à évaluer et se concilie difficilement avec une démarche *heuristique* qui repose sur la recherche ouverte de ce contenu), la *progressivité* (qui risque de figer le cinéma dans une chronologie) et l'*emploi justifié du temps*.

Ces conditions ne se révèlent adéquates que dans le cas d'un système que Suzanne Citron, professeur d'histoire définit *encyclopedique*, qui juxtapose des *disciplines énoncées dans des*

*programmes aux cloisons étanches*<sup>16</sup> : la tâche de l'école est de *sérier* les connaissances pour les rendre transmissibles.

La présence du cinéma – inadéquat à ce modèle – à l'école, met en question le partage établi des champs et des matières. Une pédagogie du cinéma est alors à inventer, à constituer et, comme l'avait déjà bien vu Michel Tardy, dans les années soixante, *ne peut pas se dispenser d'être d'abord une réflexion sur la véritable nature de l'image et sur ses coordonnées ontologiques*<sup>17</sup>.

Ne pas accepter cela, signifie exposer le cinéma à la stérilité de certains modèles pédagogiques, en effaçant sa singularité et sa valeur artistique.

Le manque de formation des enseignants, leurs craintes face à l'image et le tribut de *savoir* que le cinéma doit payer à l'Ecole, pour y avoir droit de cité mènent souvent à une dénaturation de l'objet cinéma qui se trouve subordonné à des finalités qui lui sont extrinsèques : nous pensons à l'instrumentalisation des films, choisis pour leur contenu (le cinéma devient alors prétexte pour parler d'histoire, de géographie...), à l'utilisation des modèles d'analyses propres à la littérature pour aborder les films (le cinéma est alors réduit à un langage, à un vecteur de sens), ou encore à l'utilisation des films en tant que vecteurs d'idéologies *pédagogiquement orthodoxes* (le Beau, le Vrai, le Réel, le pédagogiquement Bon...)<sup>18</sup>

La question de la formation va donc bien au-delà des difficultés de la mise en place de stages, elle recèle une mise en question profonde et une critique radicale de la pédagogie afin d'éviter, comme le soupçonnait Philippe Meirieu, que le cinéma à l'école soit *un habillage moderniste d'un discours magistral essoufflé*<sup>19</sup>.

Malgré la volonté d'une réflexion et d'une action conjointe entre la Culture et l'Education certaines questions restent irrésolues, ou bien les grands objectifs généraux trouvent de grandes difficultés dans leur traduction réelle dans les pratiques pédagogiques.

---

<sup>16</sup> Suzanne Citron, *Libération*, 11/02/1999.

<sup>17</sup> Michel Tardy, *Le professeur et les images. Essai sur l'initiation aux messages visuels*, PUF 1973 (1<sup>re</sup> éd. 1966), p. 68.

<sup>18</sup> « L'école reste massivement bien-pensante : elle montre volontiers des films, même artistiquement nuls ou inexistants, pour peu qu'ils abordent avec une certaine générosité quelque grand sujet dont on pourra débattre ensuite avec les élèves. [...] Le problème c'est que les bons films sont rarement bien-pensants, c'est-à-dire immédiatement digestes et recyclables en idées simples et idéologiquement correctes. [...] L'école continue à aimer les grands sujets pour des raisons parfois bonnes en termes d'éducation générale et civique (faire parler de...la guerre, du racisme, etc.), mais le cinéma n'en sort pas forcément grandi, ni même dans certains cas tout simplement respecté comme art. ». A. Bergala, *L'hypothèse cinéma. Petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Cahiers du Cinéma. Essais, 2002, p. 31-33.

<sup>19</sup> Philippe Meirieu, *La langue d'Esopé*, in *Cahiers pédagogiques*, n°240, 1985, p. 18.

La question est complexe et mériterait un traitement à elle seule, mais afin d'éclaircir notre propos, nous proposons quelques directions vers lesquelles, à notre avis, une réflexion serait à poursuivre :

- Comment le cinéma intervient dans la constitution de la relation maître-élèves ? Quelle est la *posture* du pédagogue face à l'objet cinéma ?
- Quel rapport s'institue entre *cinéma* et *connaissance* ?
- Comment le cinéma peut intervenir pour éluder le système dichotomique enraciné dans l'éducation (la séparation entre art et science, entre expérience, émotion, valeurs immédiates et inférence, connaissance, faits, entre raison et affect, imaginaire...) ?

### **VIII. – Un stage national**

Une fois par an, un stage national financé et initié par la DESCO et la Délégation au développement à l'Action territoriale (DDAT), organisé et coordonné par *Les enfants de cinéma*, réunit l'ensemble des partenaires départementaux et nationaux (conférences, analyses filmiques, échanges...), dans le but de faire émerger et d'aborder toutes les questions portant à la fois sur la découverte des œuvres proposées et sur les différentes actions pédagogiques liées à cette initiation au cinéma et au travail sur les images.

### **IX. – Des financements**

*Ecole et cinéma* n'est pas un dispositif *clé en main* : c'est la tâche des coordinateurs de rassembler les fonds nécessaires au bon déroulement de l'opération dans les départements. On relève donc une grande disparité de situations sur le territoire, selon les différents besoins, la situation socio-politique, l'engagement des partenaires et les initiatives personnelles.

#### **Financements de la sortie cinéma :**

- **Les billets** : les financements sont variables suivant les départements, les villes et les écoles et des différentes aides sont souvent cumulées pour compenser le prix des entrées. Le plus souvent ce sont les coopératives scolaires qui financent le billet, les communes et les grandes villes participent également, ainsi que les associations de parents d'élèves. L'IA peut apporter des

crédits sur la base de projets d'écoles. Rare est par contre la participation des DRAC et des salles de cinéma.

Selon les chiffres de l'évaluation nationale de l'année scolaire 2000-2001, sur une base de 49 départements, la provenance des aides au financement des billets des enfants est ainsi répartie :

Coopératives scolaires 73%

Communes ou communautés de communes 73%

Parent d'élèves 49%

Inspection Académique 37%

Aides accordés aux établissements spécialisés ou localisés dans des zones sensibles 16,3

Amicales laïques 10,2%

Conseil généraux 4%

Partenaires privés 2%

- **Les transports** : plus que le prix du billet, le coût du transport alourdit la gestion du dispositif et entraîne souvent des inégalités, en défavorisant davantage les milieux déjà défavorisés (ZEP, zones rurales).

Pour les écoles qui doivent utiliser un moyen de transport, ce sont en majorité les Mairies ou les communautés de communes qui mettent un car municipal à disposition. Les écoles en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal : association de plusieurs communes en milieu rural ayant pour but d'organiser le fonctionnement de l'école sur le territoire et l'organisation des transports scolaires) disposent souvent d'un car. Les coopératives scolaires ou les associations de parents d'élèves prennent souvent en charge la location d'un bus. Plus rarement on trouve la participation de salles de cinéma, de Conseils généraux, de la Direction de la Jeunesse et des Sports, de l'amicale laïque, ou d'une association. Des moyens sont rarement mis à disposition par l'IA (lorsque elle le fait, il s'agit souvent d'une volonté d'aider les écoles rurales qui ne pourraient pas participer sans ce soutien). Selon les chiffres de l'évaluation nationale de l'année scolaire 2000-2001, sur une base de 47 départements, la provenance des aides au financement des transports des enfants est ainsi répartie :

Communes ou communautés de communes 83%

Coopératives scolaires 70,2%

Associations de parents	47%
Inspection académique	23,4%
Conseils généraux	15%
Amicales laïques	8,5%
Salles de cinéma	4,2%
Drac	4,2%
Crédits alloués aux établissements en ZEP ou spécialisés	4,2%

Le financement des transports et des billets peut également s'inscrire dans une procédure conventionnelle. Depuis 1989, le CNC a mis en place une politique conventionnelle qui vise à développer la coopération entre les collectivités territoriales et l'Etat, afin de faire du secteur cinéma-audiovisuel un véritable pôle de développement culturel et économique locale.

### **Financements liés à la coordination départementale**

Des données précises, concernant les frais engendrés par la coordination et les modes de financements, sont manquantes : la difficulté des coordinateurs à rassembler les informations nécessaires pour l'évaluation nationale, l'hétérogénéité des financements et des modes de rémunération, rendent difficile cette estimation (du côté de l'Education Nationale le temps de travail est souvent rémunéré en nombre d'heures et du côté des salles les subventions accordées à une structure qui assure la coordination sont souvent incluses dans le cadre d'une activité globale en direction du jeune public).

Selon l'évaluation de l'année scolaire 2000-2001, il est possible définir la tendance de la situation financière du dispositif, sur la base des budgets communiqués par 33 départements sur les 61 participants au dispositif.

### **Dépenses liées à la coordination départementale d'*Ecole et cinéma* :**

L'estimation des dépenses varie entre 1587 € et 11 762 € par département, ce qui confirme l'extrême différence de gestion du dispositif.

Le coût du dispositif devient particulièrement élevé lorsque le partenaire culturel met en œuvre des animations, des stages enseignants, des ateliers de pratique artistique, des animations en classe. Les dépenses sont ainsi réparties :

- Circulation des copies** : 2,9% du budget
- Achat des documents** : 3,34% du budget
- Achat de matériel** : 3,66% du budget
- Interventions lors de prévisionnements** : 11,95 % du budget
- Organisation de stages** : 15,93 % du budget
- Ateliers et interventions dans les écoles** : 22,31% du budget
- Rémunération du personnel** : 35,06 % du budget

Les **recettes** proviennent essentiellement des entrées effectuées dans le cadre de séances scolaires et publiques et des subventions.

La seule forme de subvention commune concerne l'exploitation : les minimum garantis étant jugés trop élevés par un grand nombre de responsables de salles *Ecole et cinéma* prévoit des *conditions exceptionnelles de locations des copies* : le taux est fixé à 30% sans minimum garanti pour le distributeur. En contrepartie, les exploitants s'engagent à pratiquer, lors des projections scolaires du dispositif, le tarif le plus bas possible. Ce tarif est fixé entre 1,83 € et 2,44 € et le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et les accompagnateurs.

En nous référant encore aux 33 départements ayant répondu au questionnaire sur les modes de financements, on peut ainsi estimer les recettes:

- le 90,9% des départements bénéficie d'une aide de la **DRAC**: le montant de l'aide est très variable (entre 292,70 € et 9146 €)
- Le plus souvent, les structures culturelles qui coordonnent le dispositif bénéficient de l'aide accordé par le **SAT** (Service d'action territoriale) du CNC qui s'élèves à 1524,49€
- le 30,3% des département bénéficient d'une aide de la **Ville**, qui varie entre 762,25€ et 9146,94€
- L'aide des **Conseils généraux** concerne le 21,21% des départements et varie entre 655,68 € 22867,35 €

Ces aides sont souvent insuffisants à couvrir les dépenses qui sont donc assumées par les structures culturelles elles-mêmes, ce qui constitue une importante limite au développement du réseau et à l'impulsion de nouvelles actions, d'autant plus que l'on peut constater qu'au fur et à mesure de l'extension du dispositif, le problème des financements grandit: le nombre d'adhérents au dispositif augmente, les projets se développent, mais l'évolution des moyens humains et financiers pour le suivi du dispositif sur le département, pour la mise en place de formations en direction des enseignants, pour le maintien de la qualité d'accueil des élèves, n'est souvent pas assurée en même temps.

Analysant la situation sur le plan national, Eugène Andréansky, Délégué Général des *Enfants de cinéma*, souligne la contradiction qui risque de se créer entre la nécessité de renforcer le dispositif et les mesures engagées pour le volet cinéma du plan de cinq ans *pour les arts à l'école* annoncé par Catherine Tasca et Jack Lang Lang, et il exprime ainsi ses inquiétudes: « Et qu'en est-il de nos partenaires privilégiés, les collectivités locales qui financent notre dispositif et qui doivent être sollicités pour équiper en lecteur de DVD les classes ? Financeront-elles encore les sorties « cinéma » après avoir payé les équipements des classes et n'y aura-t-il pas un effet pervers de replis des instituteurs qui, aujourd'hui doivent batailler pour sortir et qui verront dans cette initiative une solution à leurs difficultés récurrentes :

- la circulaire Ségolène-Royal sur la gratuité
- les tracas administratifs
- les problèmes de transports des enfants
- la sécurité des enfants hors du cadre de l'école) »<sup>20</sup>

---

<sup>20</sup> Eugène Andréansky, Délégué Général des *Enfants de cinéma*, *A la croisée des chemins...*, in *Ecole et cinéma, les enfants du deuxième siècle. Evaluation du dispositif. Année scolaire 1999/2000*, p. 13.



## Partie 3 – Ecole et cinéma, l’expérience du Val-de-Marne

### I. – Etat des lieux

#### I.1 – Les salles

L’hétérogénéité est la première caractéristique qui définit les salles associées à *Ecole et cinéma*, dans le département du Val-de-Marne. De la salle de cinéma, à la salle polyvalente d’un centre culturel ou d’une maison des jeunes et de la culture, jusqu’à la salle des fêtes, le paysage des salles est riche par sa variété : chaque lieu se définit par son propre fonctionnement et son identité unique.

Si la diversité des structures constitue, d’un côté, la richesse et le grand potentiel d’*Ecole et cinéma* dans le Val-de-Marne, elle comporte aussi, du côté de l’organisation et de la coordination du dispositif, de nombreux problèmes.

Six des salles adhérentes au dispositif (*L’Evasion*–Fresnes, *Salle Gerard Philipe*–Champigny, *Centre culturel Aragon*–Orly, *Salle Romain Rolland*–Villejuif, *Centre culturel de Sucy* – Sucy-en-Brie, *Salle Gerard Philipe*–Bonneuil) sont des salles polyvalentes. A côté de la diffusion d’œuvres cinématographiques, de nombreuses autres activités sont donc proposées dans la même salle : théâtre, spectacle vivant, concerts et quand il s’agit de structures municipales, ces salles peuvent accueillir aussi des réunions ou conseils municipaux, des manifestations associatives...

Un même souci, dans la mise en œuvre d’*Ecole et cinéma*, est donc commun à ces structures : la difficulté d’obtention de dates pour les projections des films *Ecole et cinéma*. Il y a peu de créneaux horaires disponibles et il est difficile d’arriver à concilier les dates de disponibilité des copies, des écoles et de la municipalité.

## ***I.2 – L’adhésion à Ecole et cinéma***

Année d’entrée dans le dispositif :

- Créteil : *Cinémas du Palais* (1994)  
*La Lucarne* (1994)
- Choisy-le-Roi : *Cinéma Paul Eluard* (1995)
- Villejuif : *Salle Romain Rolland* (1995)
- Fontenay-sous-Bois : *Le Kosmos* (1996)
- Fresnes : *L’Evasion* (1996)
- Boissy-St-Léger : *Le Forum* (1997)
- Champigny-sur-Marne : *Salle Gérard Philipe* (1998)
- Bonneuil : *Salle Gérard Philipe* (2000)
- Sucy-en-Brie : *Centre culturel de Sucy* (2000)
- Orly : *Centre culturel Aragon* (2001)
- Ivry-sur-Seine : *Le Luxy* (2001)

Pour la majorité des salles, l’adhésion à *Ecole et cinéma* s’inscrit dans un travail en direction du jeune public et des scolaires déjà en œuvre depuis de nombreuses années et représente la *continuation naturelle* d’une action qui vise la sensibilisation du jeune public à un cinéma de qualité.

*École et cinéma* entre en cohérence avec une programmation jeune public de films du patrimoine, de films *Art et Essai* d’actualité et avec la proposition d’autres manifestations et festivals (*Ciné Junior, L’œil vers, Ecrans documentaires...*) proposés par les salles.

L’enjeu d’une adhésion à *Ecole et cinéma* n’est donc pas tellement au niveau de la programmation (sinon pour les conditions exceptionnelles de locations), les films du catalogue ayant déjà été programmés, mais relève d’autres aspects :

- La disponibilité de copies neuves
- L'apport des documents : les *Cahiers de notes sur...* qui sont très appréciés par les enseignants et les *cartes postales*, qui non seulement représentent un souvenir pour l'enfant, mais permettent la constitution d'un lien entre l'enfant, la salle et les familles.
- La fédération des enseignants sur un projet : la programmation *Ecole et cinéma* permet de *fixer* en début d'année trois ou quatre rendez-vous. Entre les rendez-vous l'enseignant peut faire évoluer son travail, l'approfondir, chercher des liens entre les films. *École et cinéma* incite à faire des *projets*, au sens où le dispositif permet à l'enseignant et aux enfants de se projeter dans la durée et dans la continuité d'un travail ; la sortie et la vision d'un film ne sont pas des éléments isolés mais se prolongent dans l'espace de la classe et s'ouvrent sur le film à venir.
- La fidélisation des enseignants : *Ecole et cinéma* permet de *toucher* des enseignants qui ne s'investiraient pas sans le *label* de l'*Education Nationale*.
- La continuité du travail avec les enfants.
- La formation des enseignants par les stages.
- Toucher davantage le jeune public en public non captif, susciter chez les enfants le désir, l'émotion et le goût de la découverte.

Pour les salles qui débutent des actions en direction du jeune public, l'adhésion à *Ecole et cinéma* acquière encore un autre sens :

- «*J'ai commencé, depuis la réouverture de la salle, à faire un travail autour du jeune-public, avant il n'y avait personne pour s'en occuper...Il y avait une programmation plus ou moins régulière (deux films par mois environ) mais c'est surtout après la réouverture que j'ai mis en place un travail sur le jeune public, un travail avec les scolaires et l'adhésion à Ecole et cinéma.*

*École et cinéma m'intéressait parce que je démarrais quelque chose et c'était donc intéressant de rentrer dans un dispositif existant et qui fonctionne. Les enseignants en avaient souvent déjà entendu parler : Ecole et cinéma est un dispositif qui a déjà une crédibilité auprès des enseignants.*

*Pendant la période de fermeture, j'ai commencé à travailler avec les enseignants, à prendre des contacts, à travailler avec l'Inspection académique...J'ai aussi fait plusieurs réunions, pendant l'année scolaire dernière, de présentation d'Ecole et cinéma où il y a eu quelques enseignants. En juin j'avais déjà pas mal d'inscriptions et au mois de septembre, on est arrivé à 38-39 classes participantes ». (Anne Claire Lafait, Le Luxy).*

- « *École et cinéma est un dispositif intéressant. Avant il n'y avait pas de relation particulière entre le cinéma et les écoles (il n'y en avait que de façon très ponctuelle, à la demande, par exemple à l'occasion d'un film spécifique jeune public). La programmation d'Ecole et cinéma m'a semblé intéressante, permettant aux enfants d'avoir un parcours cinématographique de découverte des œuvres...École et cinéma m'a permis de proposer une programmation intéressante pour faire entrer à la fois le cinéma dans les écoles et les écoles dans le cinéma... En plus il y a l'aval des deux Ministères qui permet de mettre en place plus de choses...C'est vrai que les écoles, quand elles viennent, ont très souvent des demandes du genre Harry Potter ou Le Petit Poucet...C'est bien que les enfants les voient, mais si on peut leur proposer autre chose, auquel normalement ils n'ont pas accès, ça représente un véritable intérêt ». (Caroline Klasser, Centre culturel Aragon).*

Une expérience tout à fait singulière est celle du *Centre culturel de Sucy* : l'adhésion à *Ecole et cinéma* est née de la volonté des enseignants de l'Ecole du Centre à Sucy-en-Brie.

« *École et cinéma s'inscrit dans le cadre d'un projet d'école basé sur la lecture de l'image. La première année, les enseignants de l'école du Centre à Sucy ont travaillé avec les Cinémas du Palais de Créteil, mais comme ça leur posait beaucoup de problèmes au niveau des transports, ils nous ont demandé de bien vouloir prendre la relève. C'est ce que nous avons fait pour la saison 2000/2001 et ce que nous faisons cette année pour la saison 2001/2002. L'école travaille d'une part avec le dispositif Ecole et cinéma et puis s'investit également très fort dans le festival Ciné Junior 94, auquel nous participons depuis de nombreuses années ; dans ce cadre-là l'école a organisé des classes-festival... Il y a un véritable travail qui est fait autour du film, du cinéma, c'est quelque chose de très cohérent et c'est pour ça qu'on a accepté de les aider dans leur projet.*

*Le travail réalisé par l'Ecole du Centre est de très bonne qualité : les enfants sont très sensibles aux différents aspects du monde cinématographique...Je me dis qu'ils sont en train de former les cinéphiles de demain, ceux qui, même si ça représente une petite minorité, iront fréquenter les salles Art et Essai ...Si on ne fait pas ce travail, c'est sûr que les gens iront au plus facile...Ça représente aussi une grande ouverture... ».* (Marie-Blanche Lavoix, Centre culturel de Sucy).

### ***I.3 – Evolution et extension du dispositif***

#### ***a) Extension départementale***

Les *Cinémas du Palais* ont partagé avec *La Lucarne*, lors du lancement du dispositif, la coordination sur le Val-de-Marne. Pour le recrutement des salles associées, le choix s'est orienté vers des salles intégrées à d'autres actions similaires, des salles *militantes*, susceptibles d'être motivées par une action de sensibilisation du jeune public.

L'existence du festival *Ciné Junior*, qui regroupe dix-sept salles sur le département et qui met donc déjà en place des échanges assez réguliers entre ces salles, a facilité le repérage des *salles associées*.

*« Ça a commencé par des rencontres, par l'envie de Danielle Minot, qui s'occupait à l'époque de la coordination, de travailler avec certaines salles, déjà des salles Art et Essai ou Recherche...La recherche s'est tout de suite dirigée vers des personnes déjà connues, vers des gens qui étaient dans le milieu municipal, para-municipal et associatif, en laissant de côté tout ce qui était multiplex, grosses structures, qui malgré tout auraient pu se proposer... »*

*L'évolution de la coordination s'est faite petit à petit au niveau des salles, des copies, des entrées scolaires (plus il y a de salles, plus il y a de copies à gérer, plus il y a d'entrées scolaires...C'est donc quelque chose qu'il faut faire progressivement).*

*Depuis que je suis à la coordination (1997/1998) on est passé de huit à onze salles associées : on a gagné très peu de salles, parce qu'il n'y en a plus beaucoup sur le département qui peuvent prétendre faire ce type de travail et aussi parce que c'est déjà assez compliqué de gérer onze salles... »* (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

Des lettres d'information sont cependant envoyées chaque année pour solliciter l'adhésion des salles susceptibles de s'intéresser au dispositif et de vouloir y participer : « A Ivry, à Ablon, je sais qu'il y a des salles qui pourraient participer à Ecole et cinéma si elles en avaient le désir et si elle en faisaient la demande, donc tous les ans je les relance en les informant de nos réunions... Cette année j'ai été par exemple contacté par la salle Le Casino à Villiers ». (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

### ***b) Extension autour des salles***

Si l'extension départementale du dispositif doit nécessairement connaître une progression contrôlée et différée dans le temps, afin de maîtriser la coordination et de favoriser la qualité du travail, l'extension ne peut pourtant que passer par l'augmentation du nombre de salles : les salles les plus anciennes dans le dispositif arrivent à saturation au niveau des classes, la limite étant dans la capacité d'accueil ou/et dans les moyens financiers et humains.

Le *Kosmos*, adhérant depuis 1996 avec 16 classes, voit évoluer ce nombre à 42 en 2000/2001 et à 57 en 2001/2002 : assumer plus de séances serait impossible d'autant plus que la salle a une programmation annuelle jeune public autre.

Un long passé de travail en direction du jeune public et des scolaires ont permis de tisser des relations étroites et fidèles avec l'école, *Ecole et cinéma* est désormais un dispositif bien connu et les enseignants servent de relais auprès des nouveaux collègues, les demandes augmentent, mais plusieurs salles ont des difficultés à les absorber.

Les *Cinémas du Palais* ont atteint le seuil de saturation l'année dernière, le problème n'étant pas tellement la capacité d'accueil (le cinéma dispose de trois écrans : 235, 179 et 80 places, et d'outils qui permettent de projeter le film dans deux salles en même temps et de limiter au nombre de trois les classes accueillies dans chaque salle), mais le souci de continuer un travail d'animation de qualité dans les classes.

Multiplier les animations implique ne plus avoir le temps de les préparer et de proposer un travail de qualité ; ne plus associer l'animation systématique après chaque film, pour tous les enfants, signifie faire un pas en arrière et rentrer en contradiction avec la politique de la salle : « Nous, on est dans cette problématique-là qui représente un vrai problème : tout

*dépend des animateurs, le fait que les enfants viennent sur Ecole et cinéma ne dépend pas de la programmation, ne dépend pas de la salle, mais de l'animation qu'il y a après, de ce cadeau-bonus...*

*L'extension pourrait se faire pour nous en termes de chiffres, on pourrait avoir plus de classes qui participent, mais dans la réalité comme ces classes participent à des animations, ça ne peut pas se faire ».* (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

Aux *Cinémas du Palais*, le nombre de classes inscrites a donc dû baisser : des enseignants ayant présenté une demande n'ont pas pu s'inscrire (Ont été privilégiées les Ecoles qui inscrivent toutes leurs classes et les classes qui participent pour la première fois).

La capacité d'accueil de la salle (*La Lucarne* a par exemple une salle unique de 92 places, qui oblige à multiplier les séances), les contraintes de programmation d'une salle polyvalente ou l'impossibilité de poursuivre un travail plus approfondi d'animation et de suivi des enfants dans la classe sont des problèmes prioritaires dans une réflexion sur l'évolution d'*Ecole et cinéma* dans le Val-de-Marne.

Le critère de l'ancienneté ne semble pas nécessairement jouer un rôle dans le problème de l'extension : une salle comme le *Luxy* qui a adhéré au dispositif en 2001-2002, grâce au travail conjoint de communication et d'information auprès des enseignants de la directrice adjointe (Anne Claire Lafait) et de la conseillère pédagogique a permis la participation d'un nombre consistant de classes : 38.

D'autres salles plus anciennes travaillent en revanche avec une ou deux classes : il est donc important pour la logique de l'évolution du dispositif qu'un travail de recherche des possibilités d'extension soit avant tout dirigé vers d'autres classes et d'autres écoles par ces salles.

## ***I.4 – Les actions des salles***

### ***a) Politique tarifaire***

#### **TARIFS *ÉCOLE ET CINÉMA***

Créteil : *Cinéma du Palais* 2,40 €  
*La Lucarne* 2 €

Choisy-le-Roi : *Cinéma Paul Eluard* 2,50 €

(Pour les classes-cinéma il y a des cartes individuelles, avec la photo de l'enfant et qui donnent accès à des tarifs préférentiels. Les enfants qui ont assisté à une projection scolaire *Ecole et cinéma* ont la possibilité d'avoir une place gratuite pour revoir le film en séance publique le samedi ou dimanche).

Villejuif : *Salle Romain Rolland*

Fontenay-sous-Bois : *Le Kosmos* 2,30 €

(La ville de Fontenay offre 30F par an et par enfant pour des sorties culturelles).

Fresnes : *L'Evasion* 2,50 €

Boissy-St-Léger : *Le Forum*

Champigny-sur-Marne : *Salle Gérard Philipe* 1,75€

Bonneuil : *Salle Gérard Philipe* 2,30€

Sucy-en-Brie : *Centre culturel de Sucy* 2 €

Orly : *Centre culturel Aragon*

2€

(*Emmène ta famille au cinéma* : les enfants qui ont assisté à une projection scolaire *Ecole et cinéma* ont la possibilité d'avoir une place gratuite pour revoir le film en séance tout public avec leur famille).

Ivry-sur-Seine : *Le Luxy*

2€

(Une carte de fidélité jeunes est proposée aux moins de dix-huit ans au prix de 4,50€ et permet de bénéficier pendant un an d'un tarif à 2€).

### ***b) Accueil des enfants***

Un référent *Ecole et cinéma*, souvent l'animateur ou le programmateur jeune public, est toujours présent dans la salle pour accueillir les enfants, leur présenter le film et rappeler, surtout lors des premières séances, les règles de conduite dans une salle de cinéma. La présentation permet non seulement de fournir quelques éléments essentiels à la compréhension du film, mais aussi d'établir une relation avec les enfants, d'attirer l'attention et de créer l'état de calme et de concentration bénéfiques pour le bon déroulement de la séance.

*«Sur les trois séances Ecole et cinéma, je reste au moins une fois dans la salle pour voir comment ça se passe : en général ça se passe bien, il y a aussi une habitude, un apprentissage et ça apporte ses fruits ».* (Nathalie Boutier, *Salle Gérard Philipe*).

Nathalie Boutier (*Salle Gérard Philipe*) et Gilles Leproust (*Salle Romain Rolland*) soulignent la difficulté de gérer un débat avec les enfants à la fin de la séance : soit les enfants sont trop nombreux, soit c'est le temps qui manque ; un échange informel après la séance – le temps que les cars arrivent – permet de recueillir les premières émotions des enfants.

Plusieurs salles proposent aussi aux enfants une visite de la cabine de projection<sup>21</sup> et de la salle de cinéma dans son fonctionnement technique:

« *Au début de l'année on organise des visites de la salle de cinéma : le cinéma comment ça marche ? On passe par l'accueil, la caisse, on présente aux enfants un court-métrage humoristique et par petits groupes les enfants montent dans la cabine de projection et avec le projectionniste touchent la pellicule et peuvent lui poser des questions...Les enfants sont toujours accompagnés par des enseignants et des parents qui ont ainsi l'occasion eux-aussi de découvrir la salle* » (Jean-Lefrançois, *Cinéma Paul Eluard*).

Il est important de souligner que l'extension du dispositif et l'augmentation considérable d'enfants dans les salles représente paradoxalement une limite au développement de ces actions : l'organisation d'une simple visite de cabine, quand les demandes se multiplient, peut devenir une action lourde à gérer.

### ***c) Politique d'animation***

La question du rôle et de la place des animations comme complément du dispositif dans les salles du Val-de-Marne suscite des réactions parfois divergentes et suggère par ailleurs des définitions différentes du rapport entre *pédagogie* et *cinéma*, entre *éducation* et *culture*.

- « ***Les animations sont une partie intégrante d'Ecole et cinéma dans le projet de la salle*** » (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

L'animation est un complément important aux projections : elle permet d'établir un véritable rapport avec les enfants, de mettre à l'aise les enseignants qui ont encore des craintes face à l'image et de les former.

---

<sup>21</sup> « Il y a réellement, dans la rencontre avec le film projeté dans la salle de cinéma, quelque chose d'unique et d'irremplaçable : la présence (cachée normalement aux yeux des spectateurs) d'une bobine de pellicule se déroulant, image physique, dans une machine avec des rouages mécaniques, des dents de métal pour la faire avancer. Les exploitants de cinéma ne s'y trompent pas lorsqu'ils sont fiers – à juste titre- de leur intervention pédagogique qui consiste à faire visiter par les élèves la fameuse cabine mystérieuse où ils peuvent voir et toucher cette pellicule fétiche, admirer la machine qui en projette les image sur l'écran et rencontrer l'homme qui agit tout cela dans l'ombre ». Alain Bergala, *L'hypothèse cinéma. Petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Cahiers du Cinéma. Essais, 2002, p. 68.

Le choix des *Cinémas du Palais* depuis le début a été de proposer aux enseignants qui participent à *Ecole et cinéma*, non seulement la projection et les documents mais aussi une animation en classe, après chaque film, d'une heure environ, sur le film visionné, le cinéma en général, sur la salle de cinéma...

L'animation est plus qu'un complément, devient une partie intégrante d'*Ecole et cinéma*, au point que les *Cinémas du Palais*, comme on l'a déjà évoqué, se trouvent confrontés à une situation paradoxale : les enseignants s'inscrivent à *Ecole et cinéma* parce qu'il y a des animations. Or, l'extension du dispositif et l'augmentation considérable du nombre de classes (34 en 98/99, 23 en 99/00, 51 en 00/01) oblige à effectuer un choix entre la multiplication des animations au détriment de la qualité et la réduction du nombre des animations en privilégiant leur préparation et la qualité du travail.

Il serait aujourd'hui difficile pour les *Cinémas du Palais* de proposer *Ecole et cinéma* sans les animations : les enseignants les réclament, les animateurs en reconnaissent l'utilité et la Mairie de Créteil prend en charge leurs financements ; le choix s'est donc orienté vers la réduction du nombre de classes inscrites.

« *On est lieu coordinateur, donc à nous de montrer ce que je considère être ce qu'on peut faire de mieux avec les moyens qu'on a : accueil excellent, présentation des films, projection dans les meilleures conditions possibles et animation par la suite... Notre rôle n'est pas dans l'extension en nombre de classes qui participent, il est dans cette envie de faire le mieux possible et de former les enseignants tout au long de l'année...* ». (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

Reste à définir le contenu de ces animations et leur orientation :

« *L'animation est toujours décalée par rapport au travail de l'enseignant, c'est une animation qui apporte une vision un peu subjective, personnelle et émotionnelle du cinéma... Je ne sais pas si c'est bien, mais c'est comme ça qu'on fonctionne et l'on y prend plaisir...* » (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

Le but des animations est aussi de proposer le long d'une année, des pistes d'analyse filmique et des approches possibles de l'image. Ces animations, complétées par les stages départementaux devraient ainsi permettre aux enseignants de se former par eux-mêmes et d'avoir la confiance pour prendre en charge complètement le travail-cinéma dans la classe.

Un autre aspect non négligeable est celui du suivi des enfants : après la projection, c'est le cinéma qui se rend à l'école pour recueillir les émotions, les pensées et les interrogations des jeunes spectateurs.

Le choix de proposer des *animations de proximité*, avec une présence régulière de l'animateur dans la classe, permet de dépasser le rapport enfant-salle vers un rapport encore plus profond qui est la relation humaine animateur-enfant.

*« Quand les enfants me voient, ils me reconnaissent, ils m'appellent par mon prénom, ils savent où je travaille... Quand ils viennent au cinéma avec le centre de loisirs, ils me connaissent, ils savent quelles exigences j'ai par rapport à eux, à la projection qui va se dérouler »* (Guillaume Bachy, Cinémas du Palais, coordinateur cinéma).

***- L'animation est un bon complément d'Ecole et cinéma, mais ce n'est pas gérable, faute de moyens humains et financiers.***

Celui du lieu coordinateur semble être un cas privilégié et exceptionnel dans le Val-de-Marne : de nombreuses autres salles reconnaissent l'importance de l'animation mais doivent se mesurer à des obstacles d'organisation et de financements.

*« Les profils des postes ont été redéfinis et il n'y a pas un poste spécifique d'animation jeune public ; pour ce qui concerne le volet pédagogique, entre les permanents il n'y a personne qui est compétent... »*

*À l'heure actuelle ce que j'essaie de défendre c'est la nécessité de moyens sur l'animation, sur le purement pédagogique. Il faudrait reposer la question aux élus : est-ce que le travail envers le jeune public est une priorité ? Ça me paraît évident !*

*Cette année on a pu proposer aux enseignants des interventions, car on travaille avec une animatrice qui vient de passer le BEATEP et que les demandes ne sont pas trop*

*nombreuses. Ce sont des animations à la demande et qui proposent des axes d'intervention sur les films, surtout pour fournir une aide aux enseignants qui ne sont pas encore trop à l'aise dans le rapport à l'image. C'est une idée que j'ai eue pour relancer le dispositif !*

*C'est ce qu'on fait cette année pour Ecole et cinéma, mais ce n'est pas sûr que l'expérience soit reconduite l'année prochaine, on n'est pas sûr d'avoir le budget et de pouvoir gérer une augmentation des demandes ». (Tristan Lacheau, Salle Gérard Philipe).*

L'extension du dispositif autour des salles en complique la gestion et alourdit les charges financières : *Ecole et cinéma* fournit certains supports de travail, mais il y a un *reste* fondamental (accueil, présentation des films, débats, animations en classe, ateliers pratiques) qui relève de la spécificité du travail d'un animateur jeune public et la plupart des salles fonctionnent en *sous-moyens*.

Pour Gilles Leproust, responsable cinéma de la salle *Romain Rolland*, le fait d'être *seul et à mi-temps* représente un vrai problème dans le sens où cela limite sa volonté de développement et d'approfondissement du travail avec les scolaires. La présence d'un animateur dans les classes est importante pour soutenir les enseignants « *qui sont intéressés par la démarche mais qui n'ont pas eux-mêmes les connaissances nécessaires et qui souhaitent l'apport de personnes qualifiées*, mais aussi pour le suivi des enfants : *il y a des enseignants qui font un véritable travail de préparation aux films... Mais ça arrive quand même à chaque film que sur cinquante classes il y en ait deux ou trois qui savent à peine ce qu'ils viennent voir. Ça serait important, si on pouvait le faire, d'aller dans les classes... Les enfants ont souvent plein de questions à poser »*. (Gilles Leproust, salle *Romain Rolland*).

Ne pouvant pas proposer systématiquement et gratuitement des animations, d'autres solutions sont alors présentées qui consistent à associer *Ecole et cinéma* à d'autres dispositifs qui consentent le financement d'animations-interventions : les classes à PAC, *Ciné Junior* (rencontre réalisateurs, classes-festival...)...:

- « *Je ne peux pas aller systématiquement dans toutes les classes, je suis toute seule et je n'ai pas le temps. Je le regrette, parce que je trouve que c'est intéressant. Je vais dans*

*certaines classes qui ont des projets classe à PAC, il y en a trois à Ivry, ou quand il y a un projet particulier comme les classes-jury pour Ciné Junior) ». (Anne Claire Lafait, *Le Luxy*).*

A Choisy-le-Roi la volonté des enseignants et l'implication de la salle dans la recherche de partenaires financiers permet, parfois, la mise en place d'ateliers dans les écoles : les élèves peuvent ainsi approfondir leur découverte de l'image par un travail pratique d'écriture de scénario, création de décors et réalisation de court-métrage...

La *Lucarne* propose des animations payantes (150 ff. ttc de l'heure) et une animation gratuite par classe pour les écoles qui participent massivement aux activités proposées par la salle : analyse sur magnétoscope de séquences des films vus en salle et, pour les plus petits, manipulation de la pellicule, réalisation de jeux d'optique (folioscope, praxinoscope), travail sur l'image animée.

Des rencontres avec les réalisateurs sont systématiquement organisées dans le cadre de *Ciné Junior*.

Le *Centre culturel Aragon* d'Orly propose, autour des films *Ecole et cinéma* programmés en séances publiques, des formules *ciné-goûters* et *ciné-rencontres* : pour les *ciné-rencontres*, Olivier Salvano, critique de cinéma, anime à l'issue du film une discussion avec le public.

Pour des salles comme *L'Evasion* (MJC Fresnes) ou *Le Forum* (Centre culturel de Boissy), l'absence d'un poste spécifique d'animateur jeune public signifie non seulement une limite à la possibilité d'animations, mais aussi le manque de contact avec les élèves, l'absence d'évaluation de l'impact pédagogique du dispositif et une entrave à l'extension vers d'autres écoles.

**- *Montrer des films que les enfants n'ont pas l'habitude de voir et laisser le cinéma dans son secteur de loisir et de plaisir.***

Corinne Chuffart, programmatrice et responsable du secteur jeune public au *Kosmos*, prend ses distances par rapport aux positions précédentes et propose une vision différente de l'animation en réfléchissant sur le rapport du cinéma avec l'école :

*« Je vais très rarement dans les classes pour des interventions, mais d'un côté je trouve que c'est bien aussi de laisser le cinéma dans son secteur de loisir, de plaisir uniquement et de ne pas trop l'emmener vers la pédagogie : il faut aussi laisser le cinéma à la rêverie et au plaisir. Pour des projets spécifiques, on trouve le moyen de proposer des intervenants qualifiés, en adéquation avec le travail de la classe, mais le faire systématiquement pour toutes les classes, je pense que c'est trop ; ça va devenir un dû et les classes vont adhérer à Ecole et cinéma pour avoir des animations et non plus pour voir les films.*

*Il y a des enseignants qui adhèrent à Ecole et cinéma juste pour montrer aux enfants des films qu'ils n'ont pas l'habitude de voir : ils préparent les enfants avant la projection, ils en discutent après...Ce n'est pas plus mal, on ne peut pas demander à tous de faire un travail approfondi...Ils ont aussi d'autres projets... »*

Ce qui est mis en valeur c'est avant tout la salle de cinéma et l'ambiance particulière de la séance dans la salle obscure : *la séance ritualisée, la projection publique, le cocon d'obscurité, le faisceau de lumière provenant de derrière nos têtes, la destitution des élans moteurs, le bâillon sur les lèvres, le masque sur le visage*<sup>22</sup>.

C'est dans ce contexte qu'il faut observer l'attitude, recueillir les émotions et les sentiments des enfants ; dans un univers différent, quand les enfants sont encore plongés dans la magie du cinéma. Le cinéma est alors conçu avant tout comme art et pas comme *une matière à étudier...*

---

<sup>22</sup> J.-L. Comolli, *Suspension du spectacle*, in *Images documentaires*, n° 39 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2000, pp. 91-92.

Reste un regret, que Corinne Chuffart partage avec les collègues des autres salles: ne pas pouvoir aller plus souvent dans les écoles pour voir les travaux réalisés par les enfants, pour avoir un retour du travail réalisé de la part des enseignants et des enfants.

Exception faite pour les contacts privilégiés avec des enseignants fortement motivés, reste difficile pour les salles d'évaluer la portée de leurs actions.

Nathalie Boutier coordinatrice jeune public à Champigny (*Salle Gérard Philipe*) organise des réunions de bilan chaque année, mais sur les cinquante classes inscrites au dispositif, peu d'enseignants y participent.

Nous pouvons tout de même remarquer que la difficulté d'établir un bilan global est contournée par une observation très attentive de tous les *petits signes* qui permettent, sur le terrain, de comprendre les effets du dispositif : l'apprentissage du silence et du respect des autres spectateurs dans la salle, les sensations exprimées par les enfants (par la parole ou le dessin), les récits des enseignants...

Corinne Chuffart (*Le Kosmos*) nous en donne un exemple marquant : « *Il y a des choses superbes, des réactions des enfants dans la salle qui sont importantes, mais qu'on ne peut pas transcrire dans un bilan... : par exemple Le cheval venu de la mer (qui traite, entre autres, du thème du deuil de la mère) a permis à un enfant qui avait perdu sa mère, par un processus d'identification, de dédramatiser son propre deuil, de se libérer et de déclencher son écriture...Comment on peut l'écrire dans un bilan de fin d'année? Ce sont des petites choses comme ça qui permettent sur le terrain de comprendre qu'Ecole et cinéma ça marque et que ça reste... ».*

#### *d) Relation avec les enseignants*

- **INFORMATION – COMMUNICATION**

L'information et la communication sur le dispositif dans le Val-de-Marne sont prises en charge essentiellement par les salles. Les moyens déployés sont différents : les salles qui débutent dans le dispositif investissent sur des réunions de présentation et l'envoi de lettres de présentation de l'opération en début d'année scolaire.

Des documents d'annonce ont été créés par certaines salles :

*Salle Gérard Philipe – Champigny* : une plaquette jeune public qui présente la saison culturelle du Centre est envoyée aux enseignants. Elle se présente sous forme de pochette qui contient une fiche de réservations et une fiche illustrée de présentation pour chaque initiative proposée (ces dernières, éditées en 3000 exemplaires, sont aussi distribuées aux enfants et sont diffusées dans les lieux publics, centres de loisirs, écoles). Pour les films *Ecole et cinéma* les fiches présentent le film par une photo, le synopsis et un extrait critique.

*Centre culturel Aragon - Orly* : une plaquette a été spécialement conçue pour les enfants de la ville, où sont communiqués les spectacles et les rendez-vous cinéma de la saison. Un logo permet d'identifier les films *Ecole et cinéma*.

Une lettre de confirmation est ponctuellement envoyée par les salles pour chaque film, ainsi que les documents.

Delphine, chargée de la promotion et de la diffusion des spectacles, des animations et des activités de la MJC de Fresnes, signale la grande difficulté rencontrée à sensibiliser les enseignants sur le catalogue *Ecole et cinéma* : les propositions de la MJC pour les scolaires ne se limitent pas au cinéma et les écoles ayant un budget à respecter, un choix s'impose : « *On a 5/6 instituteurs qui maintenant sont mobilisés sur Ecole et cinéma à Fresnes, ça représente le 25%...C'est dur de toucher les enseignants d'autres établissements, il faut passer par le chef d'établissement, qui ensuite va diffuser l'information auprès des instituteurs... Il faudrait doubler le travail...Ma présence ne suffit pas pour présenter le dispositif dans les écoles, il faudrait une plus grande mobilisation des représentants nationaux...* ».

- **LE PRÉVISIONNEMENT**

Les séances de prévisionnement qui peuvent être suivies d'interventions et de débats représentent un important moyen de formation pour les enseignants : connaître le film avant les enfants en le voyant ou le revoyant, met véritablement l'enseignant dans une position de passeur : les enseignants impliqués et renseignés, la projection avec les enfants devient un moment de transmission et de partage.

Dans le département, il n'y a pas de séances de prévisionnement organisées en amont des séances scolaires : leur mise en place requerrait un investissement financier supplémentaire, encore plus de créneaux horaires disponibles (et l'on a déjà évoqué la difficulté pour les salles polyvalentes d'établir un calendrier de programmation) mais surtout la participation des enseignants.

L'hésitation des salles concernant le prévisionnement concerne la fréquentation des enseignants : s'il est possible d'organiser des projections en amont des séances scolaires, cela serait en dehors du temps de travail des enseignants.

Nathalie Boutier (*Salle Gérard Philipe*, Champigny) relate, à titre d'exemple, une expérience de pré-projection pour les enseignants dans le cadre du festival *Ciné Junior* : « *On a déjà organisé pour Ciné Junior un prévisionnement d'un des films de la programmation, on a travaillé avec les deux conseillers pédagogiques qui étaient très enthousiastes, mais le soir de la programmation, on n'a eu que 10 personnes. Je ne suis pas contre le prévisionnement, mais je doute du résultat, je doute de la motivation des enseignants à se déplacer sur leur temps volontaire* ».

Guillaume Bachy, coordinateur cinéma, qui doute aussi de la participation des enseignants, souligne qu'il peut y avoir aussi des aspects positifs dans la découverte du film pour l'enseignant en même temps que les enfants : cela peut ouvrir à des approches différentes du film en classe, non pas à partir d'un savoir déjà constitué, mais en construisant un apprentissage à partir de la réception du film. Quand l'enseignant ne connaît pas le film, le travail de programmation se révèle encore plus important et indispensable : le programmeur doit savoir prendre en compte, dans la proposition des films, la limite d'âge, l'expérience des élèves, la motivation de la classe. Un rapport de *confiance* doit être instauré entre la salle et l'enseignant.

Reste une autre donnée à considérer pour estimer l'intérêt de l'organisation de séances de prévisionnement : d'après les résultats du questionnaire<sup>23</sup> envoyé cette année aux enseignants inscrits à *Ecole et cinéma*, 70% des répondants se déclarent intéressés par des

---

<sup>23</sup> Cf. II. – *Ecole et cinéma* du point de vue des enseignants. Le questionnaire., p. 72-82.

pré-projections. Si cette donnée ne peut être tenue pour représentative, vu le nombre restreint de questionnaires renvoyés et s'il reste à évaluer si l'intérêt est confirmé en dehors du temps scolaire, il serait tout de même important d'approfondir l'enquête auprès des enseignants.

Des solutions peuvent par la suite être envisagées avec la contribution de la coordination Education Nationale (par exemple par l'intégration des prévisionnements aux stages PDFC), ou grâce à l'initiative des salles d'inviter les enseignants à des projections publiques programmées avant les séances scolaires.

*Le Luxy* à Ivry a déjà mis en place ce système qui prévoit la programmation d'une séance *Ecole et cinéma* le mercredi après-midi en séance publique et qui offre ainsi la possibilité, aux enseignants qui le souhaitent, de voir le film avant leurs élèves.

- **LES STAGES**<sup>24</sup>

La question des prévisionnements anticipe et illustre les problèmes qui se retrouvent lors de la mise en place de stages de formation.

L'importance de la mise en place d'une formation pour les enseignants est reconnue à l'unanimité : fournir aux enseignants des outils théoriques et pratiques pour accéder à l'image cinématographique est une nécessité pour impliquer davantage les enseignants dans l'initiation et la formation des enfants au cinéma et pour fonder l'intérêt pédagogique du dispositif. Peu d'instituteurs ayant pu acquérir, lors de leur formation initiale, une formation spécifique à l'image, les stages *Ecole et cinéma* sont importants pour qu'ils puissent assumer de façon autonome le travail autour du film après la projection.

Avant 1998 plusieurs stages étaient organisés et gérés indépendamment par les salles du Val-de-Marne ; depuis, la décision a été prise d'organiser un seul stage départemental par an où toutes les salles se réunissent. Ce changement résulte d'une demande de la DRAC, qui en prend en charge le financement, et présente l'avantage de faire du stage un véritable lieu et moment de rencontre et d'échange entre les différents acteurs du dispositif : les expériences

---

<sup>24</sup> Cf. III. – Compte-rendu d'une journée de formation départementale *Ecole et cinéma*. Cinéma *Paul Eluard*, Choisy-le-Roi, 13 mars 2002, p. 82-89.

se confrontent, de nombreux questionnements se formulent et de nouveaux horizons de réflexion autour du cinéma et de l'école se dessinent.

La mise en place d'une formation requiert de grands efforts, des moyens financiers et humains : l'implication de l'Education Nationale, joue ici un rôle fondamental, la grande impasse dans le Val-de-Marne étant dans l'inscription des formations sur le temps volontaire des enseignants.

Si l'on analyse la situation des formations du point de vue national, on peut constater une situation de grande inégalité en termes de subventions, de récupération des heures pour les enseignants et par conséquent de participants, de durée et de contenu.

La difficulté pour les enseignants à dégager du temps libre sur leurs heures de congé, le problème du déplacement, les nombreuses sollicitations pour d'autres formations qui ont une place prioritaire dans la politique éducative du plan de formation départemental conduisent inévitablement à situer en dernière place ce qui devrait être fondamental : l'intérêt pour le contenu des stages, l'envie d'apprendre, de se confronter et d'acquérir une plus grande autonomie dans le travail sur l'image.

La volonté des salles, leur implication pour proposer des formations à la hauteur des attentes et des besoins des enseignants et la conviction de l'importance d'une formation ne peuvent pas être des arguments suffisants auprès des enseignants si l'Education Nationale ne reconnaît pas l'intérêt pédagogique du projet et la priorité de la formation.

La participation, lors de la journée de formation organisée dans le département le 13 mars 2002, de 58 enseignants, malgré les obstacles exposés, prouve tout de même l'intérêt des enseignants et la nécessité de travailler réellement en partenariat avec l'Education Nationale pour envisager des conditions plus favorables pour la mise en place des futures formations.

*« Les stages tiennent sur le temps volontaire des enseignants; forcément ce ne sont que les plus motivés à venir et toujours les mêmes ; si l'on veut ouvrir la formation à des nouveaux stagiaires, il faut que l'Education Nationale prenne en charge ces journées au niveau des heures des enseignants. D'ailleurs les deux salles qui ont amené le plus de personnes (Champigny et Ivry) lors du stage du 13 mars, c'est parce que l'Inspection de*

*circonscription a accepté que cette journée de stage remplace une autre journée de stage ou fasse partie d'un module de stage obligatoire. D'autres enseignants, ceux de Créteil par exemple, sont complètement venus sur leur temps bénévole, vraiment dans le cadre de leur formation personnelle. C'est très intéressant de se dire qu'il y a des gens qui se déplacent le mercredi pour se former, pendant toute une journée, au cinéma sur leur temps personnel ! »* (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

- **LA PROGRAMMATION**

Une autre action, promue par certaines salles du département (*Le Kosmos*, le *Centre culturel de Sucy*, *La Lucarne*, d'autres salles l'envisagent) afin d'impliquer davantage les enseignants dans le dispositif et de développer un travail en collaboration, consiste à concerner les enseignants dans le choix de la programmation : fournir les éléments du catalogue aux enseignants, pour recueillir leurs demandes, permet de mieux adapter la programmation au travail de l'enseignant au sein de la classe et à la spécificité d'un public prenant en compte toutes ses caractéristiques.

Monsieur Bruno enseignant en CM2 à l'Ecole du Centre de Sucy-en-Brie, très investi dans le dispositif, a été invité à participer à la programmation annuelle départementale.

La multiplication des séances, l'adhésion de nouvelles salles et l'effort de la coordination cinéma pour respecter les dispositions définies par le cahier des charges qui limitent le choix à 12 films, par département, pour l'année, rend difficile de satisfaire les demandes des enseignants.

*« Jusqu'à il y a deux ans, ce que je faisais pour qu'il y ait un plus par rapport à la programmation habituelle en cinéma jeune public en direction des scolaires, puisqu'on pouvait choisir notre programmation dans le catalogue, c'est que je fournissais les éléments du catalogue aux enseignants en fin d'année et je leur faisais choisir les films. On avait le privilège de voir toutes ces demandes satisfaites...Or, depuis deux ans, les Enfants de cinéma ont demandé à chaque département de restreindre la programmation à 12 films...Je continue à faire cette démarche, mais je n'arrive à satisfaire leurs demandes que sur 1 ou 2 titres...On*

*était plusieurs à le faire (ceux qui travaillent à petite échelle...) maintenant c'est beaucoup plus difficile... » (Corinne Turpin, La Lucarne).*

Consciente du fait que la décision de montrer un film à des enfants doit passer par une réflexion préalable et par des interrogations pertinentes, du fait qu'il s'agit d'un véritable *choix*, Corinne Turpin examine aussi l'autre alternative qui consiste à réserver le choix au programmateur : « *Il faut dire aussi que des films, les plus audacieux, sont difficilement choisis par les enseignants. Par exemple des films audacieux au niveau des contenus, qui parlent de la mort, de la souffrance sociale, physique ou morale...Ça suscite plusieurs formes de peur de la part des enseignants : peur pour les enfants qui peuvent vivre déjà des situations dures et il y a aussi la peur pour eux-mêmes, la difficulté de canaliser les émotions des enfants par la suite dans la classe. En vérité c'est souvent la peur de l'enseignant qui crée un obstacle.*

*Je me doute finalement qu'il y a des salles qui de ce point de vue-là font peut-être un travail plus pointu dans le sens où, en imposant le choix, obligent les gens à faire des choix qu'eux-mêmes ne feraient pas forcément ».* (Corinne Turpin, La Lucarne).

## **1.5 – Les outils**

### **a) Les documents**

Les *Cahiers de notes sur...* sont très appréciés par les enseignants qui les utilisent souvent pour préparer les enfants à la projection et représentent pour de nombreuses salles le véritable apport du dispositif. Les cartes pour les enfants, trace visuelle et émotionnelle du film ont aussi une valeur de *lien* entre les enfants, la salle et les familles.

Plus qu'une action d'information, l'existence de ces documents permet aux enseignants de repérer les films du catalogue et d'identifier le dispositif *Ecole et cinéma*.

Si la distribution des documents entre le lieu coordinateur et les salles associées ne connaît pas de difficultés, le coordinateur signale tout de même un retard sur l'envoi des documents concernant les nouveaux films qui rentrent dans le catalogue : « *Un film qui est nouveau dans le dispositif n'arrive pas au mois de septembre, mais au mois de janvier, avec*

*un peu de chance, les documents arrivent au mois de mars ! Je crois que ça vient des distributeurs, des rédacteurs...Maintenant, en le sachant, on a pris le parti de prendre les films l'année suivante leur entrée dans le catalogue et l'on est sûr d'avoir les documents »* (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

D'autres documents sont mis à disposition des enseignants qui en font la demande : par exemple des fiches AFCAE, ou des dossiers constitués à partir des archives des salles (*La Lucarne* archive depuis l'ouverture de la salle, revues, journaux, affiches qui constituent aujourd'hui une importante documentation sur le cinéma).

Le Centre culturel d'Orly met à disposition des enseignants le film d'Alain Bergala, *Le cinéma, une histoire de plans* pour qu'ils puissent le visionner en classe.

Delphine (*L'Evasion*, Fresnes) signale un manque important parmi les outils, voir les affiches et les photos d'exploitation : « *Pour la plupart des films, il n'y a pas d'éléments de présentation et je suis obligée d'improviser des montages de photos pour réaliser des affiches : s'il n'y a pas de visuel, l'information ne passe pas »*.

### ***b) Les copies***

Le grand regret exprimé à l'unanimité par les salles associées et le coordinateur concerne la qualité des copies *Ecole et cinéma* : avec les documents, la disponibilité de copies neuves ou en bon état représente l'attrait du dispositif, or les copies projetées en Val-de-Marne sont souvent abîmées et ne sont pas forcément les copies estampillées *Ecole et cinéma*.

« *C'est un atout qu'on avance auprès des enseignants, on leur dit que dans Ecole et cinéma ils peuvent voir des films du patrimoine avec des copies de qualité, il faut donc tenir nos engagements et quand les enseignants viennent en salle c'est pour leur montrer des copies en bon état »*. (Nathalie Boutier, *Salle Gérard Philipe*).

L'œil des enfants est attentif et averti ; ce qui est en jeu dans la qualité des copies est l'image même du cinéma qui est transmise par le dispositif : «*Il est question de l'image qu'on veut faire passer du cinéma, les enfants ayant déjà tendance à être plutôt attirés par la*

*télévision, les jeux vidéo et les DVD, plutôt que par la projection en salle, le but c'est de leur faire voir que l'image au cinéma est plus belle, plus grande, le son meilleur. Qu'en est-il de cette image si le film saute, s'il est rayé ? » (Gilles Leproust, Salle Romain Rolland).*

Malgré les efforts du coordinateur cinéma pour améliorer le suivi des copies sur le département et signaler les dysfonctionnements, il n'y a pas eu d'amélioration concernant la condition des copies :

*« Je suis déçu des copies, cette année aux Cinémas du Palais on en est au cinquième film programmé et on n'a pas eu une seule copie Ecole et cinéma, les copies étaient dans un état vraiment lamentable. C'est le souci ! La seule fois qu'on a eu une copie Ecole et cinéma, c'est pour la journée formation du 13 mars.*

*Quand on vend le dispositif, ce qui intéresse avant tout les enseignants, ce sont les documents et la qualité des copies...Si les copies sont propres, les enfants n'ont pas l'impression de voir un film qui a 50 ans ! Ce qui nous intéresse, c'est de projeter les films dans les meilleures conditions possibles et si on n'a pas des copies Ecole et cinéma qui sont des copies neuves, on n'a rien. Dans ce cas-là on n'a pas besoin de faire Ecole et cinéma, autant prendre directement les copies auprès des distributeurs ! C'est vraiment dommage parce que c'est la crédibilité du dispositif qui est en jeu...*

*J'ai eu plusieurs conversations avec Eugène Andréanszky à ce sujet et on essaie de faire pression, à chaque fois qu'on reçoit une copie qui n'est pas estampillée Ecole et cinéma sur les distributeurs : on envoie des fax, on pose des questions, mais généralement c'est difficile d'avoir une autre copie, remonter l'autre, la renvoyer... » (Guillaume Bachy, Cinémas du Palais, coordinateur cinéma).*

## ***I.6 – La coordination départementale Cinéma et Education Nationale***

### ***a) Coordination Cinéma***

La participation à plusieurs manifestations collectives et la connaissance entre les responsables des salles associées au dispositif ont permis d'établir un réseau de communication et de collaboration efficace.

Les salles associées se déclarent satisfaites du travail de coordination. Elles reconnaissent l'ampleur et l'énergie que ce travail requiert.

Du point de vue du coordinateur une plus grande autonomie des salles associées dans la gestion du dispositif, une participation plus équilibrée des salles et une plus grande synchronie dans l'organisation des formations seraient souhaitables : *« Il y a des salles qui sont très impliquées, à la même hauteur que nous, dans le dispositif. Elles pourraient être tout à fait en coordination en parallèle avec les Cinémas du Palais, puis il y a d'autres salles qui ne sont pas du tout impliquées, qui ne viennent pas aux réunions, qui n'apparaissent pas lors des stages, alors que les stages, c'est aussi la possibilité de rencontrer des enseignants, de faire la promotion de sa propre salle, d'expliquer ce qu'on fait dans chaque salle... »*. (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

Encore une fois, l'extension du dispositif représente une complication : les dépenses pour la coordination s'élèvent ainsi que le temps investi.

*« Le travail de la coordination c'est un travail de titan, il faudrait quelqu'un qui s'en occupe à temps plein ! »* (Corinne Chuffart, *Le Kosmos*<sup>25</sup>).

Arriver à concilier le travail consacré à sa propre salle et le suivi auprès des salles associées quand les moyens financiers sont inconsistants et les énergies humaines celle d'une seule personne devient extrêmement complexe surtout si l'on tient compte de l'étendue du département du Val-de-Marne. Une participation active et responsable de chaque salle associée est indispensable pour suppléer à l'impossibilité pour le coordinateur d'être régulièrement sur le terrain et à la difficulté de recueillir les informations chiffrées demandées pour l'évaluation nationale et tous les éléments indispensables pour un bilan du travail réalisé.

---

<sup>25</sup> En 1999/2000, la coordination avait été provisoirement attribuée au Cinéma *Le Kosmos*, en raison de la fermeture des *Cinémas du Palais* pour travaux de rénovation.

Une autre grande difficulté relevée pour la coordination cinéma, concerne la *programmation* : l'hétérogénéité des salles et la différence dans le temps d'adhésion rendent extrêmement complexe la concertation pour le choix des films et le suivi de copies.

Les dispositions définies par le cahier des charges sont très précises : **le coordinateur cinéma, en concertation avec les salles associées et le coordinateur Education Nationale, choisira 3 à 6 films par cycle et par département pour l'année.**

Vu la diversité des salles associées et leurs nombreuses contraintes, il y a eu initialement une tentative de la part du coordinateur de leur venir en aide : un très grand nombre de films étaient donc programmés : 22 en 1997/1998, 27 en 1998/1999.

« *La restriction de la programmation à 12 films a toujours été une demande des Enfants de cinéma depuis le début, sauf que nous, on n'a pas tout de suite répondu à cette demande, parce qu'on travaille avec des salles qui sont municipales, qui font du théâtre, des salles des fêtes, des salles d'exploitation normales – enfin on a tous les cas de figure ! Avant on essayait au mieux d'aider les programmeurs à prendre les films dont ils avaient envie et nous gérons un calendrier de programmation délirant sur l'année : on prend un film une semaine, après on le laisse pour le reprendre en fin d'année pour une autre salle... Il y avait un jonglage sur la programmation et il n'y avait pas de concertation concernant les dates et les films* ». (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

Si ce système favorisait d'un côté le calendrier propre à chaque salle et permettait de mieux adapter la programmation de chaque salle à un travail spécifique sur un thème ou aux demandes des enseignants, il rendait de l'autre côté impossible un suivi de copies, tel qu'il est demandé par *Les enfants de cinéma*.

Au fur et à mesure de l'extension du dispositif au plan national (augmentation du nombre des départements, des salles, des films) et vu le problème de la disponibilité des copies et du coût important des tirages qui en garantissent la qualité, la contrainte des 12 films a dû s'imposer plus fermement.

« *C'est vrai que ça nous oblige à pas forcément choisir les films que l'on veut, chacun a dans sa tête les films qu'il a envie de passer l'année prochaine et dans la programmation qui va se faire en commun il faut limiter le choix à 12 films. Il y a un vote démocratique, bien que, comme il y a des nouvelles salles qui arrivent et des anciennes salles et des films qu'on a déjà passés et repassés, on essaie toujours de privilégier les nouveaux films qui arrivent.*

*De notre part, en tant que lieu coordinateur, il y a une obligation de notre salle à suivre une charte et une logique de programmation, sachant que le but serait de se servir des cinébox qui ont été fournis par le CNC : un film reçu au mois de janvier et monté une seule fois, se déplace dans toutes les salles jusqu'à la fin de la programmation. La copie ne rentre pas au stock et n'est pas à monter et démonter, elle ne s'abîme pas, ne se perd pas, il y a la certitude d'avoir toujours la même copie et que les salles fonctionnent toutes de la même façon sur le montage ».* (Guillaume Bachy, *Cinéma du Palais*, coordinateur cinéma).

L'effort d'aller vers une programmation et une circulation des copies plus logique et suivie se révèle indispensable pour que les projections se déroulent dans de bonnes conditions et pour réclamer encore plus fortement et à raison des copies en bonne condition et des vraies copies *Ecole et cinéma*.

Depuis 1999/2000, la programmation étant effectivement limitée à 12 films, la complexité du choix d'un programme entre le coordinateur et les responsables des salles associées requiert une harmonisation du travail entre les salles et un plus grand investissement de chacun. Les critères de sélection des films doivent être constamment repensés en trouvant un équilibre entre les différentes exigences des salles plus anciennes dans le dispositif et les nouvelles salles et en s'adaptant au mieux aux différentes réalités de terrain (évolution des élèves, projets pédagogiques des écoles...).

Le problème qui se pose pour les salles qui participent au dispositif depuis plusieurs années est celui de la *monotonie* de la programmation : ce sont les mêmes films qui sont passés et repassés. Si les enfants changent d'une année à l'autre, cela reste difficile de motiver les enseignants qui travaillent avec la salle depuis longtemps. Il est aussi important, pour les salles plus anciennes de concevoir une évolution dans la programmation pour proposer aux élèves déjà initiés un travail plus complexe.

Plusieurs salles signalent une autre limite au choix de programmation dans le déséquilibre du catalogue qui défavorise les films pour le cycle II : « *A Fontenay il y a des enseignants de maternelle très motivés, j'ai aussi des moyennes sections qui suivent vraiment un projet cinéma ! Je n'ai donc pas voulu refuser à des enseignants de travailler sur des projets intéressants, sous prétexte qu'ils avaient une moyenne section...Il y a très peu de choses qui sont proposées pour les moyennes sections. En début d'année, les élèves sont vraiment petits, il faut que je trouve un programme très facile : je programme alors un film en dehors d'Ecole et cinéma en premier, un programme de courts pour les habituer un peu au cinéma...* » (Corinne Chuffart, *Le Kosmos*).

Parmi les critères de choix intervient aussi la question de la *version originale* : le militantisme de la plupart des salles pour le respect de l'identité linguistique du film doit se confronter aux réticences des enseignants et aux difficultés des élèves.

« *Ça a toujours été un dogme, pour moi, de passer de la VO dès que c'est visible, à partir de huit ans, parce que c'est respecter les œuvres, apprendre aux enfants à les découvrir dans leur intégrité, puisque la langue est partie intégrante du son, du film, de la culture. J'explique aux enfants que c'est la voix des acteurs qu'ils entendent...*

*Il y a des collègues qui considèrent au contraire que la VF n'est pas très gênante artistiquement quand elle est bien faite et rend peut-être le film accessible à plus de monde...*

*C'est compliqué, surtout que les enseignants sont confrontés à des difficultés plus grandes, de plus en plus grandes, car les enfants sont de moins en moins lecteurs. Les enseignants sont souvent paniqués par la VO, alors qu'on comprend autant un film par l'image et le ton de la voix. J'en ai eu plusieurs fois la preuve, les enfants arrivent à se débrouiller suffisamment avec ce qu'ils arrivent à lire...*

*Or, c'est pour moi un des échecs de mon travail, au bout de 15 ans, d'avoir plus de mal aujourd'hui à convaincre les enseignants, y compris dans les grandes classes, de voir les films en VO. Je suis arrivée à proposer des fois à certaines classes de lire les sous-titres avec un micro dans la salle...Ce qui est un peu tordu !* » (Corinne Turpin, *La Lucarne*).

Pour *L'Evasion* (Fresnes) la difficulté de proposer des films en version originale est à comprendre dans un contexte plus ample qui est la difficulté de sensibilisation de son public au cinéma de qualité : les films *Ecole et cinéma* ne sont souvent pas connus des enseignants et

l'association film d'Art et Essai et de VO devient synonyme de 'difficile' : « *Souvent on a des demandes extérieures de la part des enseignants : par exemple à la sortie de Petit Poucet, une école a appelé pour faire une réservation pour toutes les classes, c'est dommage que cette école n'ait pas fait une réservation pour Le Corsaire rouge...* ». (Delphine, *L'Evasion*).

Les salles qui programment des films en VO réfléchissent à un équilibre dans la programmation et ont plutôt tendance à reporter la version originale en fin d'année, quand l'apprentissage de la lecture est plus avancé :

« *J'ai toujours été partisan de la VO, mais il est clair que les élèves ont changé, l'apprentissage de la lecture se fait plus tard et les enfants lisent de moins en moins bien. Il y a quelques années, par exemple, j'aurais passé les Aventures de Pinocchio en VO (2h15 en italien) alors que cette année j'ai décidé de le passer en VF car je sais que sinon les enfants n'auraient pas accroché. C'est un souci, parce qu'avant on ne proposait que de la VO et aujourd'hui on doit dispatcher VO et VF : j'essaie de faire une programmation où la VO n'apparaît qu'en fin d'année...*

*La programmation VO depuis 1994 a baissé sur tous les films jeune public, il y a plus de difficulté pour les élèves à appréhender un film en VO* ». (Guillaume Bachy, *Cinemas du Palais*, coordinateur cinéma).

### ***b) Coopération Education Nationale***

L'efficacité d'*Ecole et cinéma*, sa bonne implantation dans un département et son évolution sont basées sur le principe fondamental du *partenariat* entre *Culture* et *Education Nationale*.

Si la tutelle et le travail conjoint des deux ministères ont permis l'initiation de ce projet, il est ensuite indispensable que cette complémentarité se reflète sur le terrain, à plus petite échelle, dans les actions concrètes menées par les personnes missionnées pour coordonner et mettre en œuvre le dispositif sur le département.

Or, dans le département du Val-de-Marne, ce principe de la complémentarité du travail ne semble pas fonctionner : l'absence de répartition des responsabilités et des tâches selon les domaines spécifiques de compétence, le manque de rapports réguliers et d'un travail en

concertation entre les deux coordinateurs, constituent un obstacle à l'organisation du dispositif.

*« Pour ce qui concerne les rapports avec la coordinatrice départementale Education Nationale, ça se passe plutôt bien quand elle a le temps, quand elle n'a pas le temps, elle ne s'investit pas parce qu'elle sait que le dispositif fonctionne plus ou moins sur le département et qu'elle n'a pas besoin de nous suivre au jour le jour. Elle a aussi à gérer les arts plastique, le théâtre, l'architecture, etc., le cinéma étant déjà plutôt bien organisé, c'est quelque chose qu'elle laisse un peu. Puis, des fois, elle a des sursauts d'activité sur le cinéma, elle intervient avec des propositions intéressantes... »*

*Il faudrait une plus grande implication de toute la hiérarchie, les Inspections locales, les Inspections de circonscription, les IEN, les directeurs d'école...C'est ça qui nous manque : pour certaines salles le partenariat fonctionne très bien, mais ce n'est pas le cas pour toutes.*

*Aux Cinémas du Palais, par exemple, on a un très bon rapport avec les enseignants, avec les directeurs, mais par contre on n'a aucun rapport avec les Inspections de circonscription. On n'a pas pris le temps de les lancer et de leur part il n'y a jamais eu la manifestation d'un intérêt vraiment important sur nos actions. Il n'y a pas de rencontre, on n'intervient pas dans les mêmes réunions, donc on ne se connaît pas ou on se connaît de loin... ».* (Guillaume Bachy, *Cinémas du Palais*, coordinateur cinéma).

La complexité des instances de l'Education Nationale, la hiérarchisation et souvent l'extrême bureaucratisation du système rendent inaccessible, à des nombreuses salles, le contact avec des personnes dont l'apport constituerait un appui important aux actions proposées.

Une plus grande implication de la coordinatrice départementale Education Nationale doit être envisagée pour pouvoir penser l'évolution du dispositif ; il est important qu'elle assure, par sa position et ses compétences, les différents rôles-clé :

- le rôle d'interlocuteur privilégié auprès des différentes instances de l'Education Nationale,
- le rôle de vecteur d'information, en tant que relais auprès des directeurs, des enseignants,

- le rôle de centre mobilisateur de relais locaux (conseillers pédagogiques, inspecteurs de circonscription...),
- le rôle d'aide pédagogique,
- le rôle de suivi et d'évaluation des actions engagées,
- le rôle de centre mobilisateur pour l'obtention d'aides concrètes pour la mise en place des formations : il est important de définir la place du cinéma dans l'apprentissage et de réévaluer la position *volontariste* des enseignants engagés.

### ***1.7 – Souhais pour l'avenir d'Ecole et cinéma***

Huit ans d'existence et une extension considérable du nombre d'adhérents ne suffisent pas à faire d'*Ecole et cinéma* une opération affirmée et aboutie : une innovation constante est nécessaire pour éviter la stagnation et le recul des ambitions et des objectifs.

Le département du Val-de-Marne, actif dans la mise en œuvre d'*Ecole et cinéma* depuis son lancement, doit aujourd'hui mettre à profit l'expérience acquise et prospecter des impulsions nouvelles à partir des difficultés rencontrées et des souhaits pour l'avenir.

Quelques pistes de travail se dessinent déjà :

- **Envisager la possibilité d'étendre le travail d'initiation au cinéma aux écoles maternelles (moyennes sections) et aux centres de loisirs :**

Un travail sur le cinéma en direction du jeune public hors temps scolaire est déjà proposé par de nombreuses salles, et dans l'ambition d'une démocratisation de l'accès à la culture, le public des centres de loisirs peut être concerné par *Ecole et cinéma*. Cette possibilité nécessite de réfléchir à de nouvelles modalités d'accueil, de formation, d'animation et de financement. Corinne Turpin (*La Lucarne*, Créteil) témoigne des difficultés qu'il faut prendre en considération dans le travail avec les centres de loisirs :

« *Le travail avec les centres de loisirs de Créteil n'est pas simple, pour de nombreuses raisons : fonctionnement interne, peu de moyens financiers pour leurs activités, manque de formation des animateurs...*

*La Commission cinéma-enfants des centres de loisirs de Créteil, qu'on co-organise avec les Cinémas du Palais, on arrive difficilement à la faire fonctionner, car il n'y a pas de*

*motivation sur l'action culturelle dans les centres, c'est de plus en plus un discours de consommation...*

*Maintenant il y a un nouveau concept, celui de la citoyenneté, qui a un rôle central dans la formation des animateurs des centres de loisirs, et du coup par ce biais on arrive à faire passer un discours sur l'éducation de l'enfant à un comportement de spectateur, à une autonomie et à un vrai choix de spectateur... ».*

- **Solliciter une plus grande mobilisation des représentants nationaux et établir des contacts plus proches entre les représentants institutionnels et les acteurs locaux pour favoriser l'accès des salles à l'intérieur des établissements scolaires :**

*« Si l'information passe par l'Education Nationale, elle est mieux perçue dans les écoles, ça devient officiel et ça donne une plus grande crédibilité au dispositif. Pour l'instant on travaille en direct salle-école, je suis seul à présenter le dispositif dans les écoles alors qu'il a été initié par l'Education Nationale, le Ministère de la Culture et le CNC ! » (Tristan Lacheau, Salle Gérard Philipe).*

- **Développer la recherche de nouvelles formes de partenariat pour mobiliser les ressources nécessaires à de la qualité du travail : sorties scolaires, stages, animations, accueil des enfants dans la salle, coordination et suivi du dispositif :**

*« Si l'on veut améliorer la qualité, il faudrait un poste spécifique (en gros un mi-temps annualisé) sur le volet pédagogique, ça nous permettrait d'être plus présents dans les écoles et de créer un lien plus proche et plus régulier. Si on avait ce travail qualitatif, en deux ou trois ans ce poste se transformerait en un plein temps car il y aurait d'autres projets qui se développeraient, adaptés à la spécificité du travail d'une classe...*

*Les enjeux d'un poste d'animateur jeune public sont multiples : proposer des animations en classes, suivre de près tous les dispositifs, permettre une relation constante avec les écoles, améliorer la communication.*

*Un travail en binôme avec un animateur permettrait d'arriver à constituer un véritable lien entre les écoles et le jeune public au sens large.*

*En termes de budget, pour pouvoir travailler plus en profondeur, tout est très flou, je ne suis pas du tout sûr, pour la saison prochaine, d'avoir quelqu'un qui puisse me relayer... »*  
*(Tristan Lacheau, Salle Gérard Philipe).*

## II. – Ecole et cinéma du point de vue des enseignants. Le questionnaire.

**Nombre d'enquêtes transmises :** 227

**Date de transmission :** début mars 2002.

**Date de retour :** 10 avril 2002.

**Destinataires :** enseignants et directeurs concernés par le dispositif *Ecole et cinéma*, selon les listes fournies par le *Centre culturel Gérard Philipe-Champigny*, *Les Cinémas du Palais-Créteil*, le *Cinéma Le Kosmos-Fontenay-sus-Bois*, le *Cinéma Le Luxy-Ivry*, le *Cinéma Paul Eluard-Choisy-le-Roi*, le *Centre Culture Aragon-Orly*.

**Questionnaires renvoyés :** 47 (14 directeurs – 33 enseignants).

### Exemplaires des questionnaires :

#### DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

##### PRESENTATION

Nom et prénom du Directeur:

Nom de l'École: \_\_\_\_\_

L'école est :  publique  privée / maternelle  élémentaire

Nombre total de classes dans l'École : cycle I : cycle II : cycle III :

Nombre de classes adhérentes au dispositif *Ecole et Cinéma* : cycle I cycle II cycle III

*Ecole et Cinéma* est-il inscrit dans le **projet d'école** ?

oui  non

Salle(s) de cinéma associé(es) : Temps et mode de transport : Tarifs des places :

- 1) Qui vous a contacté pour vous présenter le dispositif *Ecole et cinéma* ?
- 2) Qu'est-ce qui vous a incité à vous inscrire dans le dispositif *Ecole et cinéma* ?
- 3) Comment décririez-vous l'attitude actuelle des enseignants par rapport à l'introduction du cinéma dans votre école?
  - enthousiasme évident  -curiosité modérée  -indifférence
  - méfiance  -autre (précisez) :
- 4) Souhaiteriez-vous un plus grand engagement de la part de votre École dans le dispositif? De quel type?

- 5) Merci de citer les principaux inconvénients rencontrés dans la mise en place d'*Ecole au cinéma*.

## ENSEIGNANT

### PRÉSENTATION :

Nom et prénom de l'enseignant:

Nom de l'Ecole:

Salle(s) de cinéma associé(es) :

Classe:

Nombre d'élèves: |\_|\_|\_|\_|

### 1. Enseignants/*Ecole et Cinéma*

- 1) Qui vous a contacté pour vous présenter le dispositif *Ecole et cinéma* ?
- 2) Qu'est-ce qui vous a incité à vous inscrire dans le dispositif *Ecole et cinéma* ?
- 3) Merci de citer les principaux inconvénients rencontrés dans la mise en place d'*Ecole au cinéma*.

### 2. Animation/activités pédagogiques :

- 1) En début d'année, connaissez-vous déjà les films *Ecole et cinéma* programmés dans les salles ?  oui  non
- 2) Préparez-vous les élèves aux projections ?  oui  non  
Comment ?
- 3) Quels sont les outils pédagogiques dont vous vous servez ?  
Cahiers de notes sur...   
Documents réalisés localement (pistes pédagogiques, fiches d'activité...)   
Vidéocassettes  DVD   
Autres (*spécifier*) :
- 4) Réalisez-vous des travaux après la projection? Quel type d'apprentissages mettez-vous en place ? (écrit, oral, ateliers pratiques...)
- 5) Comment faites-vous le lien entre votre travail en classe et les films vus en salle ?
- 6) Y a-t-il un prolongement autour des projections par des animations avec des professionnels ? (précisez les sujets des animations et l'intervenant)

- 7) Quels sont les thèmes abordés (dans votre travail sur le cinéma ou dans le cadre d'une animation) qui ont le plus intéressé les élèves ?
- 8) Votre école est-elle équipée pour la mise en place d'un atelier de pratique artistique et pour la production de matériaux audiovisuels ?  oui  non

Précisez :

- télévision  - magnétoscope  - lecteur DVD   
 - ordinateur avec lecteur DVD intégré  - banc de montage   
 - vidéo-projecteur  - caméra  - autre :

### 3. Évolution des élèves

1) Comment définiriez-vous l'apport des séances *Ecole et cinéma* dans votre classe ? :

- favorisent le travail de groupe et la socialisation   
 - favorisent l'apprentissage des enseignements fondamentaux   
 - permettent un travail spécifique sur l'image   
 - représentent un apport culturel de qualité   
 - favorisent le développement de l'imagination, des capacités expressives et créatives des enfants   
 - constituent une aide à la formation de la personnalité à travers la culture et le langage cinématographique   
 - autre (précisez)

2) L'intérêt des élèves lors du visionnement est plutôt orienté vers:

- l'histoire racontée dans le film  - les personnages  - la bande son   
 - les sentiments véhiculés par le film  - le genre   
 - les aspects techniques (trucages, effets spéciaux...)  - autre (précisez):

3) Pouvez-vous mentionner ce que les élèves ont retenu du travail d'animation effectué au sein de votre classe et comment ils l'ont intégré dans leurs connaissances?

### 4. Formation :

1) Avez-vous participé à des stages ou journées de formation *Ecole et cinéma*?

- oui  non

Spécifier le type de stage et son contenu (projection de film et rencontres avec les réalisateurs, analyse du langage filmique, ateliers de production audio-visuels...)

- 2) Si vous avez participé à des formations, pourriez-vous les évaluer par rapport à vos exigences ? (Précisez les mérites et les manques)
- 3) Seriez-vous intéressé par des séances de prévisionnement organisées dans votre salle sur les films *Ecole et cinéma*?

### 5. La salle de cinéma/les films

- 1) Quelles sont vos impressions sur la salle de cinéma *Ecole et cinéma* qui vous accueille relativement à (précisez le nom de la salle):
- conditions d'accueil des enfants/prix des places
  - qualité de la projection
  - politique d'animation (présentation des films, débats, animation en classe...)
- 2) Combien de films avez-vous visionnés depuis la rentrée ? Lesquels ?
- 3) Au fil des séances le comportement des enfants dans la salle de cinéma a-t-il évolué ? Si oui, comment ?
- 4) Quel film a été le plus apprécié par les élèves ?
- 5) Quel film a été le plus utile d'un point de vue pédagogique ? Pourquoi ?
- 6) Etes-vous satisfait du choix de films proposé par le catalogue *Ecole et cinéma* ? Auriez-vous des propositions en plus ?

---

**Observations, commentaires, attentes :**

### Analyse des données :

RÉPONSES DIRECTEURS D'ÉCOLE (14 QUESTIONNAIRES)	RÉPONSES ENSEIGNANTS (33 QUESTIONNAIRES)
<b>Ecole et Cinéma est-il inscrit dans le projet d'école ?</b> Oui : 35,71% Sans réponse : 7,14% Non : 57,14%	
<b>Mode de transport</b> A pied : 57,14% Car municipaux : 35,71% Sans réponse : 7,14%	
<b>1. Qui vous a contacté pour vous présenter le dispositif <i>Ecole et cinéma</i> ?</b> Salle de cinéma/service culturel : 64,28%	Salle de cinéma/service culturel : 60,6%

Collègues d'une autre école : 14,28% Conseiller pédagogique : 7,14% Enseignants intéressés : 7,14% Sans réponse : 7,14%	Directeur : 18,18% Collègues : 15,15% Conseiller pédagogique : 3,03% Sans réponse : 3,03%
<b>3. Comment décririez-vous l'attitude actuelle des enseignants par rapport à l'introduction du cinéma dans votre école?</b>  enthousiasme évident : 64,28%      méfiance : 0% curiosité modérée : 35,71%      autre : 0% indifférence : 0%	
<b>4. Souhaiteriez-vous un plus grand engagement de la part de votre École dans le dispositif? De quel type?</b> Non : 42,85% Projet d'école/classe à PAC cinéma : 14,28% Dans l'exploitation pédagogique du cinéma : 14,28% Sans réponse : 28,57%	

#### RÉPONSES DIRECTEURS-ENSEIGNANTS (47 QUESTIONNAIRES)

#### 2. Qu'est-ce qui vous a incité à vous inscrire dans le dispositif *Ecole et cinéma* ?

Programmation : 22,41%	Les animations : 6,89%
Elargir la culture cinématographique des enfants : 13,79%	L'existence d'une classe à PAC cinéma : 5,17%
Collègues : 12,06%	Disponibilité de ressources pédagogiques : 3,44%
Le rapport privilégié avec la salle : 10,34%	Projet étalé sur l'année : 3,44%
Apport culturel : 8,62%	Réputation, qualité du dispositif : 3,44%
Propre passion/goût cinéma : 6,89%	Pas de réponse : 3,44%

#### Merci de citer les principaux inconvénients rencontrés dans la mise en place d'*Ecole au cinéma*.

Aucun : 26%	Méconnaissance des films au moment du choix : 4%
Déplacement à pied (temps et dangers) : 16%	Dates retenues longtemps à l'avance : 2%
Organisation transports municipaux 8%	Stages le mercredi : 2%
Choix restreint des films : 8%	Coût des places : 2%
Manque d'animations : 4%	Pas de réponse : 28%

## RÉPONSES ENSEIGNANTS (33 QUESTIONNAIRES)

### 2. ANIMATIONS – ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

#### 1. En début d'année, connaissez-vous déjà les films *Ecole et cinéma* programmés dans les salles ?

Oui : 87,87% Non : 12,12% Sans réponse : 0%

#### 2. Préparez-vous les élèves aux projections ? Oui : 84,84% Non : 12,12% Sans réponse : 3,03%

#### Comment ?

Présentation/résumé du film : 38,23%	Avec les images des <i>cartes postales</i> : 11,76%
Utilisations des <i>Cahiers de notes sur...</i> : 29,41%	Consignes sur l'attitude à tenir en salle : 2,94%
Présentation des personnages : 17,64%	

#### 3. Quels sont les outils pédagogiques dont vous vous servez ?

Cahiers de notes sur... : 47,36%	<i>Documents réalisés localement (pistes pédagogiques, fiches d'activité...)</i> : 7,01%
<i>Vidéocassettes</i> : 24,56%	<i>DVD</i> : 0 – 0%

**Autres (spécifier)** : Affiches : 8,77% Cartes postales : 3,5% Livres : 3,5% TDC : 3,5%

Expérience personnelle pour les films déjà vus : 1 – 1,75%

#### 4. Réalisez-vous des travaux après la projection? Oui : 96,96% Non : 3,03% Sans réponse : 0%

#### Quel type d'apprentissages mettez-vous en place ? (écrit, oral, ateliers pratiques...)

Débat oral ( <i>j'aime – j'aime pas</i> ): 28,30%	Ecriture de scénario : 3,77%
Oral (résumé, reprise des éléments de la narration) : 16,98%	Questionnaire/fiches de compréhension : 3,77%
Ecrit (résumé, critique, écriture titre et nom des personnages aux maternelles...): 16,98%	Ateliers Vidéo : 3,77%
Dessin : 15,09%	Réalisation affiches : 3,77%
Travaux arts plastiques : 5,66%	Storyboard : 1,88%

#### 5. Comment faites-vous le lien entre votre travail en classe et les films vus en salle ?

À travers le sujet du film : 34,28%	Travail sur l'image en général : 2,85%
Travail sur l'expression écrite et orale : 31,42%	Lien avec les arts plastiques : 2,85%
Pas de lien : 11,42%	Sans réponse : 17,14%

### 6. Y a-t-il un prolongement autour des projections par des animations avec des professionnels ?

Oui : 48,48% Non : 42,42% Sans réponse : 9,09%

(précisez les sujets des animations et l'intervenant)

Animations en classe de G. Bachy, <i>Cinemas du Palais</i> (analyse séquences, le langage et les techniques du cinéma) : 50%	Animations dans le cadre de classes à PAC (le cinéma d'animation, ateliers de réalisation...) : 18,75%
Rencontres avec réalisateurs-scénaristes dans le cadre de <i>Ciné Junior</i> : 25%	Visite cabine de projection : 6,25%

### 7. Quels sont les thèmes abordés (dans votre travail sur le cinéma ou dans le cadre d'une animation) qui ont le plus intéressé les élèves ?

Notions techniques sur le langage filmique, prise de vues et trucages : 27,27%	Les animaux d'Afrique (Katia et le crocodile) en liaison avec la classe à PAC Arts Premiers : 3,03%
Le cinéma d'animation : 12,12%	Le jeu des acteurs : 3,03%
Corsaires et pirates (Le Corsaire rouge) : 6,06%	La bande son : 3,03%
L'enfance au cinéma : 6,06%	Cinéma muet : 3,03%
Le film, du scénario à la sortie en salle : 6,06%	Sans réponse : 24,24%
La cabine de projection : 6,06%	

### 8. Votre école est-elle équipée pour la mise en place d'un atelier de pratique artistique et pour la production de matériaux audiovisuels ? Oui : 100%

Précisez :

Télévision : 100%	Banc de montage : 6,06%
Magnétoscope : 96,96%	Vidéo-projecteur : 3,03%
Caméscope : 39,39%	Lecteur DVD : 0%
Ordinateur avec lecteur DVD intégré : 12,12%	

## 3. ÉVOLUTION DES ÉLÈVES

### 1. Comment définiriez-vous l'apport des séances *Ecole et cinéma* dans votre classe ?

(Réponse à choix multiple)

Représentent un apport culturel de qualité : 93,93%	Favorisent le travail de groupe et la socialisation : 54,54%
Favorisent le développement de l'imagination, des capacités expressives et créatives des enfants: 84,84%	Permettent un travail spécifique sur l'image : 51,51%
Constituent une aide à la formation de la personnalité à travers la culture et le langage cinématographique :	Favorisent l'apprentissage des enseignements fondamentaux : 18,18%

75,75%	
Autre (précisez): 0%	

**2. L'intérêt des élèves lors du visionnement est plutôt orienté vers:**

**(Réponse à choix multiple)**

L'histoire racontée dans le film : 87,87%	Les aspects techniques (trucages, effets spéciaux... : 30,3%
Les personnages : 63,63%	Le genre : 18,18%
Les sentiments véhiculés par le film : 54,54%	La bande son : 9,09%
Autre (précisez): 0%	

**3. Pouvez-vous mentionner ce que les élèves ont retenu du travail d'animation effectué au sein de votre classe et comment ils l'ont intégré dans leurs connaissances?**

Eveil esprit critique : 17,5%	Plus grande attention et implication dans le travail d'équipe : 5%
Connaissance langage cinématographique, techniques de réalisation : 15%	Sans réponse : 52,5%
Culture cinématographique : 10%	

**4. FORMATION**

**1. Avez-vous participé à des stages ou journées de formation *Ecole et cinéma*?**

Oui : 24,24%    Non : 60,6%    Sans réponse : 15,15%

**Spécifier le type de stage et son contenu (projection de film et rencontres avec les réalisateurs, analyse du langage filmique, ateliers de production audio-visuels...)**

Journée de formation du 13 mars 2002, pour tous les participants.

**2. Si vous avez participé à des formations, pourriez-vous les évaluer par rapport à vos exigences ?**

**(Précisez les mérites et les manques).**

Une journée de formation sur l'année est insuffisante: 37,5%	Constituent un lieu de rencontre et d'échange : 12,5%
Trop théoriques : 12,5%	Sans réponse : 25%
Représentent un apport culturel et cinématographique : 12,5%	

**3. Seriez-vous intéressé par des séances de prévisionnement organisées dans votre salle sur les films *Ecole et cinéma*?**

Oui : 72,72%    Non : 9,09%    Existent déjà : 3,03%    Sans réponses : 15,15%

## **5. LA SALLE DE CINÉMA/LES FILMS**

### **1. Quelles sont vos impressions sur la salle de cinéma *Ecole et cinéma* qui vous accueille relativement à (précisez le nom de la salle):**

Une grande satisfaction est exprimée concernant les conditions d'accueil des enfants, le prix des places et la qualité de la projection. Quant à la politique d'animation, le souhait est qu'elle soit développée.

Deux remarques importantes :

-Les enseignants qui travaillent avec les *Cinémas du Palais* signalent l'excellent travail d'animation de Guillaume Bachy

-M. Bastide signale le travail remarquable fait par l'équipe du cinéma *Paul Eluard* de Choisy-le-Roi : animations en classe, visite du cinéma et rencontre avec les techniciens, aide au financement pour la réalisation d'un film d'animation en 2000-2001.

### **2. Combien de films avez-vous visionnés depuis la rentrée ? Lesquels ?**

Les films visionnés sont en moyenne trois pour les cycles II et III, pour la plupart des classes maternelles le choix dans le catalogue *Ecole et cinéma* est limité à un où deux films et associé à une autre programmation.

Les films les plus vus : *L'argent de poche*, *Les aventures de Pinocchio*, *Le Corsaire rouge*, *Les Burlesques*.

Le 63,63% des classes participent, en plus d'Ecole et cinéma, à d'autres projections (programmation jeune public de la salle, festival *Ciné Junior*).

### **3. Au fil des séances le comportement des enfants dans la salle de cinéma a-t-il évolué ?**

Oui : 63,63% Sans réponse : 36,36%

**Si oui, comment ?**

Evolution de l'intérêt et de l'attention : 91,66%
---

Attitude moins consommatrice : 8,33%
--------------------------------------

### **4. Quel film a été le plus apprécié par les élèves ?**

Les deux titres les plus votés : *L'Argent de poche* et *Le Corsaire rouge*.

Parmi les films préférés par les élèves, beaucoup ont été visionnés dans le cadre du festival *Ciné Junior*: *Matilda*, *La nounou et les pirates*, *Ernst, Nagisa*, *La forteresse suspendue*,

### **5. Quel film a été le plus utile d'un point de vue pédagogique ? Pourquoi ?**

Le film le plus voté : *L'argent de poche*

(Étude des plans, scénario, identification forte avec les personnages, portrait de la France des années '70)

### **6. Etes-vous satisfait du choix de films proposé par le catalogue *Ecole et cinéma* ?**

La majorité des enseignants exprime sa satisfaction pour le choix proposé par le catalogue *Ecole et cinéma*.

Parmi les propositions : plus de choix pour les maternelles, films plus récents, les classiques du cinéma américain, des comédies musicales et un cycle *Hitchcock*.

**Observations, commentaires, attentes :**

*Nous allons au cinéma voir les films d'Ecole et cinéma, en priorité pour voir des films de qualité non récents, puis pour 'aller au cinéma', ce que certains enfants de maternelle ne font jamais avec leurs parents ! Globalement, depuis plusieurs années, que nous participons à ces séances, les enfants ont toujours apprécié films et courts-métrages. (Cinq enseignants de l'Ecole Elisa Lesourd, Fontenay-sous-Bois. Classes : GS et MS).*

*Les enfants sont heureux de participer à ce projet. Ils attendent les séances avec impatience et l'animateur avec curiosité. Il serait sûrement bien qu'une progression et qu'un approfondissement soient envisagés au CMI puis au CM2, les enfants mûrissant. (Mme Fanet, Ecole Victor Hugo, Créteil. Classe : CE2)*

*Le Cahier de notes très complet et intéressant pour le cycle III et les enseignants ne peut pas être utilisé avec des GS et des fois on n'a pas d'autres documents sur le film. (Mme Jakubowicz, Ecole Jean Zay, Fontenay-sous-Bois. Classe : GS )*

*Serait-il possible d'avoir le choix entre plusieurs films ? Et d'avoir un intervenant spécialisé ? Merci. L'expérience est à poursuivre. (M. Pain, Ecole Marcel Cachin, Champigny-sur-Marne. Classe : CE2)*

*Le choix de films est insuffisant pour les enfants de cycle I et II. Pourquoi pas un Ecole et cinéma 'spécial Maternelle' ? (Ecole Maternelle Les Bleuets, Fresnes. Classe : GS)*

### **III. – Compte-rendu d’une journée de formation départementale *Ecole et cinéma*. Cinéma Paul Eluard, Choisy-le-Roi, 13 mars 2002**

**Enseignants participants : 58**

#### **Programme :**

9h00 Accueil café

Projection du film « *Le Corsaire, le Magicien, le Voleur et les enfants* » de Julie Gavras.

Rencontre avec l’Inspection Académique et l’association *Les enfants de cinéma* sur les activités pédagogiques autour du cinéma et les aides possibles.

12h30 Repas sur place

13h30

Projection du film « *Où est la maison de mon ami ?* » d’Abbas Kiarostami.

Rencontre avec Carole Desbarats, Directrice d’Etudes à la FEMIS, pour la présentation du DVD «*Où est la maison de mon ami ?*», dans la collection *L’Eden cinéma*, dirigée par Alain Bergala, produite par le CNDP et conçue pour accompagner, en cinéma, le plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l’école.

Dès l’ouverture de la journée, une importante constatation est mise en évidence par Michèle Laurent-Voirin, coordinatrice départementale Education Nationale : beaucoup d’enseignants se sont mobilisés, sur leur temps libre, pour être formés dans un domaine qui n’est pas forcément reconnu par le plan académique.

C’est une preuve de volonté, d’engagement, de besoin de formation et d’échange d’expériences dont il faut tenir compte : *Ecole et cinéma* va bien au-delà d’une simple sortie, d’un temps de *distraktion* par rapport au temps *sérieux du travail scolaire*. Beaucoup d’enseignants montrent ainsi avoir saisi pleinement les enjeux du dispositif, en reconnaissant l’importance d’acquérir des

outils pour retravailler les films en classe et mettre en valeur la portée pédagogique du cinéma dans un projet éducatif.

### **«Le Corsaire, le Magicien, le Voleur et les Enfants» : le cinéma comme outil d'apprentissage**

Julie Gavras filme, tout au long d'une année scolaire, les vingt-cinq enfants et l'instituteur de la classe de CM1A de l'école élémentaire Jean Jaurès de Décines dans la banlieue Est de Lyon, engagés dans un travail sur le cinéma. Avec François Minadakis, leur instituteur, les enfants profitent des nombreuses activités qui leur sont proposées dans le cadre scolaire : ils participent à l'opération *Ecole et cinéma*, travaillent avec un réalisateur de court-métrage (Eric Guirado), un professeur de filmage, participent à des ateliers d'initiations au langage cinématographique, réalisent des affiches, rédigent des histoires, apprennent à écrire un scénario, à placer la caméra, à filmer plan par plan l'histoire qu'ils ont imaginée, se confrontant ainsi aux différentes étapes de la réalisation.

L'instituteur arrive à mettre en valeur les films visionnés et le travail sur le cinéma comme un formidable outil d'apprentissage : travailler le cinéma c'est aussi travailler la lecture, apprendre à écrire et à s'exprimer, développer un sens critique...

Beaucoup d'enseignants réagissent immédiatement à la projection, en évoquant le sentiment, à la fois de plaisir et de frustration, ressenti en regardant le film: les enfants de l'Ecole Jean Jaurès de Décines vivent, le long d'une année scolaire, une expérience enrichissante en profitant de conditions de travail idéales : des moyens humains et financiers considérables et un volume horaire important sont dévolus au cinéma.

La discussion s'oriente alors sur le problème du financement des activités liées au cinéma et sur les moyens mis à dispositions dans le Val-de-Marne.

Michèle Laurent-Voirin rappelle l'existence de subventions de l'Inspection Académique pour les classes-festival, mais elle souligne aussi qu'il faut faire la différence entre *volontés, enveloppes et hasard* : son absence au moment de l'attribution du budget a fait que les classes-festival passent à la trappe.

Les classes à PAC représentent aussi un moyen de financement, mais il n'y en a eu que huit, pour le cinéma, sur le département, beaucoup de dossiers ayant été refusés.

Les informations concernant la mobilisation des ressources pour développer des actions autour de *Ecole et cinéma*, concernant la connaissance des partenaires qui peuvent apporter des aides, ainsi que la réalisation d'un projet de classe à PAC (la définition du concept en partenariat avec un artiste ou un responsable culturel, sa validation, le déclenchement de financements et sa mise en oeuvre) semblent être encore trop dispersées et peu connues par les enseignants.

Les enseignants soulèvent aussi le problème du financement des transports, qui représente une contrainte non négligeable : dans le département du Val-de-Marne, c'est la municipalité qui gère les transports et qui est donc un autre partenaire incontournable dans la mise en place du dispositif.

La richesse du travail en binôme, entre l'enseignant et l'artiste ou le professionnel de la culture, qui se dégage du documentaire de Julie Gavras, suscite aussi des réactions de la part des enseignants, dont un venu de Champigny : « *Il y a quelques années on avait des intervenants qui venaient dans les classes pour proposer un travail sur le film visionné en salle...Ce n'est plus le cas aujourd'hui* »

Nathalie Boutier, coordinatrice jeune public au *Centre culturel Gérard Philipe* de Champigny, intervient en expliquant qu'à l'époque, avant la participation à *Ecole et cinéma*, la salle payait un animateur pour des interventions dans les classes, mais le développement du dispositif, en termes de quantité, ne permet plus de continuer l'action d'animation car elle est insoutenable financièrement.

Les deux coordinateurs Education Nationale et Cinéma rappellent que dans le cas de Décines, l'ensemble de l'école se concentre sur le cinéma, ce qui permet un meilleur travail d'organisation pédagogique, des temps d'ateliers et une canalisation des moyens financiers. Et, surtout, ils attirent l'attention sur ce qui est fait sans moyens, sur les propositions, les pistes pédagogiques construites par l'instituteur autour des films, sur les émotions des enfants, leur étonnement devant l'écran...

« *C'est la première fois que je vais au cinéma...C'est comme si l'homme est devenu géant !* » (Pauline dans *Le Corsaire, le Magicien, le Voleur et les Enfants*).

### **L'initiation à la création : la réalisation d'un film en classe**

Michèle Laurent-Voirin rappelle l'existence des points média-conseil, lieux destinés à la promotion de l'usage des technologies éducatives, auprès des enseignants. Ils assurent différentes fonctions, comme l'assistance pédagogique et technique, l'information sur les logiciels, les matériels et les formations liées aux usages pédagogiques, le prêt aux établissements de matériels et de logiciels, dans le cadre d'un projet spécifique.

Sont à dispositions des enseignants des ordinateurs multimédias, des magnétoscopes et caméscopes numériques et analogiques, des appareils photos numériques, des bancs de montage, un système de montage numérique (*Casablanca*).

Mais la question de la réalisation d'un film, dans le cadre scolaire, va bien au-delà de la disponibilité de moyens techniques et de la formation à leur utilisation.

Il est évident de réagir avec un certain enthousiasme en voyant les enfants de Décines travailler en groupe, pour concevoir et réaliser leur court-métrage : on perçoit l'importance du faire et du passage à l'acte, mais il faut aussi considérer tous les risques implicites...

Pour Michèle Laurent-Voirin, il faut faire la différence entre le *faire* et la nécessité d'arriver à un *produit fini*. Arriver à un produit fini n'est pas une fin en soi, et risque souvent de mener à des productions caricaturales de spectacle de fin d'année.

Alain Bergala dans *L'hypothèse cinéma*<sup>26</sup> développe longuement cette question : la création a un rôle essentiel et irremplaçable dans l'éducation au cinéma, mais cette expérience rentre souvent en contradiction avec la finalité d'une réalisation collective à montrer aux parents, aux élèves, au public d'un festival spécialisé... :

*'[...] le but premier de la réalisation n'est pas le film réalisé comme objet-film, comme « produit », mais l'expérience irremplaçable d'un acte, même très modeste de création. [...] Cette perversion de la réalisation en milieu scolaire qui consiste à tout miser et tout organiser*

---

<sup>26</sup> A. Bergala, *L'hypothèse cinéma. Petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Cahiers du Cinéma. Essais, 2002. Cf. en particulier Ch. VII, *Créer en classe : le passage à l'acte*

*pour la « réussite » du résultat final, un objet-film réussi, séduisant, cent pour cent communicant, entraîne souvent une confiscation de l'acte de création' (110, 113).*

Le souci de communication et le désir d'efficacité risquent de faire perdre de vue le processus même de l'apprentissage, une connaissance qui est en train de se faire et qui peut passer par l'erreur, plutôt que l'exhibition d'un savoir déjà constitué.

### **La formation des enseignants : les stages Ecole et cinéma**

Le problème des stages, proposés sur le temps libre, est mis en avant par les enseignants : la formation est pour la plupart d'entre eux un élément indispensable pour assurer la qualité de leur travail.

*- Il faut une base et un entraînement continu sur le cinéma, il faudrait repenser la formation et envisager des journées de travail avec des professionnels... (Un enseignant).*

*- Il y a quelques années, il y avait des formations Ecole et cinéma sur une semaine et les inscrits n'étaient que dix ou onze ! Au PDF il existe des stages cinéma, mais il y a de nombreuses priorités ministérielles (langues vivantes, maîtrise de la langue, science...). La partie qui reste aux arts et à la culture existe, mais si on décline entre les différents domaines, la place du cinéma dans les formations s'avère limitée. (Michèle Laurent-Voirin).*

Michèle Laurent-Voirin clôt la première partie de la journée avec une proposition de constitution d'un réseau pédagogique – où les salles joueraient le rôle de pôles référents, de relais – lieu d'échange d'expériences, de propositions de pistes pédagogiques, de documents qui pourraient être mis à disposition sur le site académique.

### **«Où est la maison de mon ami ?» Le film, le DVD. Présentation de Carole Desbarats**

Rappelons que Carole Desbarats est Directrice des Etudes à la FEMIS et qu'elle anime le groupe de réflexion des *Enfants de cinéma*, qui organise des séries de projections suivies d'un débat (*Les Projections Chimères*) une fois par mois, au *Forum des Images* : ces projections ont,

pour objectif, d'inviter à une réflexion sur les circonstances favorables pour la réalisation d'une véritable rencontre entre les films et les enfants.

Cette année, le cycle *J'comprends pas*<sup>27</sup>, invite les spectateurs à se mettre, en tant qu'adulte, dans les conditions qui pourraient ressembler à celles d'un enfant face à un film et qui éprouverait un sentiment de perplexité. *Comment aborder des films que des différences de culture, de génération, rendent parfois opaques ? Comment s'intéresser aux films qui plaisent aux autres, sans nous attirer ?*

Pour souligner le respect de la cérémonie du film en salle, qui reste incontournable, la présentation du DVD suit la projection du film de Kiarostami... une belle copie *Ecole et cinéma !*

L'intérêt premier de ce type de DVD n'est d'ailleurs pas la possibilité de voir le film en entier dans sa continuité, mais plutôt la possibilité d'avoir un accès aisé au *fragment* (extrait-séquence) : on peut, grâce au DVD accéder instantanément à un fragment précis d'un film et le mettre en rapport, tout aussi instantanément, avec d'autres images et d'autres sons. Cette mise en relation est une opération créative, soit une opération de montage, l'exercice même de la pensée.

Afin de mettre en valeur la spécificité de la nouvelle collection de DVD dirigée par Alain Bergala, Carole Desbarats propose un travail comparatif avec d'autres DVD présents dans le commerce : la simple consultation du sommaire indique que les DVD de la collection *l'Eden cinéma* présentent une grande richesse en termes de données.

Dans le DVD «*Où est la maison de mon ami ?*», de nombreux documents permettent d'approcher l'œuvre, au-delà du film disponible intégralement:

*Le pain et la rue* : un film de Abbas Kiarostami

*Abbas Kiarostami, vérités et mensonges* : un film de Jean-Pierre Limosin

*Abbas Kiarostami commente son film* avec Alain Bergala

*D'où viens-tu l'ami ?* : Un film de Jean-Louis Cros

*Petite histoire de la miniature persane* : Un film de Jean-Louis Cros

*Portfolio* : choix de documents qui mettent en rapport le film avec d'autres formes d'art.

---

<sup>27</sup> Quelques-uns des films au programme dans le cycle : *Matrix* de A. et L. Wachowski, *Une chambre en ville* de Jacques Demy, *Le tombeau des lucioles* de Isao Takahata, *Sous le soleil de Satan* de Maurice Pialat, *Johnny Guitare* de Nicolas Ray, *L'anglaise et le duc* d'Eric Rohmer...

En montrant quelques extraits de ces documents, Carole Desbarats attire l'attention sur l'important apport de savoirs (proposés de façon à la fois érudite et simple) ainsi que sur l'exigence esthétique : ces DVD sont un véritable objet de cinéma, *le sens de ce qui est dit est porté par les cadrages, les ombres et les lumières, l'éclairage et la mise en scène.*

### **Les DVD, un nouveau support et des nouvelles possibilités pédagogiques**

Le passage de la cassette vidéo au DVD représente un progrès technologique décisif : le DVD permet une plus grande possibilité de stockage d'images et sons, une grande qualité visuelle et sonore, une vitesse de convocation et circulations entre les extraits (le séquençage détaillé permet un contrôle de la lecture des séquences : accès direct à une séquence ou à un temps donné, lecture, arrêt sur image, avance et retour rapides) et une possibilité d'approche *tabulaire* (à savoir que dans une cassette vidéo il était possible d'enregistrer de nombreuses séquences, mais leur ordre et rapport de proximité restaient fixes).

Ces fonctionnalités, dans un usage pédagogique, sont très importantes et ouvrent des voies novatrices dans l'approche du cinéma.

*«Longtemps, les outils pédagogiques cinéma ont été fondés sur un modèle didactique dominant, et très ancien, celui de la voix qui sait, qui décrypte, qui analyse, qui commente des plans ou des séquences de film. » (A. Bergala , L'hypothèse cinéma, p. 74).*

Le support DVD permet de passer d'une didactique verticale (de celui qui sait à ceux qui apprennent) et linéaire à un rapport à la connaissance comme construction, mise en rapport, association et circulation entre de multiples fragments. Les rapports de sens, les significations ne sont pas déjà donnés et figés, mais sont à créer par chacun.

Simple à l'usage, le DVD n'est pas un objet fait pour résister, ou susciter de crainte – dit Carole Desbarats – c'est un outil ouvert, qui ne répond pas à un strict fonctionnement pédagogique. Fait d'apports complémentaires et de possibilités d'approches multiples et hétérogènes, l'utilisateur (l'enseignant et l'élève) doit y pénétrer, avec un esprit *vagabond*, pour

repérer et imaginer de possibles pistes de travail, des enchaînements de sens qui ne sont pas déjà imposés par une logique prédéfinie, un modèle établi.

#### **IV. – Le temps des interrogations et des bilans. Transcription d’une rencontre avec Michèle Laurent-Voirin, coordinatrice départementale Education Nationale**

Une politique intense et enthousiaste, pour le développement des arts et de la culture à l’école, a été conduite depuis dix ans dans le département du Val-de-Marne. Un travail en profondeur a été accompli, les sollicitations ont été nombreuses et, aujourd’hui, globalement, sur le département, toutes les écoles ont un lien avec le *culturel*.

Désormais, la phase de mise en place d’actions culturelles et artistiques et la logique euphorique du départ se sont achevées et vient le temps des interrogations et des bilans. Le devoir de l’Education Nationale est de s’interroger sur ce que ces pratiques artistiques et culturelles ont apporté, en termes d’apprentissage.

Il s’agit, pour évaluer la portée de ces actions, de s’interroger, avant tout, sur la mission de l’école. Or, cette mission consiste à favoriser la réussite scolaire de tous les élèves.

Une évaluation, concernant les résultats scolaires (données régionales et nationales), a constaté que l’apport du culturel n’a pas apporté des changements, ni en termes de résultats (dans les enseignements fondamentaux), ni en termes de comportement (violence à l’école). Dans les zones d’apprentissage prioritaires, l’évaluation a enregistré une tendance à la baisse dans les résultats scolaires, malgré les actions culturelles.

#### **Arts et cultures à l’école**

Quand on parle d’apprentissage il faut distinguer trois ordres :

1. *l’éducatif* : enseignements fondamentaux
2. le *culturel*
3. le *civique* : le thème de la citoyenneté, du comportement, la prise de distance critique

En quoi les pratiques culturelles, riches et nombreuses vont aider les apprentissages ?  
Qu’est-ce que vont-elles apporter aux élèves ?

Il faut faire la preuve que le culturel apporte quelque chose en termes d'apprentissage ; si ce n'est pas le cas, il pourrait y avoir un recul dans l'investissement dans les pratiques culturelles à l'école.

## **Education et cinéma**

Pour ce qui concerne plus spécifiquement le cinéma, l'apprentissage du langage de l'image, l'ouverture culturelle aux styles et genres cinématographiques des différents Pays, le comportement dans une salle de cinéma et l'acquisition d'un goût et d'un œil critique de spectateur averti, font partie intégrante de la mission éducative, culturelle et civique de l'école. Mais la question est de savoir comment les enseignants vont se servir du cinéma pour travailler avec les élèves.

Face au constat du manque de résultats, s'il y a encore sur le terrain des enseignants engagés et convaincus de l'importance du cinéma, au niveau de l'encadrement, les politiques s'infléchissent.

## **Ecole et cinéma, quelques hypothèses sur le manque**

*Manque de savoir et de savoir faire des enseignants dans le domaine du cinéma* : les enseignants sont souvent démunis, n'ayant jamais reçu une formation spécifique dans ce domaine. Les outils, du type *Les cahiers de notes sur...* sont faits par des professionnels et sont de grande qualité, mais pour l'enseignant néophyte, ce n'est pas simple, il faudrait déjà une certaine connaissance de l'image en général, et du film en particulier, pour pouvoir y rentrer et les exploiter pédagogiquement.

*Manque au niveau de la formation initiale et continue* : les arts plastiques étant obligatoires à l'école, et non pas le cinéma, par la force des choses, celui-ci passe toujours après. Il y a une hiérarchisation des priorités dans la formation.

Ce sont les politiques locales, l'impulsion des circonscriptions qui déterminent les priorités, les moyens et, par conséquent, l'engagement des enseignants dans les formations.

*Manque de coordination et de dynamisme* : pour qu'*Ecole et cinéma* fonctionne, un croisement efficace, entre l'Education Nationale d'une part et les salles de cinéma de l'autre, est nécessaire. Mais le rôle du coordinateur n'est pas suffisant, il faut quelqu'un, localement, qui garantisse l'engagement et prenne en charge le suivi du dispositif.

Le travail du coordinateur école consiste à dynamiser les relais sur place et ce travail est plus facile dans d'autres domaines que le cinéma. Les personnes changent, il faut tenir compte de la hiérarchie dans les relais locaux et essayer de s'opposer aux forces d'inertie.

C'est une réelle difficulté : si les relais ne fonctionnent pas, ou refusent de fonctionner, la seule action du coordinateur demeure inefficace.

## **Réactions**

Des questions importantes émergent de cette rencontre et doivent être clairement posées pour penser l'évolution d'*Ecole et cinéma* et en définir les objectifs.

Il semble difficile de pouvoir évaluer l'apport du cinéma à l'école si on n'en définit pas d'abord sa place parmi les apprentissages. Quelle est la place et la valeur que le système éducatif attribue aux enseignements artistiques et en particulier au cinéma ?

N'y a-t-il pas, encore, une distinction entre les matières *nobles* (apprentissage fondamentaux) et les arts, qui risquent ainsi de continuer à être reléguées au statut de simple instrument de loisir ?

On continue à évoquer la rentabilité du cinéma, en fonction de son utilité vis-à-vis des autres matières, en fonction du développement de capacités qui peuvent être réinvesties dans d'autres apprentissages ou comme stratégie de contournement de l'échec scolaire.

N'y a-t-il pas un risque, à faire rentrer le cinéma à l'école en voulant le plier aux impératifs pédagogiques et en traduisant l'expérience artistique en contenus de savoirs orientés vers la formation ?

Le cinéma semble résister au modèle du *savoir*, il n'est pas une *discipline*, il n'est pas une matière constituée : c'est un objet fluide, qui continue à se transformer et qui convoque la pensée en mettant en jeu l'affect, en fabriquant de l'imaginaire, du symbolique. C'est une expérience du

temps et de l'espace qu'on ne peut pas réduire aux valeurs d'immédiateté et d'efficacité, souvent recherchées par le système éducatif sans perdre sa dimension essentielle.

Il nous semble donc important de continuer à réfléchir sur la proposition de nouvelles situations pédagogiques, sur les modalités de formation des enseignants et sur des moyens d'évaluation des *résultats* autres que le retour sur les apprentissages fondamentaux.

Si le débat sur la rencontre entre le cinéma et l'école n'est pas nouveau, il est cependant loin d'être résolu : cette rencontre se fait dans un rapport de tension, se constitue sur un équilibre précaire, qui est toujours à construire, à refonder et qui risque à tout moment de basculer. On pourrait penser l'entrée du cinéma à l'école comme un *pharmakon*, dans le sens où il permet la mise en place de conditions d'apprentissage dynamiques, mais il s'agit d'un *pharmakon* qui peut facilement devenir *poison* si l'image est aplatée sur un modèle scolastique stérile et figé.

## V. – Ecole et cinéma avec les *Cinémas du Palais* : un film, une animation

Analyser, décrire *Ecole et cinéma* signifie passer par les voix, les témoignages de différents acteurs... Et si l'on peut mettre en place des dispositifs d'évaluation tels que l'entretien ou le questionnaire, pour les enseignants, les coordinateurs et les salles associées, il est bien plus difficile de recueillir les réactions, les émotions des enfants, d'évaluer l'impact des actions réalisées.

Pour marquer la présence des enfants dans cette évaluation et pour avoir un aperçu de leur approche du cinéma, j'ai décidé de partager avec certains d'entre eux, deux moments importants dans la mise en œuvre du dispositif : la projection dans la salle de cinéma et le travail sur le film en classe avec l'animateur.

### **L'école au cinéma.**

#### ***Cinémas du Palais* : Jean Cocteau, *La Belle et la Bête*.**

*L'enfance croit ce qu'on lui raconte et ne le met pas en doute...C'est un peu de cette naïveté que je vous demande, et pour nous porter bonne chance à tous, laissez-moi vous dire quatre mots magiques, véritable 'Sésame, ouvre toi de l'enfance' : Il était une fois...*

[Jean Cocteau, *La Belle et la Bête*, prologue].

Les enfants arrivent au cinéma et, classe par classe, accèdent à la salle où ils prennent place. Le lieu est désormais, pour eux, familier, ainsi que la présence de l'animateur, Guillaume Bachy, qui est toujours présent pour les accueillir et leur présenter le film.

Quand Guillaume entre dans la salle, tout le monde écoute en silence. Ses mots de présentation sont simples et les éléments qu'il évoque suscitent à la fois la curiosité et l'attrait des enfants pour le film et représentent aussi des points de repère importants pour la compréhension de l'histoire.

Invités à bien ouvrir les yeux et à s'abandonner au monde fantastique, mis en images par Cocteau, les enfants sont prêts à plonger dans le noir de la salle et à *voir avec plaisir* le film.

Essayant de me mettre à la place des enfants, assise parmi eux, les yeux fixés à l'écran, je suis envahie par des souvenirs lointains : moi à leur âge et les quelques sorties-cinéma que l'école nous proposait...

Il est difficile de retrouver dans ces souvenirs le sentiment de convivialité et de familiarité ressenti aujourd'hui, je retrouve dans ma mémoire une salle qui est un lieu anonyme et des enfants qui sont des spectateurs quelconques...Difficile aussi de retrouver ce sentiment de *désir* et de *plaisir* dans la découverte du cinéma : aller au cinéma signifiait, selon les films, le pur divertissement, ou à l'autre extrême, un moment d'un travail scolaire où la dimension artistique du film et l'impact de l'image étaient anéantis...

Je saisis alors plus profondément le sens d'*Ecole et cinéma*.

Les enfants sont concentrés et immergés dans le fantastique du film, puis la lumière revient dans la salle et tout le monde sort, chacun avec son souvenir, ses émotions et interrogations...

Leurs réactions seront recueillies quelques jours plus tard, dans leur classe, par l'animateur.

### **Le cinéma à l'école.**

#### **Retour sur le film en classe avec Guillaume Bachy.**

L'arrivée de l'animateur en classe est un moment à la fois attendu et surprenant, car il marque un arrêt sur le rythme scolaire et un décalage par rapport au travail habituel : c'est une expérience d'apprentissage différente qui s'ouvre pour les élèves et qui propose une approche du savoir qui met en jeu avant tout l'affect, l'imaginaire, la mémoire, l'émotion.

Dès les premiers mots de l'animateur (*Monsieur cinéma !*), on retrouve soudain dans la classe le sentiment de plaisir ressenti dans la salle. On comprend qu'on échappe au

*didactisme*, à la transmission du savoir pour aller vers une connaissance qui se construit petit à petit à travers le regard, les souvenirs et les émotions du groupe.

On ne ressent pas la pression du temps, l'urgence d'un objectif à atteindre ; l'animateur est à l'écoute, adapte sa parole au rythme de la classe et guide les réactions des enfants vers une recherche visuelle active.

Le charisme de Guillaume, sa passion et la dimension ludique de ses interventions rassurent les élèves et créent les conditions pour un échange.

*Levez les doigts et argumentez !* Les enfants sont appelés à réagir et n'hésitent pas à s'exprimer :

- *Je n'ai pas vraiment aimé...c'est un peu vieux, ça m'a un peu ennuyé, c'est en noir et blanc...*

- *Moi j'ai aimé, je l'avais déjà vu et j'ai vu des choses que je n'avais pas vues la première fois. J'aime aussi le noir et blanc, il faut bien regarder pour voir les nuances des ombres et des lumières...Et on peut imaginer les couleurs...*

On ne s'arrête pas à un simple jugement de goût, mais on l'interroge. Un processus d'apprentissage est alors en acte : par exemple, en questionnant le sens de 'vieux' attribué à *La Belle et la Bête*, ce vieux se transforme en 'il n'y a pas beaucoup d'action', ce qui permet d'introduire à partir des références et des connaissances des enfants, la notion d'*action* au cinéma.

La description, à travers le souvenir du film visionné en salle et la reprise de quelques séquences en classe sur magnétoscope, est au centre de l'animation.

Il est important de saisir toute la valeur de cet exercice et les enjeux qu'il implique :

« *Phase de description* : "Qu'est-ce que j'ai vu ?/Qu'est-ce que j'ai entendu ?". Cet exercice anodin, qui fait déjà travailler la mémoire, montre, comme on le sait (mais cela fait à chaque fois toujours sourire) que chacun focalise son attention sur des éléments différents,

mais aussi que — littéralement — nous voyons des choses que nous ne voyons pas : notre imagination pourvoit à la violence du cadre cinématographique qui ne montre jamais qu'une partie de la réalité qui était devant et autour de la caméra (il en est de même pour le son) au moment de l'enregistrement. Cet effet dû à notre imagination se transmet à notre discours. [...] On pourrait peut-être dire que c'est là un premier obstacle à la réception d'images cinématographiques : l'"attention visuelle et sonore" que nous accordons au film. Cette attention bien sûr varie en fonction de nombreux paramètres... Quelle(s) relation(s) peut-il y avoir entre notre attention et la réception du film (la réalité reproduite par le film et réinterprétée par notre imagination) ? Entre cette attention et notre jugement ? »  
(Annick, Bouleau, Ouvrir le cinéma, compte rendu de séance 15 novembre 2000)<sup>28</sup>

**- Deux séquences : L'arrivée du père et l'arrivée de Belle au château de la Bête.**



enfants s'orientent aisément dans la temporalité du film.

Revoir quelques séquences en classe et travailler sur le fragment permet une description plus précise et ouvre de nouvelles perspectives et éléments de compréhension.

Le choix de ces deux séquences permet à l'animateur de travailler avec les enfants le thème du *merveilleux*. *Comment apparaît le monde imaginaire, comment est introduite la magie par l'image et le son ?*

Les réponses des enfants révèlent leur attention pendant la projection : de nombreux éléments ont été retenus de façon précise et les



<sup>28</sup> Le compte rendu est consultable sur le site <http://ouvrir.le.cinema.free.fr>

Glissent, entre les descriptions, des notions techniques de plan, de montage, de mouvements de caméra, toujours à partir de l'image et de l'exercice d'un regard averti.

Les questions se multiplient, les enfants écoutent attentifs et curieux, surtout quand Guillaume leur révèle quelques techniques de trucage, et ils arrivent à aborder des notions complexes, comme, par exemple, le rapport *merveilleux-réel*.

Un travail de mise en relation et d'association avec des extraits d'autres films (Tim Burton, *Edward aux mains d'argent* et Jacques Demy, *Peau d'âne*) conclut l'animation en provoquant, encore une fois, de nouveaux sentiments et en invitant à la réflexion.

La sonnerie annonce le temps de la récréation...On était vraiment à l'école !



## Conclusion

A la fin de notre parcours d'analyse du dispositif *Ecole et cinéma*, on peut revenir à notre tâche initiale qui consistait à *penser la rencontre* entre l'école et le cinéma.

*Ecole et cinéma* est seulement une étape d'une longue marche, mais une étape qui nous a semblée très représentative de la modalité de cette rencontre qui se fait (et ne peut se faire que) dans la *contradiction*.

*Ecole et cinéma*, malgré son extension, reste un dispositif minoritaire, au sens où il s'adresse à un nombre limité d'enfants et plutôt en situation d'initiation-sensibilisation. Une situation de contraste vient alors se créer entre une politique *qualitative* et une *logique de massification* (principes de l'enseignement obligatoire de masse, de la démocratisation culturelle, de l'égalité des moyens offerts à tous les élèves pour leur éducation).

L'action de rencontre singulière de l'élève avec l'œuvre et l'artiste, reste limitée à une minorité privilégiée en raison du caractère facultatif du dispositif, du volontariat nécessaire de la part des enseignants et de la limite de budgets.

Mais envisager de faire du cinéma une *discipline classique*, instaurée dans les programmes scolaires, conduirait aussi à de nouvelles contradictions : si l'on reconnaît au cinéma non seulement son statut artistique mais surtout celui d'*événement de pensée*, une pensée qui est en perpétuelle création et mouvement, on ne peut pas faire du cinéma un objet défini dans ses traits et clos dans des programmes.

Une multitude de problèmes, de nœuds de questions, de parcours, de *plans* qui se redessinent différemment à chaque lecture, le cinéma est débordant, dépasse continûment ses limites et s'ouvre à des résonances multiples en se soustrayant à toute tentative d'appréhension totalisante.

Par un jeu paradoxal, il semble que le cinéma pour rentrer à l'école doive en rester dehors : le cinéma est et semble devoir rester, un élément *perturbant* par rapport aux normes scolaires

pour qu'une véritable initiation et apprentissage puissent se produire. Il doit garder un statut d'objet *anomal*<sup>29</sup>, *marginal* et *minoritaire* pour ouvrir à un autre rapport au savoir.

On n'enseigne peut-être pas le cinéma, mais on le transmet, on le *passé* comme disait Serge Daney et « pour qu'il y ait passeur, il faut qu'il y ait danger et interdit. Un passeur est quelqu'un qui passe illégalement des denrées interdites à une frontière. [...] Non seulement il faut de la loi mais également de l'altérité. »<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> “Anomal ne doit pas être étymologiquement rapporté à anormal ou à norme. Il représente directement le grec *anômalos*, contraire d'*homalos*, et signifiant «inégal, doté d'aspérités».” A. Villani, *Gilles Deleuze et le devenir comme ligne de vie*, in “Chimères”, printemps 1997, n° 30, p. 48.

<sup>30</sup> Intervention d'Alain Bergala, in *9es Rencontres cinématographiques de Beaune. 21-24 octobre 1999*. Janvier 2000, p. 61.



## Annexes

### 1. – Les entretiens<sup>31</sup>

#### a) *Salle Gérard Philipe, Champigny-sur-Marne*

**Nathalie Boutier** : coordinatrice jeune public au *Centre Culturel Gérard Philipe* de Champigny, chargée de la programmation cinéma jeune public et du spectacle vivant pour les enfants.

#### *La salle*

La salle *Gérard Philipe* est une salle polyvalente et cela représente une véritable contrainte. On nous réserve la salle une semaine par mois pour la programmation cinéma-enfants, plus les vacances scolaires...Je ne peux donc prendre qu'un film par mois.

Je n'inscris que les primaires à *Ecole et cinéma*, et n'ayant pas de maternelles, je suis donc obligée, dans la semaine qui m'est attribuée chaque mois, de proposer un programme pour les classes maternelles, ce qui fait que dans *Ecole et cinéma* je ne peux prendre que trois ou quatre films dans l'année. C'est peu et ça ne laisse pas le choix aux enseignants : s'ils adhèrent à *Ecole et cinéma*, c'est sur les trois films que je leur propose.

On ne peut pas trop laisser le choix des films aux enseignants, il faut qu'on touche toutes les tranches d'âge, du CP au CM2 : parmi les trois ou quatre films, il faut qu'un ou deux films s'adressent à tous les enfants, un film au cycle II et un film au cycle III.

En plus, sur la saison culturelle, on travaille un thème, cette année c'était le thème de l'eau. Il faut alors que j'essaie, même dans le cadre d'*Ecole et cinéma*, de prendre un ou deux films qui se rattachent au thème développé pendant l'année : sur l'eau, j'ai choisi, par exemple, *Le corsaire rouge*.

---

<sup>31</sup> Les entretiens qui suivent ont été réalisés entre février et mars 2002.

### ***L'adhésion à Ecole et cinéma***

La salle *Gérard Philipe* travaille depuis très longtemps sur le cinéma en direction du jeune public et des scolaires. Avant l'adhésion à *Ecole et cinéma* on avait un système un peu différent : on programmait des films et on travaillait avec quelqu'un qui intervenait directement dans les classes, sur le film que les enfants avaient vu en salle. On prenait en charge la rémunération de l'intervenant sans qu'on ait des aides pour ça. Cette initiative a pris de plus en plus d'ampleur et à un moment donné on n'a plus pu gérer toutes les demandes, surtout financièrement...

*Ecole et cinéma* nous a présenté un autre type de fonctionnement, permettant de former les enseignants pour qu'ensuite les enseignants forment les enfants.

Un autre intérêt du dispositif c'est la possibilité d'avoir des copies en bon état, avant on programmait des films du patrimoine et bien souvent les copies étaient dans un état lamentable !

### ***École et cinéma est-il aujourd'hui un dispositif connu à Champigny ?***

À l'époque de l'adhésion au dispositif, on a fait une réunion de présentation, mais on n'était pas encore très nombreux.

Les enseignants ont tellement de réunions en dehors du temps scolaire qu'ils sont obligés de choisir leurs priorités. En plus, il y en a qui sont inscrits à *Ecole et cinéma*, mais aussi au *Festival de l'Enfant créateur*, qui les engage aussi à des réunions hors temps scolaire, à des animations le mercredi matin : les enseignants ne peuvent pas participer à tout, ils font des choix.

Une ou deux années, j'ai envoyé aux enseignants un document de présentation d'*Ecole et cinéma*, sinon, je suis très présente pour discuter avec eux, ils me connaissent bien...

Et c'est vrai que, aujourd'hui, le dispositif est bien connu sur Champigny.

## *Les outils*

### *La qualité des copies*

On a de bonnes copies, à part quelques exceptions ! Des fois, je ne sais pas ce qui se passe au stock, on n'a pas forcément les copies *Ecole et cinéma* ou alors on les a, mais elles n'ont pas été retirées de la circulation et elles ne sont pas en bon état ; mais dès que ça se produit, je ne manque pas d'en informer le coordinateur.

C'est un atout qu'on avance auprès des enseignants, on leur dit que dans *Ecole et cinéma* ils peuvent voir des films du patrimoine, avec des copies de qualité. Il faut donc tenir nos engagements et quand les enseignants viennent en salle c'est pour leur montrer des copies en bon état.

### *Diffusion des documents*

On a les documents *Ecole et cinéma* en début d'année. À chaque séance scolaire chaque enseignant reçoit une lettre de confirmation pour les séances réservées et le *Cahier de notes sur...* Ensuite, quand ils viennent à la séance, je remets les cartes postales aux enfants.

En plus, on a créé une plaquette jeune public qu'on envoie avec la lettre de confirmation : il y a une fiche de réservation pour le cinéma et le spectacle : pour notre programmation cinéma ils ont trois choix, mais il est rare que je puisse les inscrire aux trois films. Il y a 38 écoles sur Champigny, et on a des problèmes de capacité d'accueil. Par contre, pour *Ecole et cinéma*, il y a un petit topo dans la fiche de réservation et les enseignants peuvent s'inscrire aux trois films. Ensuite, sur chaque initiative est éditée une petite fiche : ces fiches sont dans la pochette, mais elles sont aussi éditées en 3000 exemplaires, pour qu'on puisse les donner à chaque enfant et les diffuser dans les lieux publics, centres de loisirs, écoles.

### ***Les actions de la salle***

#### ***Politique tarifaire***

On avait un tarif à 12F pour les scolaires, avec le passage à l'euro ce tarif est passé à 1,75€, ce qui fait qu'on a un tout petit peu baissé le tarif et cela satisfait pas mal de monde, là où la tendance générale est d'augmenter !

#### ***Actions de fidélisation du public***

Il est compliqué de gérer autant de classes ! Pour le spectacle vivant, quand les enfants viennent voir un spectacle en scolaire, on les invite à revenir en séance tout public (soir ou week-end) ; à une époque, on le faisait pour le cinéma, mais cela demande un travail monumental.

Multipliez 50 classes par 25-30 enfants, ça signifie qu'il faut faire 1500 petits mots qui expliquent la démarche et, au niveau du personnel, on ne peut pas fournir ce travail.

Ce qu'on essaie de faire, avec les classes *Ecole et cinéma*, c'est de les faire revenir notamment pendant le festival *Ciné Junior* pour qu'ils jouent le jeu du festival. Il y a certaines classes *Ecole et cinéma* qui viennent voir trois-quatre films du festival *Ciné Junior* et avec ces classes-là on essaie d'avoir un travail un peu plus poussé. Il y a, par exemple, deux classes qui viennent voir quatre films et comme elles font un travail sur Roald Dahl, et qu'elles viennent voir *Matilda* en scolaire, je les ai invitées à venir voir les deux autres films de Roald Dahl en séance tout public. Mais ce qu'on arrive à faire avec deux classes, devient très compliqué à gérer avec 50 ! Surtout qu'on est une petite équipe et que moi je ne m'occupe pas que du cinéma.

#### ***- Accueil et politique d'animation***

En début d'année, on propose aux classes une visite de la cabine de projection.

Quand les enfants arrivent au cinéma, je suis présente, je leur présente le film et je rappelle les règles de conduite dans la salle. Sur les trois séances *Ecole et cinéma*, je reste au moins une fois dans la salle pour voir comment ça se passe : en général ça se passe bien, il y a aussi une habitude, un apprentissage et ça apporte ses fruits.

Un débat avec toute la salle après les projections c'est ingérable, la salle est toujours bien remplie, 200-250 enfants (on a tellement de demandes et très peu de créneaux disponibles qu'on est obligé de prendre beaucoup de classes à la fois) ; alors il nous arrive de garder une ou deux classes dans la salle et d'organiser des rencontres avec un petit nombre d'enfants.

Après, c'est à l'enseignant de faire un travail avec les enfants, le problème c'est qu'on n'a pas trop de retour sur leur travail et sur l'évolution des élèves.

J'ai posé le problème du manque de retour de la part des enseignants, lors des réunions de bilan qu'on fait à Champigny, à la fin de chaque année, sur le travail en direction du jeune public ; mais il se trouve que, bien souvent, il n'y a qu'une petite minorité, sur les 50 classes inscrites à *Ecole et cinéma*, qui participe à ces réunions... C'est bien dommage ! À chaque fois je redis qu'on n'a pas de retour, que concernant *Ecole et cinéma* on ne sait pas trop ce qui se passe dans les classes après les projections. Il y a des enseignants avec qui je parle et je sais qu'après il y a un travail écrit, ou qu'ils reparlent du film, mais pour certains je ne sais pas. On manque de retour, de réactions des enseignants, mais aussi des enfants.

Il n'y a pas d'animateur jeune-public dans les classes après les projections, personnellement je n'ai pas le temps de le faire, j'ai à gérer pas mal de choses en même temps...Malheureusement !...Parce que je trouve que l'animation est un bon complément d'*Ecole et cinéma*, mais financièrement on ne peut pas le faire, à l'heure actuelle on ne peut pas engager un animateur.

Avant la mise en place d'*Ecole et cinéma*, quand on avait un animateur jeune public, et qu'on voyait qu'on avait de plus en plus de demandes et que financièrement on ne pouvait plus assurer, on a essayé de trouver des aides à l'Education Nationale...Aujourd'hui c'est vrai que les choses ont changé, ceux qui veulent vraiment travailler sur le cinéma peuvent déposer un projet de classe à PAC et se payer un intervenant.

Cette année je n'ai aucune classe à PAC cinéma, j'en ai en arts plastiques, danse, théâtre...

### ***Les séances de prévisionnement***

Il n'y a pas de séances de prévisionnement, il serait possible d'en organiser, mais je doute que ça toucherait beaucoup de monde...

Je peux le constater déjà dans nos réunions de bilan, qui touchent peu de monde, alors qu'on parle quand même de l'activité cinéma, de la programmation des spectacles... Il faut dire aussi qu'on propose autre chose en dehors du cinéma : le *Festival de l'enfant créateur*, des répétitions en présence du public, un salon d'art contemporain avec des animations pour les classes...

Les propositions sont nombreuses, mais il y a peu de gens qui viennent en fin d'année pour en parler.

On a déjà organisé pour *Ciné Junior* un prévisionnement d'un des films de la programmation, on a travaillé avec les deux conseillers pédagogiques qui étaient très enthousiastes, mais le soir de la programmation, on n'a eu que 10 personnes. Je ne suis pas contre le prévisionnement, mais je doute du résultat, je doute de la motivation des enseignants à se déplacer sur leur temps volontaire.

### ***La formation et l'engagement des enseignants***

Je pense que les enseignants se rendent bien compte qu'*Ecole et cinéma* représente un véritable engagement sur l'année. Pour eux c'est une obligation de voir les trois films, c'est la condition pour que l'expérience soit reconduite l'année suivante. Cinquante classes c'est assez lourd à gérer, je veux donc des enseignants qui soient motivés et je les incite fortement à aller aux stages.

Par exemple sur le prochain stage organisé sur le département il y a déjà une vingtaine d'enseignants qui sont inscrits, pratiquement la moitié, c'est un bon résultat !

### ***La coordination***

Le problème qui se pose c'est qu'il y a certaines salles de cinéma qui participent à *Ecole et cinéma* depuis plusieurs années, et qui ont donc déjà programmé un certain nombre de films. Quand on se réunit pour établir la programmation de l'année scolaire, on se retrouve avec des salles nouvelles qui sont en demande de passer certains films que nous on a déjà passés, donc, au niveau de la programmation, notre choix se réduit même s'il y a des nouveautés chaque année. Il y a des films comme *Le cirque* ou *Katia et le crocodile* qu'on a passés et repassés...

Moi, j'arrive à peu près à m'y retrouver. Ne programmant que trois ou quatre films, j'arrive à faire varier la programmation, mais ce n'est pas le cas pour des collègues qui ont plus de séances.

Il faudrait qu'il y ait plus de films au catalogue ou alors qu'on trouve, lors des réunions de programmation, une organisation pour que les salles les plus anciennes dans le dispositif puissent mettre à l'avant leurs contraintes.

### ***Pour une évolution d'Ecole et cinéma***

Il n'y a pas trop de films pour le cycle II, alors que j'ai cru comprendre qu'il y avait une volonté de travailler aussi avec les écoles maternelles. Dans ce cas, il faudrait concevoir un autre système d'organisation, parce qu'au niveau du planning de la salle, s'il faut prendre trois films pour les maternelles, je ne pourrais pas absorber toutes les demandes. Sur le fond, c'est bien de commencer à travailler dès le plus jeune âge sur *Ecole et cinéma*, par contre, là il y a un problème de choix de films. On ne pourrait pas faire le même travail qu'avec les primaires, s'il n'y a pas suffisamment de films.

**b) Centre culturel de Sucy - Ferme du Grand Val, Sucy-en-Brie**

**Marie-Blanche Lavoix**, Directrice du Centre culturel de Sucy.

***Le centre culturel***

Le *Centre Culturel de Sucy* est une association para-municipale qui organise plusieurs activités : d'une part, des cours et ateliers pour enfants et adultes, d'autre part, des manifestations artistiques, des conférences, théâtre, cinéma, concerts... Nous aidons aussi beaucoup les associations locales en fédérant leurs actions et enfin nous avons tout le côté partenariat avec l'Education Nationale. C'est là que s'inscrit *Ecole et cinéma*.

***L'adhésion à Ecole et cinéma***

C'est pour nous la deuxième saison d'adhésion à *Ecole et cinéma* : en effet, ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un projet d'école basé sur la lecture de l'image. La première année, les enseignants de l'*Ecole du Centre* à Sucy ont travaillé avec les *Cinémas du Palais* de Créteil, mais comme ça leur posait beaucoup de problèmes au niveau des transports, ils nous ont demandé de bien vouloir prendre la relève. C'est ce que nous avons fait pour la saison 2000/2001 et ce que nous faisons cette année pour la saison 2001/2002. L'école travaille d'une part avec le dispositif *Ecole et cinéma* et puis s'investit également très fort dans le festival *Ciné Junior 94*, auquel nous participons depuis de nombreuses années ; dans ce cadre-là l'école a organisé des classes-festival... Il y a un véritable travail qui est fait autour du film, du cinéma. C'est quelque chose de très cohérent et c'est pour ça qu'on a accepté de les aider dans leur projet.

Le travail réalisé par l'*Ecole du Centre* est de très bonne qualité : les enfants sont très sensibles aux différents aspects du monde cinématographique...Je me dis qu'ils sont en train de former les cinéphiles de demain, ceux qui, même si ça représente une petite minorité, iront fréquenter les salles *Art et Essai* ...Si on ne fait pas ce travail, c'est sûr que les gens iront au plus facile...Ça représente aussi une grande ouverture.

### *Les actions du Centre culturel*

Notre tarif cinéma pour les scolaires est de 13F. Un passeport 7 séances au prix de 5 a été proposé à l'*Ecole du Centre* dans le cadre du festival *Ciné Junior 94*.

Pour ce qui concerne l'accueil des enfants, ça ne pose pas beaucoup de problèmes : on a 350 places dans la salle et l'école est bien organisée. Comme on nous l'avait dit lors de la présentation du dispositif, les responsables *Ecole et cinéma* tiennent à ce que l'accueil soit quelque chose de privilégié, on s'engage donc à que ça le soit : il y a toute l'équipe de la salle des fêtes et du centre culturel qui est là pour assurer l'accueil des enfants, qui se fait dans de bonnes conditions. Virginie Moulin (emploi-jeune, médiatrice culturelle en direction des scolaires) accueille les enfants, remet les documents et présente le film.

Quant à l'animation, l'*Ecole du Centre* bénéficiait la première année, avec les *Cinemas du Palais*, d'interventions en classe. Nous on n'est pas en mesure d'en proposer.

Mais les enseignants qui participent au dispositif sont très motivés, donc ils se rendent de toutes manière aux formations et ils font un véritable travail en classe. Ce n'est pas nous qui assurons la préparation en amont et en aval, ce sont les enseignants.

Sur le contenu de ces formations, je sais que certains enseignants ont exprimé le regret qu'elles ne concernent pas les films du catalogue.

Autour d'*Ecole et cinéma*, d'autres actions envers le jeune-public sont menées par le *Centre culturel* : *Ciné Junior* est devenu un rendez-vous annuel, cette année on avait près de 1700 participants ! C'est un dispositif bien rodé, auquel on participe tous les ans et, par ailleurs, si un film nous paraît particulièrement intéressant, avec une dimension pédagogique, on propose aux enseignants inscrits à *Ecole et cinéma* de venir le voir. Quelques fois, on répond également aux demandes ponctuelles des enseignants, dans la mesure du possible.

En ce qui concerne la programmation hors temps scolaire, les derniers mercredi du mois, à 14h00 et 16h30 un film est proposé pour le jeune public.

### ***École et cinéma est-il aujourd'hui un dispositif connu à Sucy ?***

Le dispositif *Ecole et cinéma* est nouveau dans la ville de Sucy. Il y a eu un article qui est apparu sur le bulletin municipal pour présenter ce que l'*Ecole du Centre* faisait autour de la lecture d'image et qui présentait aussi le dispositif.

Nous, en début de saison, dans la plaquette du *Centre culturel* qu'on adresse à tous les enseignants, quel que soit le niveau, on a signalé le dispositif et la possibilité pour d'autres enseignants que ceux de l'*Ecole du Centre* de s'inscrire, mais on n'a pas eu de demandes... Il n'est pas exclu que, par la suite, d'autres écoles s'inscrivent.

### ***La fidélisation du public***

Le travail fait par le *Centre culturel* avec les écoles, et notamment les écoles maternelles et primaires, date de 30 ans, donc les liens sont très étroits. Le *Centre culturel de Sucy* accorde une priorité à toutes les actions en direction de la jeunesse et c'est un lieu bien identifié par les enfants, au sein de la ville.

### ***La qualité des copies***

Je ne crois pas qu'il y ait eu de gros soucis, mais il faudrait poser la question à Virginie.

Je sais qu'une fois il y a eu un problème dans le montage de la copie du programme de courts *Bardine* : le texte en russe, a été monté à l'envers par le projectionniste! On en a profité pour faire une action pédagogique : le projectionniste a expliqué aux enfants pourquoi il s'était trompé dans le montage et on a proposé aux enfants de venir voir la cabine de projection.

### ***La programmation***

Dans un premier temps, on voit les enseignants et on recueille leurs désirs pour les présenter ensuite à la réunion de programmation. Le souci c'est aussi d'avoir des films pour les différents cycles.

Jusqu'à maintenant, les enseignants ont été plutôt satisfaits.

### ***Difficultés et souhaits***

Notre réel problème, dans la mise en place d'*Ecole et cinéma*, reste l'obtention de dates pour projeter les films (la salle étant souvent prise), qui correspondent avec les dates de disponibilité des copies, qui conviennent à la municipalité, aux écoles...Nos efforts portent surtout là-dessus.

Financièrement, nous inscrire dans le dispositif *Ecole et cinéma*, ne nous a pas posé de soucis particuliers ; après, si on voulait enrichir ce dispositif avec d'autres actions, on pourrait le faire uniquement si on avait des aides supplémentaires.

Ça serait bien de pouvoir proposer des actions parallèles, complémentaires, comme l'intervention de professionnels dans les classes.

c) *Salle Gérard Philipe, Bonneuil-sur-Marne*

**Tristan Lacheau**, programmation cinéma.

*La salle*

La salle *Gérard Philipe* à Bonneuil (une petite ville de 17000 habitants, plutôt bien équipée en ce qui concerne le culturel) est un équipement municipal géré par une association. C'est une salle polyvalente qui propose du spectacle vivant et du cinéma.

Les moyens humains, ainsi que le budget, sont plutôt concentrés sur l'activité théâtre.

La mission de la salle consiste à favoriser l'accès social aux œuvres.

L'esprit est celui d'un cinéma de quartier, pas trop cher, dans lequel on propose une certaine diversité.

Mais la salle polyvalente a aussi ses défauts, notamment pour le cinéma, où il faudrait qu'on fonctionne vraiment à la semaine, à la régularité des séances, pour que les gens considèrent vraiment la salle comme un cinéma de quartier...Ce qui n'est pas vraiment le cas, parce que dans notre activité polyvalente il y a aussi beaucoup d'accueil de manifestations associatives et des fois on est réquisitionné pour un conseil municipal...

Cela fait qu'on n'est pas vraiment identifié dans la ville comme lieu culturel permanent, dans l'esprit des gens c'est encore la salle polyvalente...(Avant d'être salle de théâtre, la salle Gérard Philipe était une salle des fêtes et encore avant, quand Bonneuil était une campagne, un hangar où on organisait des bals !).

*L'adhésion à Ecole et cinéma*

Je travaille ici depuis deux ans et demi (novembre 1999) et c'est la deuxième saison d'adhésion à *Ecole et cinéma*. Antérieurement, Bonneuil avait déjà participé au dispositif, mais s'est désengagé par la suite...

La salle a toujours beaucoup travaillé avec le jeune public, je dirai que ça fait partie des missions implicites de la salle : on avait déjà une programmation à l'année qui était plutôt centrée sur l'actualité, une programmation de films dits *Art et Essai* proposés aux écoles et on travaillait aussi sur *Ciné Junior 94* (on y a participé tous les ans : il n'y a pas eu là des interruptions, j'ai donc profité de la qualité du travail qu'il y avait eu antérieurement sur le festival et de l'intérêt montré par les enseignants). Je trouvais pourtant difficile de travailler uniquement sur une si courte période, pour effectuer un véritable travail pédagogique avec les classes et pour qu'il y ait quelques acquis pour les enfants et non pas une simple découverte. C'est pour ça que nous a semblé intéressant de rentrer à nouveau dans le dispositif *Ecole et cinéma* : la possibilité de travailler sur le répertoire, proposer un parcours dans l'année (3/4 films par niveaux), plus un temps fort comme celui de *Ciné Junior*, ça permet de construire un programme annuel intéressant.

Par contre on n'a plus de poste d'animateur jeune public, les profils des postes ont été redéfinis et il n'y a pas un poste spécifique d'animation jeune public ; pour ce qui concerne le volet pédagogique, entre les permanents il n'y a personne qui est compétent...

À l'heure actuelle ce que j'essaie de défendre c'est la nécessité de moyens sur l'animation, sur le purement pédagogique. Il faudrait reposer la question aux élus : est-ce que le travail envers le jeune public est une priorité ? Ça me paraît évident !

### ***Les enjeux***

Le rapport de consommation qualitative, c'est un objectif à long terme. Ce qu'on souhaite, c'est pouvoir toucher davantage le jeune public en public non captif, c'est-à-dire, faire en sorte qu'il s'approprie le lieu de manière qualitative. À long terme ça signifie, par exemple, ne pas avoir à programmer *Taxi 2* pour voir les 12/15 ans venir au cinéma, signifie avoir des gamins qui ont envie de découvrir des choses...

Mais là on est un peu dans le fantasme... Il faudrait déjà arriver à bien fonder le travail qu'on fait avec les écoles, en termes de qualité, de pédagogie (mais ce n'est pas que à nous de l'apporter, c'est en partenariat avec l'Education Nationale, avec le rectorat)...

Pour l'instant je ne suis pas du tout satisfait du travail qu'on fait ; je pense qu'avec peu de moyens en plus et surtout une meilleure façon de travailler avec les écoles, on pourrait faire

un travail beaucoup plus important en termes de qualité. Ce qui est important pour nous, c'est aussi de travailler avec les associations qui font de l'alphabétisation et avec les centres de loisirs pour développer le lien qu'on a avec les enfants sur la ville, au moins pour qu'ils aient envie de retourner à la salle, voir autre chose que ce qu'ils voient à l'école. Mais pour développer ce lien il faut d'abord qu'on puisse améliorer le qualitatif sur le travail qu'on fait déjà avec les écoles, ça va ensemble.

### *Les actions de la salle*

#### *Accueil et politique d'animation*

On travaille avec les supports que nous donne *Ecole et cinéma*, le reste (présentation, débats, animations) ça relève de la spécificité du travail d'un animateur jeune public. Le lien ce sont les enseignants qui le font.

L'accueil en salle, on le fait avec nos petits moyens, c'est un accueil personnalisé, on présente les films de façon générale, en les resituant dans leur époque, leur Pays, s'il le faut. On le fait modestement, mais ce qui est bien c'est qu'il s'agit d'un accueil personnalisé et on s'assure toujours que les enfants savent ce qu'ils viennent voir.

Cette année on a pu proposer aux enseignants des interventions, car on travaille avec une animatrice qui vient de passer le BEATEP et que les demandes ne sont pas trop nombreuses. Ce sont des animations à la demande et qui proposent des axes d'intervention sur les films, surtout pour fournir une aide aux enseignants qui ne sont pas encore trop à l'aise dans le rapport à l'image. C'est une idée que j'ai eue pour relancer le dispositif !

C'est ce qu'on fait cette année pour *Ecole et cinéma*, mais ce n'est pas sûr que l'expérience soit reconduite l'année prochaine, on n'est pas sûr d'avoir le budget et de pouvoir gérer une augmentation des demandes.

En dehors du temps scolaire, on organise, de temps en temps, des *ciné-goûters* sur des films d'actualité pour le jeune public qu'on veut défendre (par exemple *Goshu*, *La nounou et les pirates...*). On essaie aussi de conduire un travail de type intergénérationnel avec les enfants et les personnes âgées, avec les personnes de l'association d'alphabétisation. Ces rencontres sont centrées sur la convivialité.

### ***La formation et l'engagement des enseignants***

Pour l'instant j'ai du mal à motiver les enseignants pour qu'ils participent aux stages de formations : la première année il n'y en a eu aucun qui a participé. C'est plutôt quand il y a un problème qu'ils se rendent véritablement compte que la programmation est importante et qu'il faut qu'ils soient impliqués, renseignés sur ce qu'ils vont voir, voir si c'est approprié par rapport au travail qu'ils font en classe.

C'est tout le problème de ce qu'on appelle la consommation de films... Il faut un véritable investissement.

Réussir à faire participer les enseignants aux formations c'est important, s'il n'y en a aucun qui vient, c'est un indice d'un problème dans leur rapport aux films. Certains ont un passif, une expérience, ont déjà travaillé beaucoup avec la salle, ont une bonne autonomie dans leur travail, dans leur approche du cinéma, mais il faudrait qu'ils remettent continûment sur le tapis leur façon de travailler en allant aux journées de formation. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres enseignants, de partager les expériences...'

### ***La programmation***

Cette année, ayant choisi le thème du *burlesque*, j'ai réussi à avoir les films que je souhaitais.

Il faut aussi dire que j'ai eu très peu de demandes de la part des enseignants sur le catalogue. Le jour où j'aurais trop de demandes précises, je sais que je ne pourrai pas y répondre complètement.

### ***La coordination départementale***

Il faudrait une présence plus importante de l'*Education Nationale*, surtout pour la mise en place des formations et pour trouver des financements.

Il s'agit d'une initiative commune *Culture-Education* : si l'information passe par l'*Education Nationale*, elle est mieux perçue dans les écoles, ça devient officiel et ça donne une plus grande crédibilité au dispositif.

Pour l'instant on travaille en direct salle-école, je suis seul à présenter le dispositif dans les écoles alors qu'il a été initié par l'*Education Nationale*, le *Ministère de la Culture* et le *CNC* !

Il faudrait aussi arriver à coordonner *Ecole et cinéma* avec d'autres dispositifs qui apparaissent, les classes à PAC par exemple, qui sont une bonne démarche par rapport aux activités culturelles et artistiques à l'école...

### ***L'extension du dispositif à Bonneuil***

À terme, si on arrive déjà de notre côté à mener un travail plus qualitatif, si on arrive à encourager les enseignants par des interventions en classe, à leur donner un appui, on pourrait peut-être motiver d'autres enseignants et les fidéliser.

### ***Souhaits pour l'avenir d'Ecole et cinéma***

Si l'on veut améliorer la qualité, il faudrait un poste spécifique (en gros un mi-temps annualisé) sur le volet pédagogique, ça nous permettrait d'être plus présents dans les écoles et de créer un lien plus proche et plus régulier. Si on avait ce travail qualitatif, en deux ou trois ans ce poste se transformerait en un plein temps car il y aurait d'autres projets qui se développeraient, adaptés à la spécificité du travail d'une classe...

Les enjeux d'un poste d'animateur jeune public sont multiples : proposer des animations en classes, suivre de près tous les dispositifs, permettre une relation constante avec les écoles, améliorer la communication.

Un travail en binôme avec un animateur permettrait d'arriver à constituer un véritable lien entre les écoles et le jeune public au sens large.

En termes de budget, pour pouvoir travailler plus en profondeur, tout est très flou, je ne suis pas du tout sûr, pour la saison prochaine, d'avoir quelqu'un qui puisse me relayer.

d) *Centre culturel Aragon, Orly*

**Caroline Klasser:** communication, relations publiques, programmation cinéma.

*Le centre culturel*

Le *Centre Culturel Aragon* d'Orly, construit en 1975, a une vocation pluridisciplinaire: promotion du spectacle vivant, diffusion des œuvres cinématographiques et aussi accueil de manifestations municipales, associatives...

Le centre dispose d'une salle de 386 places, encore en MONO au niveau de la diffusion du son, projecteur 35mm.

350 séances annuelles, pas au-dessus de 10000 spectateurs

Je travaille au *Centre culturel* depuis 1994. A mon arrivée, j'étais chargée de mission dans le cadre d'un projet sur les *100 ans du cinéma*. J'ai été ensuite embauchée par le *Centre culturel* pour me charger de la communication et des relations publiques. À l'époque c'était la directrice du *Centre culturel*, qui était aussi directrice des affaires culturelles et qui s'occupait de la programmation des spectacles et du cinéma.

Ayant un parcours d'étude centré sur l'image (école d'audiovisuel, cap de photographe) et nourrissant une véritable passion, j'ai bataillé pour récupérer le dossier programmation, avec la volonté de développer le travail sur le cinéma, tout en gardant un poste polyvalent (je continue à m'occuper de tous les supports de communication de tous les spectacles...).

J'ai suivi ensuite une formation proposée par la FNCF (fédération nationale des cinémas français) qui a organisé un stage de directeur assistant de salles de cinéma et après un stage organisé par l'AFCAE autour de l'animation du jeune public.

*L'adhésion à Ecole et cinéma*

C'est notre première année d'adhésion au dispositif : deux écoles y participent (une école primaire et une école maternelle).

*Ecole et cinéma* est un dispositif intéressant. Avant il n'y avait pas de relation particulière entre le cinéma et les écoles (il n'y en avait que de façon très ponctuelle, à la demande, par exemple à l'occasion d'un film spécifique jeune public). La programmation d'*Ecole et cinéma* m'a semblé intéressante, permettant aux enfants d'avoir un parcours cinématographique de découverte des œuvres...*Ecole et cinéma* m'a permis de proposer une programmation intéressante pour faire entrer à la fois le cinéma dans les écoles et les écoles dans le cinéma... En plus il y a l'aval des deux Ministères qui permet de mettre en place plus de choses...C'est vrai que les écoles, quand elles viennent, ont très souvent des demandes du genre *Harry Potter* ou *Le Petit Poucet*...C'est bien que les enfants les voient, mais si on peut leur proposer autre chose, auquel normalement ils n'ont pas accès, ça représente un véritable intérêt.

### ***Les actions de la salle***

#### ***Politique tarifaire***

Les tarifs sont décidés par le bureau municipal (nous avons une force de proposition, mais nous ne sommes pas décisionnaires). Le tarif scolaire est fixé à 2€.

#### ***Accueil et politique d'animation***

On propose régulièrement l'accueil des enfants dans la salle, la présentation du dispositif et du film et on est présent à la sortie.

J'ai fait acheter par le *Centre* les cassettes d'Alain Bergala que j'ai proposé aux enseignants des écoles primaires qui ont pu les visionner en classe.

Il n'y a pas pour l'instant de suite après, c'est peut-être à développer, mais pour l'instant il n'y a pas de demandes des enseignants.

Autour d'*Ecole et cinéma*, j'essaie de faire graviter des choses en plus : on propose par exemple quatre rendez-vous sur l'année (des ciné-rencontres) : les projections des films *Ecole et cinéma* le mercredi après-midi, sont suivies d'une discussion avec Olivier Salvano, critique

de cinéma. On organise également des *ciné-goûters* : le principe du ciné-goûter c'est de proposer une programmation différente aux enfants, suivie d'un goûter ; c'est l'occasion de discuter avec les enfants et recueillir leurs impressions. On travaille surtout avec les centres de loisirs.

Il est possible, pour les enfants qui ont assisté à une projection scolaire *Ecole et cinéma*, de revenir voir le film avec leur famille ayant, eux, une place gratuite : c'est notre formule *Emmène ta famille au cinéma*. Ce n'est quand même pas évident que les enfants arrivent à mobiliser les parents...

### ***Les outils***

Quelques soucis avec les copies qui ne sont pas estampillées *Ecole et cinéma*.

Afin de promouvoir le dispositif, au début de l'année, lors de la présentation des spectacles du *Centre Culturel*, j'ai fait une présentation spécifique pour *Ecole et cinéma* : certains enseignants le connaissaient déjà, d'autres pas du tout...

Une plaquette a été conçue pour les enfants de la ville, où l'on communique les spectacles et les rendez-vous cinéma : un logo permet de repérer la programmation *Ecole et cinéma*.

### ***La coordination***

Il faudrait une plus grande sollicitation de la part de l'Inspection académique qui est le référent des enseignants et il faudrait revoir le budget de la coordination cinéma qui est trop limité.

### ***Souhais pour l'avenir d'Ecole et cinéma.***

*Ecole et cinéma* est un bon dispositif en ce qui concerne la programmation, mais il ne prévoit pas de financement pour tout le travail d'accompagnement qu'on peut faire autour des projections.

Pour l'année prochaine, je souhaiterais une programmation plus collégiale, un travail plus en concertation avec les enseignants : ceux qui sont inscrits sont très motivés, il faut donc les impliquer davantage.

e) *Cinéma Le Luxy, Ivry-sur-Seine*

**Anne Claire Lafait**, Directrice adjointe : programmation jeune public, relations avec écoles, centres de loisirs, Centres de jeunesse et relations publiques

*La salle*

Le *Luxy* est un cinéma *Art et Essai*, associatif, financé par la ville d'Ivry.

Le cinéma a réouvert en septembre, suite à la fermeture, pendant un an, pour des travaux de réhabilitation.

Je suis arrivée juste avant les travaux et j'ai commencé, depuis la réouverture de la salle, à faire un travail autour du jeune-public, avant il n'y avait personne pour s'en occuper... Il y avait une programmation plus ou moins régulière (deux films par mois environ) mais c'est surtout après la réouverture que j'ai mis en place un travail sur le jeune public, un travail avec les scolaires et l'adhésion à *Ecole et cinéma*.

*L'adhésion à Ecole et cinéma*

*Ecole et cinéma* m'intéressait parce que je démarrais quelque chose et c'était donc intéressant de rentrer dans un dispositif existant et qui fonctionne. Les enseignants en avaient souvent déjà entendu parler : *Ecole et cinéma* est un dispositif qui a déjà une crédibilité auprès des enseignants.

Pendant la période de fermeture, j'ai commencé à travailler avec les enseignants, à prendre des contacts, à travailler avec l'Inspection académique... J'ai aussi fait plusieurs réunions, pendant l'année scolaire dernière, de présentation d'*Ecole et cinéma* où il y a eu quelques enseignants. En juin j'avais déjà pas mal d'inscriptions et au mois de septembre, on est arrivé à 38-39 classes participantes.

### ***Les enjeux***

Le travail de sensibilisation du jeune public fait partie de notre rôle de base, de la mission de la salle : on a des subventions de la ville et même en tant que salle *Art et Essai* on a une mission de diffusion d'un cinéma de qualité et aussi de travail et animation pour le jeune public.

Même s'il n'y avait pas *Ecole et cinéma*, les écoles viendraient au cinéma, parce qu'il y a une programmation régulière avec des séances scolaires : ce qu'*Ecole et cinéma* apporte en plus, c'est que il amène les enseignants à se tourner vers des films un peu plus difficiles et donne aussi l'idée d'un projet sur l'année, permettant donc de construire un parcours, de rentrer dans une démarche de projet.

### ***Les actions de la salle***

#### ***Politique tarifaire***

On a un tarif à 2€ pour les scolaires, centres de loisirs, groupes et pour les enfants qui sont abonnées.

Ça a été un des choix dès le départ de travailler sur le temps scolaire et avec les structures déjà existantes, mais aussi sur le tout public et les spectateurs individuels.

C'est intéressant de faire un travail sur le temps scolaire si ça permet de créer une motivation de spectateur chez les enfants, pour qu'il se passe quelque chose chez eux individuellement, pour qu'ils fassent une découverte et ils aient après envie, eux, d'aller au cinéma en dehors de l'école. C'est pour ça qu'on a donc proposé un abonnement et aussi un programme trimestriel pour les enfants.

On organise des séances tout public sur les films *Ecole et cinéma* et là on peut voir qu'il y a petit à petit quelque chose qui se crée chez les enfants : eux-mêmes ont envie de revenir voir un film avec leurs parents.

### ***Accueil et Politique d'animation***

Pour tous les films jeune public je fais systématiquement un accueil des enfants, je présente le film et je suis présente à la sortie pour en discuter avec les enseignants et les enfants, mais de manière informelle.

Je ne peux pas aller systématiquement dans toutes les classes, je suis toute seule et je n'ai pas le temps. Je le regrette, parce que je trouve que c'est intéressant. Je vais dans certaines classes qui ont des projets classe à PAC, il y en a trois à Ivry, ou quand il y a un projet particulier comme les classes-jury pour *Ciné Junior*)

### ***La formation des enseignants***

Je programme une séance *Ecole et cinéma* le mercredi après-midi en séance publique et je propose toujours aux enseignants d'y participer pour voir le film avant d'y aller, la semaine cinématographique d'après, avec leurs élèves.

Concernant les journées de formation, c'est lourd pour les enseignants de s'engager sur leur temps libre.

### ***La coordination***

Je travaille surtout avec les référents locaux de l'*Education Nationale* (en particulier avec la conseillère pédagogique), avec lesquels il y a un vrai suivi.

f) ***Cinéma Paul Eluard, Choisy-le-Roy***

**Jean Lefrançois**, directeur.

***La salle***

C'est la deuxième saison que la salle *Paul Eluard* fonctionne, nous sommes maintenant dans une structure théâtre et cinéma, alors qu'avant on travaillait sur une seule salle (salle polyvalente) qu'on se partageait entre le spectacle vivant et le cinéma. La programmation-cinéma était avant limitée à 7/8 séances par semaine, mais très irrégulières, parce que avec le spectacle vivant on interrompait parfois la programmation pendant trois semaines pour les répétitions.

Ce qui a changé depuis deux ans, c'est qu'on a construit, contigu à cette salle polyvalente une salle de cinéma de 179 places, qui au niveau des séances à bien sûr évolué, parce qu'on fait 18 séances régulières par semaine, avec deux ou trois programmes par semaine, ce qui nous permet de travailler plus à long terme avec le milieu scolaire et le tout public.

***L'adhésion à Ecole et cinéma***

On adhère à *Ecole et cinéma* depuis 1995.

Avant *Ecole et cinéma*, on travaillait déjà dans le milieu scolaire sur l'année, malgré nos faibles moyens à l'époque, et on participait depuis sa création à *Ciné Junior* (une initiative du *Conseil Général*, sur 18 salles du Val de Marne). La proposition du coordinateur cinéma, nous a incité à adhérer à *Ecole et cinéma*, étant presque une continuation naturelle de notre travail. Cela permettait de travailler encore plus et en continuité sur l'année, sur le cinéma avec le milieu scolaire.

### *École et cinéma est-il aujourd'hui un dispositif connu à Choisy ?*

Des enseignants connaissent maintenant *Ecole et cinéma* grâce au long travail réalisé avec des enseignants motivés.

On a des contacts avec des chefs d'établissement, des enseignants qu'on appelle relais parce qu'on a avec eux un contact privilégié, ils viennent régulièrement sur notre programmation, participent à *Ciné Junior* et *Ecole et cinéma*.

L'aide qui nous semble un peu déficient est celui des référents locaux de l'*Education Nationale* : les enseignants doivent continûment être sollicités et relancés. Il y a par exemple des écoles qui n'ont même pas participé cette année à *Ciné Junior* alors qu'elles y ont participé les autres années, et on a aussi envie de toucher d'autres enseignants.

Il faut aussi dire qu'au niveau culturel, à Choisy, il se passe beaucoup de choses. Il y a un conservatoire très actif et qui est parfois près d'une école : les enseignants peuvent aller aussi vers la facilité et s'orientent vers un travail sur la musique, ce qui est bien, mais dans ce cas-là, ils ne peuvent pas travailler sur le cinéma.

Le bilan est tout de même positif, j'ai des instituteurs qui font un vrai travail sur le cinéma, en plus d'*Ecole et cinéma*, parlent de cinéma avec leurs élèves, réalisent des courts-métrages...

Si ce n'est pas en quantité qu'on voit des résultats, c'est en qualité !

Quand on trouve des financements en action culturelle, on arrive à mettre en place des projets intéressants : par exemple, pendant deux années, on a développé un travail sur l'image où les élèves ont eu la possibilité de travailler sur l'écriture d'un scénario, la création de décors et de réaliser un court-métrage de deux minutes.

Cela a été possible parce que j'ai trouvé des financements et parce que l'instituteur avait envie de le faire ! Au fil des années j'ai tissé des liens, il y a donc des enseignants qui ont l'habitude de travailler avec nous, qui font confiance à la salle, qui reviennent après sur d'autres films de notre programmation, même en dehors d'*Ecole et cinéma*.

Concernant l'implantation et l'extension du dispositif, il faut considérer aussi que Choisy est une ville de 35000 habitants avec 15 écoles en tout (maternelles et primaires), on cible donc beaucoup moins de gens.

### ***Les actions de la salle***

#### ***Politique tarifaire***

Pour les enfants et les groupes scolaires, on a un tarif à 2,50€, pour les classes cinéma on propose des cartes spéciales, avec la photo des enfants, qui donnent accès à des tarifs préférentiels.

On a aussi mis en place un système qui permet aux enfants qui ont visionné un film Ecole et cinéma de revenir invités (s'il y a une séance le samedi ou le dimanche) avec un copain ou leurs parents.

#### ***Politique d'accueil et animation***

Pour tous les films jeune public, on présente le film (avant les enseignants ont déjà reçu une documentation qui leur permet de préparer le film en classe) et on organise un débat, s'il y a le temps.

Les interventions en classe ne sont pas systématiques, ça dépend des enseignants, s'il font un travail plus approfondi et ils nous demandent de revenir.

Au début de l'année on organise des visites de la salle de cinéma : *Le cinéma comment ça marche ?* On passe par l'accueil, la caisse, on présente aux enfants un court-métrage humoristique et par petits groupes les enfants montent dans la cabine de projection et avec le projectionniste touchent la pellicule et peuvent lui poser des questions... Les enfants sont toujours accompagnés par des enseignants et des parents qui ont ainsi l'occasion eux-aussi de découvrir la salle.

On travaille également avec les collègues. Avec les lycées, c'est ponctuel, ils viennent sur notre programmation, sauf pour un lycée professionnel où il y a une classe à PAC cinéma : on a organisé, avec les classes de ce lycée, dans le cadre de *Ciné Junior* des journées-festival : 2

films, débat avec le réalisateur, déjeuner et intervention de Pascale Diez qui intervient ensuite dans les classes.

Dans un collège (classe cinéma) un travail à été conduit sur *Hitchcock* avec des interventions, sur toute l'année, de Pascal Diez. La salle a programmé en début d'année un cycle *Hitchcock* présenté par un intervenant qui avait travaillé sur l'exposition du *Centre Pompidou*. La classe à travaillé ensuite sur l'écriture d'un scénario et la réalisation d'un court vidéo hommage à Hitchcock : en mai les élèves choisiront le dernier film du cycle à programmer et le films d'Hitchcock choisi sera précédé par leur réalisation.

### ***La programmation***

Je n'ai pas de demandes spécifiques de la part des enseignants : ils font confiance à la salle et nous on a des contraintes car on doit établir notre programmation en concertation avec les autres salles.

Le catalogue *Ecole et cinéma* permet de proposer aux enfants des films que souvent ils ne connaissent pas : c'est bien de leur montrer Charlie Chaplin pour qu'ils s'aperçoivent que le noir et blanc ce n'est pas forcément ennuyeux !

### ***Les outils***

Les copies laissent parfois à désirer et il ne faut pas oublier que les enfants ont un œil averti ! C'est un effort à faire, de faire en sorte de montrer des copies vraiment neuves.

On utilise les documents *Ecole et cinéma* et tout autre document qui peut être utile pour l'instituteur ou le public en général (par exemple les fiches AFCAE).

### ***La coordination***

Concernant la coordination cinéma, on se connaît bien, on à l'habitude de travailler ensemble et on a régulièrement les informations qu'ils nous faut, après c'est à nous de faire le travail sur la ville.

Il serait souhaitable qu'on se rapproche mieux de l'inspection de circonscription, pour qu'elle soit véritablement motrice et arrive à booster les directeurs et les enseignants. De toute façon, ça partira toujours des enseignants qui ont envie de faire ce travail autour du cinéma, mais ce n'est pas normale que dans certaines écoles il n'y a pas de réponse à nos propositions alors qu'il y a la même information qui passe...

### ***La formation et l'engagement des enseignants***

Concernant les stages qu'on propose aux enseignants, il serait important qu'il y ait une information et une sollicitation non seulement de la part des salles, mais aussi de l'*Education Nationale* : ça aurait plus de poids !

Ce qui pourrait motiver les enseignants c'est aussi que le temps de formation soit un temps payé...

Il y a des enseignants qui ont envie de faire des choses, qui sont soutenus par leurs inspecteurs, mais à qui on ne donne pas les moyens financiers. Il y a des petits blocages qui peuvent parfois détruire des gens qui sont motivés : c'est à tout le monde de faire attention...

g) ***Cinéma La Lucarne, Créteil***

**Corinne Turpin**, animatrice chargée du cinéma jeune public.

***La salle***

La *Lucarne* est subventionnée, non pas en tant que salle de cinéma, mais en tant que *MJC* par la ville et fonctionne en sous-moyens : le personnel est réduit, le projectionniste doit, par exemple, s'occuper aussi de la caisse...

On a une salle unique de 92 places et quand on travaille avec les scolaires on est obligés de multiplier les séances. On doit travailler avec peu de classes et on a plutôt tendance à privilégier la qualité du travail plutôt que la quantité, mais en réalité on n'a pas vraiment le choix. Dès qu'on programme un film un peu grand public on est obligé de refuser du monde : la salle aurait besoin de plus de moyens et sur les films porteurs on aurait besoin de plus de recettes, mais on est limité par la capacité d'accueil.

En théorie, l'équipement devrait être reconstruit dans le cadre d'un grand projet de réhabilitation du quartier : on a fait demande auprès de la Mairie d'augmenter la capacité de la salle, ce qui permettrait de gérer mieux le lieu, notamment avec les groupes.

Construite dans la *Maison des jeunes et de la culture*, la *Lucarne*, cinéma *Art et Essai*, ouvert en 1980, à une époque où il n'y avait pas de cinémas sur Créteil (avant l'ouverture des *Cinémas du Palais*, avant la construction d'*Artel*, mais après l'existence d'une section cinéma à la *Maison des Arts*, qui date des années '70), a eu une âge d'or : créée par l'ancien directeur de la MJC, le cinéma a été d'emblée classé *Recherche* et dès le départ a fait un travail soutenu et assez pointu en direction des enfants.

C'est l'équipement socio-culturel du quartier, où il y a une population avec des familles plus ou moins nombreuses avec des enfants qui fréquentent l'équipement.

Concernant la fréquentation de la salle : 18000 spectateurs (50% individuels 50% collectivités) par an.

On programme trois films par semaine, dont un pour enfants.

La *Lucarne* participe à plusieurs manifestations festivières : le *Festival du film de femmes* de Créteil, *Ciné Junior*, *L'œil vers*, co-organise et coordonne les *Journées cinématographiques contre le racisme pour l'amitié entre les peuples*.

### ***L'adhésion à Ecole et cinéma***

La *Lucarne* a été un des lieux pilote du dispositif, associée aux *Cinémas du Palais*.

La salle avait été classée, plusieurs années, salle pilote, à l'époque où il y avait un classement *Art et Essai* enfants, piloté par la commission cinéma enfants de l'AFCAE.

Le recrutement des lieux pilotes pour *Ecole et cinéma* a été fait sur la base du travail qui existait déjà sur le terrain (enquête de Ginette Dislaire) – contrairement à ce qui a été fait pour *Collège et Lycée au cinéma* où il y a eu une répartition mathématique des lieux (dont certains qui n'avaient jamais travaillé avec les scolaires et qui ont été chargés de ça).

Les *Cinémas du Palais* ayant été nommés lieu coordinateur, nous avons revendiqué auprès du CNC d'être associés, étant reconnus pour notre travail en direction des enfants et on a ainsi participé au dispositif, dès l'année d'expérimentation, en duo.

### ***École et cinéma est-il aujourd'hui un dispositif connu à Créteil ?***

Les enseignants se renouvellent, certains ne connaissent même pas la *Lucarne*, le dispositif n'est donc pas forcément connu. À vrai dire les instances académiques ne sont pas toujours très motivées par le cinéma,

Je pense aux années Allègre, où les éléments de sa politique recadraient l'apprentissage sur les mathématiques, le français et les langues (les enseignements fondamentaux traditionnels) : reste à savoir si l'image est fondamentale ou pas !

Il y même eu des instructions écrites pour proscrire les sorties payantes des programmes scolaires (selon le principe de la gratuité de l'enseignement). Comme il n'y avait pas d'aides internes à l'*Education Nationale* pour les actions culturelles, parce que ce n'était pas la politique, nos propositions n'étaient pas forcément bien reçues dans les écoles.

On a aussi souffert, plus que les *Cinémas du Palais*, de la situation sociale (on est en ZEP, dans des quartiers démunis financièrement) et de la concurrence, même si pas directe, de la

*Maison des Arts*, qui fait un très bon travail en théâtre jeune public. Dans un quartier qui ne dispose pas de beaucoup de moyens, on peut pas proposer plusieurs activités culturelles à la même classe. C'est tout le problème des financements : la coopérative n'a pas de budget, car c'est les familles qui l'alimentent, la ville finance seulement les activités d'ateliers dans les ZEP et l'*Education Nationale*, sur le département, n'a pas d'action culturelle en direction du cinéma : ça ne pousse donc pas à faire circuler l'information et à bien implanter les dispositifs. L'année dernière, par exemple, une école avec qui on travaillait depuis des années (ateliers de réalisation cinéma, films d'animations : pris en charge dans l'aménagement du temps scolaire, par une subvention municipale, ce que à l'époque s'appelait '*Contrat bleu*') a réduit sa demande : c'est l'animateur qui intervenait dans la classe qui a informé les enseignants de moyens rectorat-DRAC pour financer des ateliers de pratique artistique, j'ai été amené à faire toute les démarches nécessaires. L'école ne connaissait pas ce système alors que c'est un système interne à l'*Education Nationale*.

### ***Les enjeux***

Les salles qui ne faisaient pas un travail jeune public pointu, quand elles ont participé à *Ecole et cinéma* ont utilisé ce label pour faire un travail nouveau. Pour nous c'est un travail qui était déjà en place, il y avait déjà une programmation enfants de qualité depuis des années.

L'apport d'*Ecole et cinéma* n'est donc pas, pour nous, dans le catalogue (exception faite pour les conditions de location exceptionnelles, qui représentent une forme de subvention et pour la qualité des copies normalement neuves) ; le gros apport c'est celui les documents et des cartes pour les enfants. Ça crée un lien entre les enfants et la salle, leur expérience du cinéma et les familles qui sont également touchées.

Par rapport aux enseignants, *Ecole et cinéma* permet peut-être de fidéliser ceux qui auraient une fréquentation plus ponctuelle sans cette opération et ça permet aussi de toucher des enseignants qui ne s'investiraient pas sans le label national.

Reste, malheureusement, le problème de la formation : je suis face à des enseignants qui n'ont pas toujours la motivation suffisante pour se dire 'on va l'assumer sur notre temps personnel...' La formation c'est un élément important !

Jusqu'à il y a deux ans, ce que je faisais pour qu'il y ait un plus par rapport à la programmation habituelle en cinéma jeune public en direction des scolaires, puisqu'on pouvait choisir notre programmation dans le catalogue, c'est que je fournissais les éléments du catalogue aux enseignants en fin d'année et je leur faisais choisir les films. On avait le privilège de voir toutes ces demandes satisfaites...Or, depuis deux ans, les Enfants de cinéma ont demandé à chaque département de restreindre la programmation à 12 films...Je continue à faire cette démarche, mais je n'arrive à satisfaire leurs demandes que sur 1 ou 2 titres...On était plusieurs à le faire (ceux qui travaillent à petite échelle...) maintenant c'est beaucoup plus difficile...

Il faut se dire aussi que des films, les plus audacieux, sont difficilement choisis par les enseignants. Par exemple des films audacieux au niveau des contenus, qui parlent de la mort, de la souffrance sociale, physique ou morale...Ça suscite plusieurs formes de peur de la part des enseignants : peur pour les enfants qui peuvent vivre déjà des situations dures et il y a aussi la peur pour eux-mêmes, la difficulté de canaliser les émotions des enfants par la suite dans la classe. En vérité c'est souvent la peur de l'enseignant qui crée un obstacle.

Je me doute finalement qu'il y a des salles qui de ce point de vue-là font peut-être un travail plus pointu dans le sens où, en imposant le choix, obligent les gens à faire des choix qu'eux-mêmes ne feraient pas forcément.

### *Les actions de la salle*

#### *Accueil et politique d'animation*

On présente toujours le film. Ce qui est bien, c'est de retrouver les enfants à chaque fois, souvent j'essaie de faire un lien entre les films et de faire un accueil un peu plus spécifique pour les plus petits.

On propose aussi des visites de cabine de projection et l'explication du fonctionnement technique de la salle.

Je ne fais pas d'animations systématiques en classe, pour des questions de moyens... Je ne peux pas les faire gratuitement, on propose donc aux écoles d'avoir des animations payantes (150F de l'heure), quand il y a des moyens qui peuvent être dégagés.

Pour une école qui vient assez massivement, j'ai offert, depuis plusieurs années, une animation gratuite par classe, selon les choix de l'enseignant. Une année avec six classes, on a fait, pour les grands, une séance d'analyse sur magnétoscope d'un film qui avait été vu en salle et on a proposé aux plus petits la manipulation de la pellicule, praxinoscope, folioscope et on a parlé de l'image animée en général.

On propose aussi des animations lors de *Ciné Junior* (rencontres avec réalisateurs), des goûters liés à la gastronomie du film dans le cadre d'une programmation sur la cinématographie d'un Pays étranger et pendant les *Journées cinématographiques pour l'amitié entre les peuples*, on a dédié, cette année, une demi-journée au dessin animé, démonstration d'arts martiaux, films de Kung-fu.

### ***La fidélisation du jeune public***

Le public qu'on touche par l'école et les centres de loisirs, ce n'est pas forcément un public qui vient individuellement, ou bien il vient très petitement.

Le public de la MJC n'est pas forcément non plus le public de la *Lucarne* (qui est plutôt un public de classe moyenne, alors que celui de la *MJC* est un public très mélangé) : le public populaire ne vient pas forcément, ça c'est une bataille à mener !

Il y a quand même une confiance des parents dans le lieu, dans l'équipe, qui prête une attention particulière aux spectateurs comme personnes.

On a à *La Lucarne* une documentation importante, parce qu'on archive des revues, des journaux, des affiches depuis l'ouverture de la salle, et quand des spectateurs nous la demandent, on leur fait des copies, des fois, on offre des affiches en échange de fidélité...

Dans notre action, il faut dire aussi qu'on n'a pas augmenté le prix de la place depuis '87 (2€, scolaires, primaires, maternelles et centres de loisirs).

Pour ce qui concerne la relation avec les centres de loisirs de Créteil, ce n'est pas simple, pour de nombreuses raisons : fonctionnement interne, peu de moyens financiers pour leurs activités, manque de formation des animateurs...

La *Commission cinéma-enfants* des centres de loisirs de Créteil, qu'on co-organise avec les *Cinémas du Palais*, on arrive difficilement à la faire fonctionner, car il n'y a pas de motivation sur l'action culturelle dans les centres, c'est de plus en plus un discours de consommation...

Maintenant il y a un nouveau concept, celui de la citoyenneté, qui a un rôle central dans la formation des animateurs des centres de loisirs, et du coup par ce biais on arrive à faire passer un discours sur l'éducation de l'enfant à un comportement de spectateur, à une autonomie et à un vrai choix de spectateur.

### ***La programmation***

Le choix du programme est très important et difficile.

Dans le public de classe moyenne, un peu soucieux de l'éducation des enfants, il y a des gens qui me demandent souvent des conseils, motivés par le fait de faire des bons choix : par exemple, une mère a amené son enfant voir un programme *Folimage* de films d'animation français de différents styles et elle est ensuite venue me voir en disant que son fils n'avait pas aimé. Un enfant qui n'a que les *Walt Disney* comme référence (l'esthétique très léchée des dessins animés commerciaux), c'est normal qu'il soit dérouté par un tel programme de court-métrages : il faut qu'il rentre à chaque fois dans une histoire différente, dans des formes et des techniques différentes...Ça ne paraît pas forcément beau d'un point de vue esthétique...

Mais si on parle avec l'enfant de l'intérêt de tel ou tel film, de telle ou telle histoire, de telle ou telle technique, revenant plus tard voir un programme du même type, il appréciera mieux...Si on discute avec les enfants, on s'aperçoit qu'ils ont vu et qu'il se sont intéressés à

plein de choses, qu'ils ont plein de question à poser...Ils deviennent passionnés par l'objet de leur stupéfaction.

Dans le choix de la programmation intervient aussi le problème de la VO. Ça a toujours été un dogme, pour moi, de passer de la VO dès que c'est visible, à partir de huit ans, parce que c'est respecter les œuvres, apprendre aux enfants à les découvrir dans leur intégrité, puisque la langue est partie intégrante du son, du film, de la culture. J'explique aux enfants que c'est la voix des acteurs qu'ils entendent...

Il y a des collègues qui considèrent au contraire que la VF n'est pas très gênante artistiquement quand elle est bien faite et ça donne accès peut-être à plus de monde...

C'est compliqué, surtout que les enseignants sont confrontés à des difficultés plus grandes, de plus en plus grandes, car les enfants sont de moins en moins lecteurs. Les enseignants sont souvent paniqués par la VO, alors qu'on comprend autant un films par l'image et le ton de la voix. J'en ai eu plusieurs fois la preuve, les enfants arrivent à se débrouiller suffisamment avec ce qu'ils arrivent à lire...

Or, c'est pour moi un des échecs de mon travail, au bout de 15 ans, d'avoir plus de mal aujourd'hui à convaincre les enseignants, y compris dans les grandes classes, de voir les films en VO. Je suis arrivée à proposer des fois à certaines classes de lire les sous-titres avec un micro dans la salle...Ce qui est un peu tordu !

### ***La coordination***

En Val-de-Marne, on n'est pas trop nombreux, on se connaît déjà bien, en participant à plusieurs manifestations collectives depuis longtemps, la contrainte la plus forte concerne la programmation et la restriction à 12 films.

### ***Pour l'avenir d'Ecole et cinéma***

Accès à des copies vraiment neuves, plus grande ouverture du catalogue et plus grand investissement de l'*Education Nationale* .

**h) Cinéma Le Kosmos, Fontenay-sous-Bois**

**Corinne Chuffart** : programmatrice maternelle et primaire et responsable du secteur jeune public.

***La salle***

Le *Kosmos* est une salle classée *Art et Essai* et *Recherche* de 190 places. On programme 13 séances par semaine dont deux films tout public et un film pour les enfants.

Nous participons à *L'œil vers*, *Ciné Junior* et *Ecole et cinéma*.

***L'adhésion à Ecole et cinéma et l'évolution du dispositif***

L'existence, au *Kosmos*, d'un poste programmateur jeune public depuis plus que 10 ans témoigne d'un passé, d'un travail déjà mis en place avant *Ecole et cinéma*, en direction des enfants et des scolaires.

On a adhéré au dispositif en 1996 où on a commencé avec 16 classes, l'année dernière j'en avais 42 et cette année le nombre de classes inscrites s'élève à 54: 34 cycle II – 23 cycle III.

J'ai eu beaucoup de classes maternelles pendant des années, mais comme le choix de films pour les maternelles est réduit, j'ai essayé d'avoir plus de primaires. Ces classes se sont rajoutées aux maternelles qui ont continué à adhérer au dispositif, d'où le nombre consistant atteint.

A Fontenay, il y a des enseignants de maternelle très motivés, j'ai aussi des moyennes sections qui suivent vraiment un projet cinéma ! Je n'ai donc pas voulu refuser à des enseignants de travailler sur des projets intéressants, sous prétexte qu'ils avaient une moyenne section... Il y a très peu de choses qui sont proposées pour les moyennes sections. En début d'année, les élèves sont vraiment petits, il faut que je trouve un programme très facile : je programme alors un film en dehors d'*Ecole et cinéma* en premier, un programme de courts pour les habituer un peu au cinéma...

Je ne pourrais pas assumer plus de séances, je n'ai que sept créneaux horaires par semaines et pour le cycle II je fais déjà les sept séances. En plus j'ai poussé les enseignants à venir voir les trois films *Ecole et cinéma* mais à participer aussi à *Ciné Junior*. Cette année, certains d'entre eux qui sont venus voir quatre films *Ecole et cinéma* ne sont pas venus aux programmations *Ciné Junior*...c'est aussi une question financière.

### ***Les enjeux***

Dans notre programmation, on proposait déjà régulièrement des films du répertoire, on a programmé la plupart des films présents dans le catalogue *Ecole et cinéma*...

Pour ce qui concerne la programmation du *Kosmos*, *Ecole et cinéma* n'a pas apporté grand chose, ce sont vraiment les documents, surtout les dossiers pédagogiques qui sont très appréciés par les enseignants, qui me font rester dans le dispositif.

Après, il faudrait avoir des copies neuves : à présent c'est vraiment un hasard d'en avoir, il y a beaucoup de films qui sont très abîmés.

*Ecole et cinéma* permet aussi de fédérer les enseignants pour qu'ils viennent au cinéma sur un projet. Ils ont des dossiers, quatre rendez-vous fixé en début d'année : entre les rendez-vous, ils peuvent aussi faire autre chose en lien avec le cinéma : visite de cabine, location d'autres films du réalisateur sur lesquels éventuellement ils travaillent. Il y a un suivi et un lien entre les films. Cela incite à faire des projets, pas forcément des projets écrits, subventionnés par l'Inspection, ou du type classe à PAC, mais rien que des petits projets internes dans chaque classe et c'est déjà beaucoup.

### ***Les actions de la salle***

#### ***Politique tarifaire***

On propose un tarif scolaires à 2,30 € : on a augmenté les tarifs tout public, mais pas les scolaires depuis sept ans et on s'est alignés sur les tarifs des spectacles sur la ville, qui offre 30F par enfants, par an, pour les sorties culturelles.

### *Accueil et politique d'animation*

Je suis présente à toutes les séances scolaires, à la caisse, pour l'accueil en salle et pour présenter le film. C'est important de présenter le film, les enfants écoutent en silence et se préparent à la projection.

Les enfants viennent tous à pied (une demi-heure de marche) : ils font une pause dans le hall du cinéma et je les fais monter ensuite dans la salle classe par classe. Des fois, des classes restent après le film pour discuter.

Pour les classes qui font un travail spécifique sur le cinéma (classes à PAC, classes festival), il y a des visites de cabine. Je vais très rarement dans les classes pour des interventions, mais d'un côté je trouve que c'est bien aussi de laisser le cinéma dans son secteur de loisir, de plaisir uniquement et de ne pas trop l'emmener vers la pédagogie : il faut aussi laisser le cinéma à la rêverie et au plaisir. Pour des projets spécifiques, on trouve le moyen de proposer des intervenants qualifiés, en adéquation avec le travail de la classe, mais le faire systématiquement pour toutes les classes, je pense que c'est trop ; ça va devenir un dû et les classes vont adhérer à *Ecole et cinéma* pour avoir des animations et non plus pour voir les films.

Il y a des enseignants qui adhèrent à *Ecole et cinéma* juste pour montrer aux enfants des films qu'ils n'ont pas l'habitude de voir : ils préparent les enfants avant la projection, ils en discutent après...Ce n'est pas plus mal, on ne peut pas demander à tous de faire un travail approfondi...Ils ont aussi d'autres projets... »

Je regrette de ne pas pouvoir aller plus souvent dans les écoles pour voir les travaux réalisés par les enfants, les dessins, les storyboard, il y a même des petits films qui ont été tournés...Mais d'un autre côté j'aime la salle de cinéma, l'ambiance de la salle, j'aime voir les enfants dans la salle et je préfère les discussions dans la salle : c'est un univers différent, les enfants sont encore dans la magie de la salle, ils sont encore dans le cinéma.

Profitons des maternelles et des primaires pour pouvoir laisser le cinéma encore comme un art et pas une matière à étudier... !

Il y a des choses superbes, des réactions des enfants dans la salle qui sont importantes, mais qu'on ne peut pas transcrire dans un bilan... : par exemple *Le cheval venu de la mer* (qui

traite, entre autres, du thème du deuil de la mère) a permis à un enfant qui avait perdu sa mère, par un processus d'identification, de dédramatiser son propre deuil, de se libérer et de déclencher son écriture... Comment on peut l'écrire dans un bilan de fin d'année? Ce sont des petites choses comme ça qui permettent sur le terrain de comprendre qu'*Ecole et cinéma* ça marque et que ça reste... ».

### ***La coordination***

Cette année j'ai eu quelques problèmes concernant la programmation : il y a eu des nouvelles salles qui se sont inscrites et qui avaient envie de prendre les films qu'on avait déjà passés plusieurs fois. Comme on a les mêmes enseignants depuis le début (c'est vrai que ce ne sont pas les mêmes enfants) c'est difficile de les motiver.

C'est le défaut d'*Ecole et cinéma* d'avoir à prendre toujours les mêmes films (le choix est surtout restreint pour les petits).

L'accord sur la programmation représente une vraie difficulté, vu qu'en Val-de-Marne il y a beaucoup de salles polyvalentes. Nous on a aussi une autre contrainte, de ne pas programmer des films *Ecole et cinéma* en même temps que les spectacles vivants pour que les enseignants puissent participer aux deux : c'est l'enfer à gérer !

En plus depuis deux, trois ans on a à respecter la limite des 12 films : c'est difficile de motiver les enseignants, si on les oblige à voir toujours les mêmes films !

Je demande aux enseignants de choisir les films avec moi, c'est important qu'ils se sentent impliqués dans ce choix.

Le choix de la programmation est aussi relatif à chaque ville, il faut penser au public qu'on a.

Il faudrait, en outre, qu'on soit plus synchronisés entre les salles dans la mise en place de formation pour arriver à savoir déjà en début d'année combien de stage et de quel type on va organiser.

Le travail de la coordination c'est un travail de titan, il faudrait quelqu'un qui s'en occupe à temps plein !

Il faudrait aussi un plus grand investissement de la part de l'Inspection académique.

### ***La formation et l'engagement des enseignants***

Les enseignants venaient aux formations les premières années, ou quand ça se passait au *Kosmos*. Autrement ils ne viennent pas car c'est sur leur temps libre.

Si les formations portaient sur les films programmés dans l'année les enseignants seraient plus motivés. Mais surtout il faut un appui local de la part de l'Inspection académique, il faut qu'elle agisse comme force de mobilisation.

### ***Souhaits pour l'avenir d'Ecole et cinéma***

Dans le contexte actuel, avec les moyens qu'on a, humains et financiers, il ne faut pas trop en demander, il ne faut pas être trop ambitieux et il faut se contenter déjà des résultats qu'on a.

Il est aussi important de bien considérer les risques implicites du dispositif : le jeune public c'est la caisse enregistreuse, depuis quelques années et le commerce du cinéma s'en est bien aperçu en promouvant de plus en plus de films pour enfants...!

Il y a beaucoup de salles qui arrivent à survivre, au niveau des entrées, grâce au jeune public et je rajouterai grâce au scolaire. Un projet comme *Ecole et cinéma* peut représenter un intérêt économique pour une salle qui n'est pas forcément intéressée au travail en direction du jeune public...

Ce qui est bien, c'est qu'il y avait des salles qui ne programmaient pas les films du catalogue et l'existence de ce dispositif pousse à proposer des films que les enfants n'avaient pas l'occasion de voir.

La manière et les conditions dans lesquelles on montre les films aux enfants sont très importantes, et c'est aussi important de donner aux enfants un sens critique. Pour cela il faut connaître les références des enfants et parler avec eux.

Tout ce que je souhaite c'est que les enfants soient marqués, apprennent à faire des choix, à former leur goût, qu'ils apprennent à faire la différence.

Je leur donne des souvenirs, des images qui ouvrent l'esprit et après c'est à eux de décider ce qu'il faut en faire...

i) ***Cinéma L'Evasion, Fresnes***

**Delphine:** chargée de la promotion et de la diffusion des spectacles, des animations et des activités de la MJC.

***La salle***

La MJC de Fresnes est un centre d'activités avec un espace bar, qui permet d'organiser des café-philos, des rencontres amateurs, des soirées bœuf avec improvisations sur un petit podium. Le centre dispose également d'une salle polyvalente de 300 places qui permet à la fois d'avoir un cinéma (son mono, petit écran) et une scène de théâtre-concert.

***Ecole et cinéma : un dispositif, ses enjeux et problèmes***

On participe à *Ecole et cinéma* depuis 1996 et la mise en place du dispositif à Fresnes présente de nombreux inconvénients.

On a beaucoup de mal à sensibiliser les enseignants sur le catalogue *Ecole et cinéma* : il faut dire aussi qu'on ne propose pas que ça, il y a aussi des spectacles pour enfants et en même temps de la promotion d'*Ecole et cinéma* il faut faire aussi la promotion des spectacles jeune public. Les écoles ont un budget à respecter et doivent choisir.

On a cinq, six instituteurs qui maintenant sont mobilisés sur *Ecole et cinéma* à Fresnes, ça représente le 25%...

C'est dur de toucher les enseignants d'autres établissements, il faut passer par le chef d'établissement, qui ensuite va diffuser l'information auprès des instituteurs... Il faudrait

doubler le travail...Ma présence ne suffit pas pour présenter le dispositif dans les écoles, il faudrait une plus grande mobilisation des représentants nationaux...

Très souvent les directeurs ou les enseignants n'ont aucune connaissance culturelle des films du catalogue *Ecole et cinéma*, ni ils ont l'occasion de les découvrir lors des formations, ce n'est donc pas évident de les promouvoir.

Il faudrait aussi que les films tournent plus, ce sont souvent les mêmes films qui sont reprogrammés et ça devient un peu la routine.

La rentrée et la sortie des films du catalogue est à revoir.

Souvent on a des demandes extérieures de la part des enseignants : par exemple à la sortie de *Petit Poucet*, une école a appelé pour faire une réservation pour toutes les classes, c'est dommage que cette école n'ait pas fait une réservation pour *Le Corsaire rouge*...

La raison c'est qu'elle ne connaît pas le film : si les enseignants et les proviseurs ne participent pas aux formations, ils n'ont pas forcément de connaissance culturelle, ils préfèrent donc s'intéresser à l'actualité cinématographique.

Les enseignants doivent connaître les films pour les faire partager aux élèves, si l'enseignant ne connaît pas le film, comment le sensibiliser ?

Quand on passe des films *Art et Essai* en VO on n'a pas grand monde, en revanche quand on passe des films commerciaux le public vient.

On est obligé de se donner une image de cinéma *bâtard* ...

Pour les films étrangers du catalogue, on est obligés de demander la VF ; pour *L'homme qui rétrécit*, on est, par exemple, la seule salle à avoir demandé la version française.

### ***Les outils***

Ce que je trouve regrettable c'est l'affichage et les photos d'exploitation : pour la plupart des films on n'a aucun élément. On propose une a deux séance pour le tout public et il n'y a aucun élément de connaissance pour les spectateurs des films que nous proposons...

Pour les *Burlesques* j'ai été obligé de faire un montage avec Buster Keaton et Charlie Chaplin pour essayer d'attirer l'attention...S'il n'y a pas de visuel, l'information ne passe pas.

Il y a aussi le problème de la qualité des copies...

Or, s'il y a un problème d'affichage et la qualité des copies est mauvaise, comment faire venir les enseignants ?

### ***Les actions de la salle***

La *MJC* a conçu une plaquette à destination des groupes scolaires de notre circonscription et des centres de loisirs : on y retrouve la programmation Ecole et cinéma (quatre, cinq films sélectionnés par ans) et des spectacles jeune public (on travaille également avec la *Fédération des œuvres laïques*).

Pour *Ecole et cinéma*, il y a une relance tous les mois en fonction du film auprès des écoles.

Mais dans une *MJC* on ne peut pas se concentrer exclusivement sur un dispositif et on n'a pas un animateur jeune public à plein temps sur *Ecole et cinéma*...

La seule animation qu'on peut proposer aux élèves c'est la visite de la cabine de projection. Ce qui est dommage c'est qu'il n'y a pas de suivi, il y a d'autres choses à gérer. On n'a donc pas de retour sur le travail des enseignants.

On continue *Ecole et cinéma* parce qu'à la *MJC* on a un rôle d'éducation populaire, on a ce devoir de proposer ce dispositif, mais c'est dur.

La programmation *Ecole et cinéma*, chez nous, ça fait un trou (que le public de la *MJC* de Fresnes a du mal à comprendre) dans une programmation où l'on propose plutôt des films récents....

### ***Coordination***

Il faudrait se réunir plusieurs fois et pas simplement pour les réunions de bilan, on ne discute pas assez...

### ***Pour conclure...***

*Ecole et cinéma* est un dispositif à revoir, à améliorer et à faire plus connaître.

#### ***j) Salle Romain Rolland, Villejuif***

**Gilles Leproust** responsable cinéma.

### ***La salle***

Association 1901, classement *Art et Essai C3*.

Le cinéma est au sein du théâtre *Romain Rolland* ; c'est une salle polyvalente, pluriculturelle : l'art premier est le théâtre, le cinéma passe en second plan, surtout pour ce qui concerne le nombre de séances, entre les répétitions et l'installation des décors il y a toujours des séances qui sautent.

Sur le cinéma classique, on programme environ six séances par semaine.

Pour *Ecole et cinéma*, c'est un peu plus particulier : la chance qu'on a, dans le malheur, c'est qu'on a une seconde salle, la MPT Gerard Philipe (petite salle de 200 places, qui a pas mal de fauteuils cassés), qui est à l'opposé de Villejuif par rapport à la salle Romain Rolland.

C'est un arrangement, vu que les 11 primaires avec qui je travaille sont dispatchées dans toute la ville. Je peux donc distribuer géographiquement les classes, entre les deux salles, et accueillir un plus grand nombre d'élèves.

### *L'adhésion à Ecole et cinéma et les actions de la salle*

On participe à *Ecole et cinéma* depuis 1995, moi je suis ici depuis un an et demi. Je suis responsable du cinéma à part entière (programmation, gestion du travail en direction des scolaires, animations et débats) : malheureusement, vu que je suis tout seul et que je suis à mi-temps sur le cinéma, ça pose problème d'aller dans les classes faire des interventions sur les films. J'ai plusieurs demandes de la part de professeurs, j'y réponds de temps en temps, mais très rarement, faute de temps. Cette année j'ai trois classes qui sont sur un projet classe à PAC avec nous et qui viennent voir quasiment tous les films qu'on leur propose : j'ai été dans leur classe, mais je ne pourrais pas développer davantage le travail.

Des fois, on discute un peu après la projection, dans la salle, mais il y a l'obstacle du nombre d'enfants (il est difficile de gérer un débat avec 200 enfants !) et la contrainte des horaires. Le film commence vers 9h45, il dure une heure et demie en général et même si les professeurs, dans l'ensemble, sont tous passionnés et intéressés par le dispositif *Ecole et cinéma*, il y a la cantine et les parents qui attendent, donc on parle un peu du film, mais ça s'arrête à un quart d'heure.

J'en profite, pour approfondir le travail, surtout sur des moments comme *Ciné Junior* où je suis pendant 15 jours-trois semaines à cent pour cent sur le dispositif. Les dispositifs sont liés, tous les enseignants, qui viennent aux projections *Ecole et cinéma*, participent aussi beaucoup au festival *Ciné Junior*.

On organise aussi des visites de cabine de projection. Mais je ne peux pas malheureusement toucher tous les professeurs, même si j'ai beaucoup de demandes, ne serait que de faire visiter la cabine de projection, je suis obligé, à chaque fois, d'étaler les visites sur toute l'année...

Le gros souci que j'ai au sein du lieu c'est d'être seul et à mi-temps.

Les enseignants arrivent tout de même à faire un très bon travail dans l'ensemble, il y en a beaucoup qui ont mis en place des ateliers de cinéma : ils me demandent des livres, des conseils, ou je passe dans la classe, mais une heure, alors que je pourrais passer la journée avec eux ! J'essaie de faire le plus possible, mais le temps manque...

### ***Les enjeux des animations***

La présence d'un animateur dans les classes est importante pour soutenir les enseignants qui sont intéressés par la démarche mais qui n'ont pas eux-mêmes les connaissances nécessaires et qui souhaitent l'apport de personnes qualifiées, mais aussi pour le suivi des enfants : il y a des enseignants qui font un véritable travail de préparation aux films... Mais ça arrive quand même à chaque film que sur cinquante classes il y en ait deux ou trois qui savent à peine ce qu'ils viennent voir.

Ça serait important, si on pouvait le faire, d'aller dans les classes...Les enfants ont souvent plein de questions à poser.

Le problème est essentiellement d'ordre financier.

### ***Evolution du dispositif à Villejuif***

*Ecole et cinéma* est désormais un dispositif bien connu et très suivi par les primaires, en plus il y a un bon passage entre les anciens enseignants qui sont très attachés au lieu *Romain Rolland* et savent très bien faire passer aux jeunes enseignants les informations sur les dispositifs existants : il y a une grande motivation pour les activités artistiques en général.

### ***Les outils***

- **Le choix des films** : j'essaie de prendre trois films en adaptant le choix aux exigences des différentes salles. Il arrive qu'il y ait un film que je tiens vraiment à avoir et que je prends indirectement en dehors du dispositif, ça a été le cas cette année avec *Edwards aux mains d'argent*. Dans le choix de programmation, il est aussi important d'arriver à établir un équilibre entre films couleur-noir et blanc, VO-VF...

Les films programmés commencent un peu à se répéter, c'est vrai que les enfants évoluent, mais c'est répétitif pour les enseignants et il faut leur faire comprendre que les enfants ne sont plus les mêmes...!

Le choix est aussi restreint pour les petits.

En général, un plus large choix dans le catalogue serait souhaitable.

**- La qualité des copies :** les copies sont souvent en mauvais état, c'est vraiment un gros problème !

Il est question de l'image qu'on veut faire passer du cinéma, les enfants ayant déjà tendance à être plutôt attirés par la télévision, les jeux vidéo et les DVD, plutôt que par la projection en salle, le but c'est de leur faire voir que l'image au cinéma est plus belle, plus grande, le son meilleur. Qu'en est-il de cette image si le film saute, s'il est rayé ?

### ***L'apport d'Ecole et cinéma***

L'apport d'*Ecole et cinéma* est au niveau de la programmation, des documents et des stages.

Pour le dernier stage organisé, j'ai eu peu d'enseignants inscrits : il faut considérer que les journées de formation qu'on propose sont toujours le mercredi, sur leur temps libre !

#### ***k) Cinémas du Palais, Créteil – Coordination départementale Ecole et cinéma***

**Guillaume Bachy** : animateur et coordinateur cinéma dans le Val-de-Marne du dispositif *Ecole et cinéma* depuis 1997

### ***Le lieu coordinateur***

En 1994, Danielle Minot et Pascale Diez ont lancé *Ecole et cinéma* dans le Val-de-Marne et les *Cinémas du Palais* ont été choisis comme salle pilote : il y avait déjà un important travail en direction du jeune public et il s'agissait de la structure la plus adéquate. A l'époque les *Cinémas du Palais* étaient l'une des rares salles à avoir un animateur. Il y avait, plus précisément, deux animateurs (un à plein temps, un à mi-temps) et le fait d'avoir la coordination *Ecole et cinéma*, ça a peut-être aussi poussé à créer deux poste à plein temps...

Quand la phase expérimentale d'*Ecole et cinéma* a été lancée, les initiateurs du dispositif se sont orientés vers des salles qui pouvaient être représentatives du travail qu'ils voulaient

mettre en place, ces salles ont servi à l'expérimentation du dispositif pendant un an et après elles ont été chargées de rayonner autour pour trouver d'autres salles qui pouvaient travailler dans le même sens.

En Val-de-Marne, au début, la coordination a été divisée en deux entre la *Lucarne* et les *Cinémas du Palais*.

### ***Evolution du dispositif***

Ça passe pas mal par le bouche-à-oreille, surtout que sur le département du Val-de-Marne il y a le festival *Ciné Junior* (auquel les *Cinémas du Palais* ont participé jusqu'en 1999) qui regroupe 17 salles, ce qui permet d'avoir des échanges assez réguliers.

Ça a commencé par des rencontres, par l'envie de Danielle Minot, qui s'occupait à l'époque de la coordination, de travailler avec certaines salles, déjà des salles *Art et Essai* ou *Recherche*... La recherche s'est tout de suite dirigée vers des personnes déjà connues, vers des gens qui étaient dans le milieu municipal, para-municipal et associatif, en laissant de côté tout ce qui était multiplexes, grosses structures, qui malgré tout auraient pu se proposer...

L'évolution de la coordination s'est faite petit à petit au niveau des salles, des copies, des entrées scolaires (plus il y a de salles, plus il y a de copies à gérer, plus il y a d'entrées scolaires... C'est donc quelque chose qu'il faut faire progressivement).

Depuis que je suis à la coordination (1997/1998), on est passé de huit à onze salles associées : on a gagné très peu de salles, parce qu'il n'y en a plus beaucoup sur le département qui peuvent prétendre faire ce type de travail et aussi parce que c'est déjà assez compliqué de gérer onze salles...

Tous les ans, malgré tout, je renvoie des lettres aux salles qui pourraient être intéressées par le dispositif et qui voudraient y participer... A Ivry, à Ablon, je sais qu'il y a des salles qui pourraient participer à Ecole et cinéma si elles en avaient le désir et si elle en faisaient la demande, donc tous les ans je les relance en les informant de nos réunions... Cette année j'ai été par exemple contacté par la salle *Le Casino* à Villiers.

Mais il faut que l'extension du dispositif dans le département se fasse petit à petit, si on récupère trois, quatre salles en plus d'un coup on va être écrasés...

### *La programmation et la restriction à 12 films*

La restriction de la programmation à 12 films a toujours été une demande des *Enfants de cinéma* depuis le début, sauf que nous on n'a pas tout de suite répondu à cette demande, parce qu'on travaille avec des salles qui sont municipales, qui font du théâtre, des salles des fêtes, des salles d'exploitation normales – enfin on a tous les cas de figure ! Avant on essayait au mieux d'aider les programmeurs à prendre les films dont ils avaient envie et nous gérons un calendrier de programmation délirant sur l'année : on prend un film une semaine, après on le laisse pour le reprendre en fin d'année pour une autre salle... Il y avait un jonglage sur la programmation et il n'y avait pas de concertation concernant les dates et les films.

Au fur et à mesure de l'extension du dispositif, sur le plan national, il y a eu de plus en plus de départements, de plus en plus de salles, de plus en plus de copies, à un moment *Les enfants de cinéma* ont été amenés à appliquer le cahier des charges de façon plus rigoureuse en faisant signer une charte écrite qui, concernant la programmation, limite le choix à 3 à 6 films par cycle et par département pour l'année.

C'est vrai que ça nous oblige à pas forcément choisir les films que l'on veut, chacun a dans sa tête les films qu'il a envie de passer l'année prochaine et dans la programmation qui va se faire en commun il faut limiter le choix à 12 films. Il y a un vote démocratique, bien que, comme il y a des nouvelles salles qui arrivent et des anciennes salles et des films qu'on a déjà passés et repassés, on essaie toujours de privilégier les nouveaux films qui arrivent.

De notre part, en tant que lieu coordinateur, il y a une obligation de notre salle à suivre une charte et une logique de programmation, sachant que le but serait de se servir des *ciné-box* qui ont été fournis par le CNC : un film reçu au mois de janvier et monté une seule fois, se déplace dans toutes les salles jusqu'à la fin de la programmation. La copie ne rentre pas au stock et n'est pas à monter et démonter, elle ne s'abîme pas, ne se perd pas, il y a la certitude d'avoir toujours la même copie et que les salles fonctionnent toutes de la même façon sur le montage.

### *Le travail avec les salles associées*

Entre lieu coordinateur et les autres salles, ça ne va pas trop mal, mais ça pourrait se passer mieux.

On a choisi d'organiser une réunion au mois de juin, qui est une réunion de programmation et de bilan et de préparation à l'année suivante, on a choisi aussi depuis 1998 de faire un stage départemental par an où toutes les salles se réunissent, alors qu'avant les stages étaient gérés salles par salle.

On a aussi mis en place des documents : au début de l'année, après accord des *Enfants de cinéma*, on envoie à tout le monde la liste des salles, la liste des copies et la liste de copies par salle, pour que chaque salle sache exactement où est la copie qu'elle doit aller chercher.

On a aussi mis en place des documents pour les distributeurs où il y a le cheminement de la copie salle par salle, y compris les retours et les prises au stock.

Malgré cela, il y a encore des salles qui n'arrivent pas à gérer le trafic des copies sur le département, il arrive que deux copies sortent parce qu'il y a une salle qui a oublié qu'il fallait aller la chercher dans une autre salle et elle est allée la chercher au stock...

Il faut en plus considérer qu'on travaille avec des salles polyvalentes : il suffit qu'il y ait un spectacle qui fonctionne et qui dure une semaine de plus pour que la programmation-cinéma soit décalée...

Ça ne se passe pas trop mal, mais les salles associées pourraient avoir plus d'autonomie, fonctionner plus par elles-mêmes.

Il y a des salles qui sont très impliquées, à la même hauteur que nous, dans le dispositif. Elles pourraient être tout à fait en coordination en parallèle avec les *Cinémas du Palais*. Puis, il y a d'autres salles qui ne sont pas du tout impliquées, qui ne viennent pas aux réunions, qui n'apparaissent pas lors des stages, alors que les stages c'est aussi la possibilité de rencontrer des enseignants, de faire la promotion de sa propre salle, d'expliquer ce qu'on fait dans chaque salle.

### *Le rapport Cinéma - Education Nationale*

Pour ce qui concerne les rapports avec la coordinatrice départementale *Education Nationale*, ça se passe plutôt bien quand elle a le temps, quand elle n'a pas le temps, elle ne s'investit pas parce qu'elle sait que le dispositif fonctionne plus ou moins sur le département et qu'elle n'a pas besoin de nous suivre au jour le jour. Elle a aussi à gérer les arts plastique, le théâtre, l'architecture, etc., le cinéma étant déjà plutôt bien organisé, c'est quelque chose qu'elle laisse un peu. Puis, des fois, elle a des sursauts d'activité sur le cinéma, elle intervient avec des propositions intéressantes...

Il faudrait une plus grande implication de toute la hiérarchie, les Inspections locales, les Inspections de circonscription, les IEN, les Directeurs d'école...C'est ça qui nous manque : pour certaines salles, le partenariat fonctionne très bien, mais ce n'est pas le cas pour toutes.

Aux *Cinémas du Palais*, par exemple, on a un très bon rapport avec les enseignants, avec les directeurs, mais par contre on n'a aucun rapport avec les Inspections de circonscription. On n'a pas pris le temps de les lancer et de leur part il n'y a jamais eu la manifestation d'un intérêt vraiment important sur nos actions. Il n'y a pas de rencontre, on n'intervient pas dans les mêmes réunions, donc on ne se connaît pas ou on se connaît de loin...

Il n'y a pas de rencontre précise à un moment...C'est dommage parce que ces personnes occupent un poste-charnière dans la hiérarchie de l'*Education Nationale* et pourraient apporter un appui formidable à nos propositions, en tant que vecteur d'information, en tant que relais auprès des directeurs, des enseignants en tant aussi qu'aide pédagogique dans la mise en place de projets...Or, ce sont des gens, dans le cas de notre salle, auxquels on n'a pas du tout accès.

Quand on se retrouve seuls entre salles on a un peu l'impression qu'il s'agit d'un projet *Culture-Culture* alors que ça doit être un projet en partenariat *Culture-Education Nationale*! Quoi faire pour changer cet état de fait ? Il faudrait impliquer le maximum de personnes à tous les étages de la hiérarchie dans le dispositif, l'idéal serait d'avoir un ou deux représentant sur le département du dispositif *Ecole et cinéma* qui pourraient promouvoir le dispositif, l'expliquer, favoriser l'accès des salles à l'intérieur des établissements scolaires, participer à l'élaboration des plannings pédagogiques, participer aux animations...

Ça ne ferait que pousser *Ecole et cinéma* comme un véritable outil de travail dans la classe...

### ***L'organisation du dispositif au plan national***

Il y a du retard sur les documents. Un film qui est nouveau dans le dispositif n'arrive pas au mois de septembre, mais au mois de janvier, avec un peu de chance, les documents arrivent au mois de mars ! Je crois que ça vient des distributeurs, des rédacteurs...Maintenant, en le sachant, on a pris le parti de prendre les films l'année suivante leur entrée dans le catalogue et l'on est sûr d'avoir les documents.

Je suis aussi déçu des copies, cette année aux *Cinémas du Palais* on en est au cinquième film programmé et on n'a pas eu une seule copie *Ecole et cinéma* ! Les copies étaient dans un état vraiment lamentable. C'est le souci ! La seule fois qu'on a eu une copie *Ecole et cinéma* c'est pour la journée formation du 13 mars.

Quand on vend le dispositif ce qui intéresse avant tout les enseignants ce sont les documents et la qualité des copies...Si les copies sont propres les enfants n'ont pas l'impression de voir un film qui a 50 ans ! Ce qui nous intéresse c'est de projeter les films dans les meilleures conditions possibles et si on n'a pas des copies *Ecole et cinéma* qui sont des copies neuves, on n'a rien. Dans ce cas-là, on n'a pas besoin de faire *Ecole et cinéma*, autant prendre directement les copies auprès des distributeurs ! C'est vraiment dommage parce que c'est la crédibilité du dispositif qui est en jeu...

J'ai eu plusieurs conversations avec Eugène Andréanszky à ce sujet et on essaie de faire pression, à chaque fois qu'on reçoit une copie qui n'est pas estampillée *Ecole et cinéma* sur les distributeurs : on envoie des fax, on pose des questions, mais généralement c'est difficile d'avoir une autre copie, remonter l'autre, la renvoyer...

Concernant le stage national, je n'ai pas pu y participer cette année. Si ces formations sont intéressantes parce qu'elles permettent de rencontrer d'autres coordinateurs, l'équipe des *Enfants de cinéma*, d'établir des nouveaux contacts et d'échanger les expériences,

l'orientation générale de ces stages est essentiellement axée sur la théorie, alors que je serais plus intéressé par des applications pratiques.

### *L'évolution du dispositif*

Dans un stage *Ecole et cinéma* qui se passait aux Porquerolles, on a eu un après-midi de travail sur la question de l'extension du dispositif.

J'en ai rediscuté ensuite avec les salles associées, pour dire que l'extension ne pouvait passer que par le nombre de salles.

Au bout d'un moment on arrive à saturation au niveau des classes dans la majorité des salles, il faut donc trouver des nouvelles salles, mais il faut que cette extension soit maîtrisée, salle par une salle...

Il faut aussi dire qu'il y a des salles dans le département qui travaillent avec une ou deux classes, il est hors de question de les exclure du dispositif, mais ça signifie que le travail de recherche et d'extension du dispositif sur d'autres classes à l'intérieur de ces salles-là n'est pas fait.

C'est un choix, mais je trouve dommage de faire *Ecole et cinéma* avec deux classes...

Pour ce qui concerne notre salle, on est arrivé à saturation l'année dernière...

Le projet *Ecole et cinéma* chez nous, depuis le début, a été de proposer aux enseignants qui participent à *Ecole et cinéma*, non seulement la projection et les documents mais aussi une animation en classe, après chaque film, d'une heure environ, sur le film visionné, le cinéma en général, sur la salle de cinéma...

L'animation est toujours décalée par rapport au travail de l'enseignant, c'est une animation qui apporte une vision un peu subjective, personnelle et émotionnelle du cinéma...Je ne sais pas si c'est bien, mais c'est comme ça qu'on fonctionne et l'on y prend plaisir.

L'année dernière on travaillait avec 90 classes (maternelles, primaires, plus des classes de collège) : si l'on multiplie ça par trois films et par trois animations, on atteint un nombre vraiment élevé.

Le problème n'est pas en espace de salles (il y en a trois et on peut passer le films en deux salles en même temps), mais c'est vraiment en terme d'animation. Et pour nous c'est très difficile de revenir en arrière par rapport à ce qui a été fait depuis 1994 : les enseignants s'inscrivent à *Ecole et cinéma* parce qu'il y a des animations, ça va être très difficile aujourd'hui de proposer le dispositif sans les interventions des animateurs en classe.

Nous, on est dans cette problématique-là qui représente un vrai problème : tout dépend des animateurs, le fait que les enfants viennent sur *Ecole et cinéma* ne dépend pas de la programmation, ne dépend pas de la salle, mais de l'animation qu'il y a après, de ce cadeau-bonus...

L'extension pourrait se faire pour nous en termes de chiffres, on pourrait avoir plus de classes qui participent, mais dans la réalité comme ces classes participent à des animations, ça ne peut pas se faire.

Puis aux *Cinémas du Palais*, on travaille non seulement avec beaucoup de classes de Créteil, mais aussi de classes des alentours dont les *Cinémas du Palais* sont la salle la plus proche...

Cette année j'ai donc décidé de baisser le nombre de classes inscrites, ce qui signifie qu'il y a des enseignants qui n'ont pas pu s'inscrire.

J'ai privilégié par exemple les Ecoles qui inscrivent toutes leurs classes et les enseignants avec qui je n'avais jamais travaillé : l'objectif est de proposer pendant une année des animations dans la classe, organiser des stages *Ecole et cinéma* pour permettre ainsi aux enseignants de se former par soi-mêmes et pour qu'ils puissent ensuite prendre en charge complètement le travail sur les films dans la classe... C'est difficile à faire !

Les animations sont une partie intégrante d'*Ecole et cinéma* dans le projet de la salle : il faut faire le choix entre multiplier les animations sans se soucier de leur qualité où bien en réduire le nombre et avoir le temps de bien les préparer et proposer des interventions plus intéressantes. Il faut aussi pouvoir gérer les classes, le planning de répartition des séances...

Cette année comme j'ai moins de classes, je peux, un mois, un mois et demi avant chaque séance, rappeler, nominativement, aux enseignants la projection, leur proposer des dates d'animation, leur demander s'ils ont suffisamment de documents... On travaille donc dans d'autres conditions, on n'a plus de soucis, alors que l'année passée il y a des classes qui n'ont

pas vu un film pour une faute de planning, où on a organisé des séances avec trop d'enfants dans la salle...

Je pars de ce principe-là : on est lieu coordinateur, donc à nous de montrer ce que je considère être ce qu'on peut faire de mieux avec les moyens qu'on a : accueil excellent, présentation des films, projection dans les meilleures conditions possibles et animation par la suite... Notre rôle n'est pas dans l'extension en nombre de classes qui participent, il est dans cette envie de faire le mieux possible et de former les enseignants tout au long de l'année...

Il y a des cinémas qui peuvent remplir leur salle en faisant *Ecole et cinéma* avec une présentation et une projection et il n'y aura pas de suivi forcément derrière... Je crois que le suivi est très important...

Ce n'est qu'une question de moyens, nous ces moyens on les a, et notre politique culturelle par rapport à *Ecole et cinéma* c'est de les employer pour des animations.

On aurait pu les employer pour faire des classes-tournage, mais on a choisi de faire des animations de proximité. C'est aussi intéressant pour nous ! Quand les enfants me voient, ils me reconnaissent, ils m'appellent par mon prénom, ils savent où je travaille... Quand ils viennent au cinéma avec le centre de loisirs, ils me connaissent, ils savent quelles exigences j'ai par rapport à eux, à la projection qui va se dérouler. Il y a un rapport humain qui s'instaure et je crois qu'il ne peut pas s'instaurer quand il y a juste un rapport à la salle, le rapport à la salle c'est bien, mais quand il y a un rapport de relation animateur-enfant c'est un plus...

### ***Les financements***

Une subvention de 10.000F est vraiment insuffisante : on arrive à peine à couvrir les dépenses pour aller récupérer les documents *Ecole et cinéma* ! Il faut rajouter à ça les conversations téléphoniques qui sont très nombreuses, le nombre de fax énorme qu'il faut envoyer le long de l'année à tout le monde (salles associées, distributeurs...) et l'organisation des stages...

Il faut aussi considérer le temps accordé à la coordination du dispositif. J'avais fait le calcul, il y a quelques années - le nombre de salles depuis a augmenté, il faudrait peut-être

donc le revoir - : sur une année de travail, on passe au moins un mois à travailler sur la coordination *Ecole et cinéma*...

Les financements varient surtout par rapport aux stages : dans les Hauts-de-Seine, ils ont, par exemple, un financement autour de 100,000F, ça leur permet d'organiser des stages d'un mois où les enseignants sont détachés par l'Inspection académique...

Nous on se retrouve à proposer stages le mercredi, sur le temps volontaire des enseignants.

Pour l'instant notre convention avec la DRAC, qui prend en charge la subvention des stages, n'a pas baissé, ni augmenté.

### ***Les Cinémas du Palais :***

3 écrans neufs (235,179,80 places), son dolby.

Deux salles classées *Art et Essai* et une salle *Recherche. Salle Europa Cinémas*.

Deux animateurs à plein temps sur l'enfance et la jeunesse, dont un qui s'occupe plus particulièrement des maternelles et primaires et qui est aussi coordinateur du dispositif AFCAE jeune public. Le directeur fait partie de la Commission AFCAE action-promotion.

La programmation enfance et jeunesse est faite conjointement entre le directeur et l'animateur. Toutes les semaines, en dehors des projections *Ecole et cinéma*, on propose une programmation jeunesse, à des séances et heures régulières (mercredi, samedi et dimanche).

### ***Evolution du dispositif à Créteil :***

Aujourd'hui *Ecole et cinéma* est un dispositif plutôt bien connu.

Dans nos documents de diffusion, on met toujours le logo *Ecole et cinéma*, avec la mention *Initié par le Ministère*... et on précise que les dossiers verts et les cartes postales sont disponibles sur le film.

Les enseignants qui vont s'inscrire à *Ecole et cinéma* en début d'année et qui choisissent les trois, quatre films *Ecole et cinéma*, savent très bien les repérer. Ils ont déjà participé au dispositif, on les a déjà rencontrés ; ce qui manque ce sont les nouveaux enseignants qui

arrivent et qui ne sont pas du tout formés sur les dispositifs qu'on leur propose, quels qu'ils soient. C'est à nous de faire ce travail de formation...

### ***L'apport d'Ecole et cinéma***

*Ecole et cinéma* signifie voir autre chose et autrement.

Les enfants qui participent à *Ecole et cinéma*, quand je les revois par exemple dans les centres de loisirs, ils ont une approche différente de la salle de cinéma par rapport aux autres...

L'apport ce n'est pas tellement au niveau de la programmation (ce sont des films qu'on programmait déjà) ; c'est l'apport des documents qui est indéniable et en plus c'est une façon d'institutionnaliser un dispositif.

Le rapport *Culture-Education Nationale*, même s'il n'est pas parfait, est quand même un point intéressant pour les salles : présenter une programmation initiée par les deux Ministères, c'est quelque chose qui peut attirer l'œil des enseignants et puis c'est aussi la pérennité du dispositif qui permet qu'on y croie. C'est-à-dire que comme les enseignants ont entendu parler d'Ecole et cinéma depuis 1994, ils savent que c'est un projet qui tient la route, que c'est un projet qui existe vraiment et qu'ils peuvent inscrire leur classe sans crainte. L'apport est donc là, il n'est pas dans les films, malheureusement il n'est pas dans la qualité des copies, il est dans les documents, dans la pérennité du dispositif et dans les stages qu'on organise.

### ***Les stages et la participation des enseignants***

Les stages tiennent sur le temps volontaire des enseignants ; forcément ce ne sont que les plus motivés à venir et toujours les mêmes ; si l'on veut ouvrir la formation à des nouveaux stagiaires, il faut que l'*Education Nationale* prenne en charge ces journées au niveau des heures des enseignants. D'ailleurs les deux salles qui ont amené le plus de personnes (Champigny et Ivry) lors du stage du 13 mars, c'est parce que l'Inspection de circonscription a accepté que cette journée de stage remplace une autre journée de stage ou fasse partie d'un module de stage obligatoire. D'autres enseignants, ceux de Créteil par exemple, sont complètement venus sur leur temps bénévole, vraiment dans le cadre de leur formation

personnelle. C'est très intéressant de se dire qu'il y a des gens qui se déplacent le mercredi pour se former, pendant toute une journée, au cinéma sur leur temps personnel !

C'est aussi le problème des séances de prévisionnement, encore à prévoir dans le temps volontaire... Et puis, c'est pas mal non plus la possibilité pour l'enseignant de découvrir le film en même temps que les enfants, surtout qu'il n'aura pas la même approche du film. C'est aussi une question de confiance, il faut savoir proposer les films, connaître la limite d'âge, d'expérience des élèves, de motivation de classe.

### ***Version originale/version française***

J'ai toujours été partisan de la VO, mais il est clair que les élèves ont changé, l'apprentissage de la lecture se fait plus tard et les enfants lisent de moins en moins bien. Il y a quelques années, par exemple, j'aurais passé *Les aventures de Pinocchio* en VO (2h15 en italien) alors que cette année j'ai décidé de le passer en VF car je sais que sinon les enfants n'auraient pas accroché. C'est un souci, parce qu'avant on ne proposait que de la VO et aujourd'hui on doit dispatcher VO et VF : j'essaie de faire une programmation où la VO n'apparaît qu'en fin d'année...

La programmation VO depuis 1994 a baissé sur tous les films jeune public, il y a plus de difficulté pour les élèves à appréhender un film en VO.

### ***Difficultés et souhaits***

Il y a le problème de la qualité des copies et, plus généralement, je sens que les enseignants ont de moins en moins envie de sortir, ils ont de moins en moins la possibilité, l'envie et le courage de demander de l'argent à leurs élèves... Il faut alors trouver d'autres moyens, en passant par la coopérative scolaire, formule des demandes d'aide. Ca nous oblige à faire de plus en plus d'administratif et à gérer des problèmes financiers de plus en plus nombreux...

Le plus gros problème, sur les sorties *Ecole et cinéma*, devient comment on va payer ? plutôt que quel film on va voir, qu'est-ce qu'on va faire après, quel investissement pédagogique on va mettre dedans... bien que les prix soient ridicules et défient toute

concurrence...Il faudrait lever cette ambiguïté sur les sorties scolaires : qui les paye ?  
comment on les paye?

## 2. – Ressources sur Internet

### EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**<http://www.artsculture.education.fr/>**

Site officiel du dispositif national pour la mise en œuvre de projets culturels dans la classe : textes officiels, actions proposées, expériences et ressources pédagogiques, répertoire de structures partenaires en régions.

**<http://www.educart.culture.gouv.fr>**

Informations, région par région, sur les ressources disponibles dans les différentes disciplines artistiques et culturelles pour la mise en œuvre de projets en milieu scolaire.

### CINÉMA À L'ÉCOLE

#### *Sites institutionnels*

**<http://www.crac.asso.fr/image/>**

Site réalisé par le CRAC scène nationale avec le soutien du Centre National de la Cinématographie (CNC), consacré aux dispositifs nationaux en direction du jeune public, initiés par le Ministère de la Culture et de la Communication (CNC, DRAC) avec les Ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des sports, de la Ville et les collectivités territoriales : *Ecole et cinéma - Collège au cinéma - Lycéens au cinéma - Enseignements obligatoires - Un été au ciné / CinéVille.*

*Description des actions menées, relais régionaux, dossiers et outils pédagogiques sur les films programmés.*

**<http://www.questiondimage.com>**

Nouveau magazine d'actualité créé par le Crac, scène nationale et le CNC : expériences pédagogiques liées à l'image, entretiens, analyses, réflexions, découvertes, expérimentations sur toutes les formes contemporaines de la création artistique visuelle.

### Sites académiques et CRDP

- <http://www.ac-nancy-metz.fr/cinemav/>

Le site de l'Académie de Nancy-Metz héberge le *Quai des images* site officiel dédié à l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel : riche d'informations et de ressources sur le cinéma, la photographie, le spot publicitaire, des séquences pédagogiques, des expérimentations et les liens essentiels sur le sujet.

De nombreuses ressources sont présentes dans les sites des différentes Académies et CRDP : comptes rendus et bilans d'expériences, informations sur les pratiques pédagogiques, au niveau local et régional. Nous signalons en particulier le site de l'Académie de Poitiers (<http://www.ac-poitiers.fr/>) au lien **pédagogie du cinéma** des fiches pédagogiques téléchargeables et le site de l'Académie de Nice un lien sur *Ecole et cinéma* (<http://www.ac-nice.fr/ia06/espensei/iapeda/ecolcine/>), théorie et travaux pédagogiques.

Le CRDP de Clermont (<http://crdp.ac-clermont.fr/cddp43/image/image.htm>) met en ligne un site sur le travail sur l'image. Il propose des exemples de travaux en maternelle, en primaire et dans les autres niveaux: cinéma en classe, exercices vidéos, traitement par ordinateur.

Le CRDP de Bordeaux met en ligne un site ([http://crdp.ac-bordeaux.fr/uml-gironde/ecole\\_et\\_cinema/ecole\\_et\\_cinema.htm](http://crdp.ac-bordeaux.fr/uml-gironde/ecole_et_cinema/ecole_et_cinema.htm)) consacré à *Ecole et cinéma* : les films du programme, ateliers de pratique artistique enseignants, sites ressources.

### Sites du département de Val-de-Marne

<http://www.ac-creteil.fr/>: Actualités, ressources et informations sur l'enseignement du cinéma et l'éducation à l'image. Voir en particulier les liens **action culturelle** (<http://www.ac-creteil.fr/acl/welcome.html>) et **mission TICE** (<http://www.ac-creteil.fr/avi/pedagogie/welcome.html>).

**<http://www.crdp.ac-creteil.fr/>**: pratiques pédagogiques, Arts et culture, l'art à l'école, éducation à l'image.

**<http://www.creteil.iufm.fr/>**: formation et outils pour l'éducation à l'image.

### Sites régionaux

**<http://www.abc-lefrance.com/Echanges/echsommaire.htm>**

Le cinéma *Le France*, un des lieux partenaires des dispositifs nationaux *Ecole et Cinéma*, *Collège au Cinéma* et *Lycéens au Cinéma* propose dans son site des pistes de réflexion élaborées lors de formations, conférences... Un forum a pour objectif la présentation de travaux personnels ou collectifs déjà effectués.

**<http://cinegamin.free.fr/>**

Mis en place, géré et animé prioritairement par trois partenaires : la Maison des Jeunes et de la Culture Aliénor d'Aquitaine, le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Poitou-Charentes et le Théâtre-Scène Nationale de Poitiers (salle de cinéma classée Arts et Essais/Recherche). Propose une approche scolaire, éducative et ludique des images. Des "matériels didactiques", édités par le CRDP de Poitou-Charentes sont disponibles en ligne. Présentation films, travaux des enfants.

**<http://perso.wanadoo.fr/ecolecine77/>**

Site consacré au dispositif *Ecole et cinéma* réalisé par des enseignants de Seine et Marne, en association avec des animateurs cinéma jeune public et une bibliothécaire. Bibliographies, comptes rendus d'activités, pistes de travail pour la classe, interviews de professionnels...

**<http://www.centre-image.org/cinema/index.html>**

Site du Centre Image de Montbéliard, présentation d'*Ecole et cinéma*, programmation, films, travaux d'enfants.

**<http://ouvrir.le.cinema.free.fr>**

**Ouvrir le cinéma** est un groupe de formation/réflexion animé par Annick Bouleau, annuel, restreint (maximum 12/15 personnes), composé d'enseignants (école primaire, collège, lycée) et d'étudiants, de toutes disciplines (histoire et philosophie des sciences, histoire de l'art, architecture, psychanalyse, sciences de l'éducation, mathématiques cinéma) qui, en raison de leurs objectifs professionnels (aborder le cinéma en classe, notamment) ou pour leur propre recherche, souhaitent faire un détour par le cinéma en le questionnant collectivement à la fois dans ses *puissances* et dans son rapport à la *connaissance*. Sur le site sont disponibles les comptes-rendus de séances.

### 3. – Bibliographie

#### Culture, art, éducation

- Goodman, N., *L'art en théorie et en action*, Editions de l'Eclat, 1996.
- Lismonde, P., *Les arts à l'école. Le plan de Jack Lang et Catherine Tasca*, Gallimard (Folio)-CNDP 2002.  
*Propose un point de vue sur le plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école. Présentation des grandes orientations de cette réforme, d'expériences en cours dans tous les domaines artistiques et culturels.*
- *L'enfant vers l'art. Une leçon de liberté, un chemin d'exigence*. Editions Autrement – Série Mutation n° 139 – octobre 1993.
- *L'art à l'école*, Beaux arts, numéro spécial coédité avec le CNDP et le MEN, octobre 2001.

#### Pour une pensée de l'image(-cinéma) :

- Aumont, J., *L'image*, Coll. Nathan-Université, Série *Cinéma et image*, Nathan, Paris 2000.
- Deleuze, G., *Cinéma 1 – L'Image-mouvement*, Minuit, Paris 1983  
*Cinéma 2 – L'Image-temps*, Minuit, Paris 1985
- Didi-Huberman, G., *Devant l'image*, Minuit, Paris 1990  
*Devant le temps*, Minuit, Paris 2000
- Gervereau, L., *Voir, comprendre, analyser les images*, La Découverte, 1994.  
*Peut-on apprendre à voir ?*, Ecole nationale des Beaux-Arts, 1999.
- Shefer J. L., *L'homme ordinaire au cinéma*, coll. « Cahiers du cinéma », Gallimard, Paris 1980

#### Cinéma et Education

##### Revue et articles :

- *L'audiovisuel et l'enfant*, Centre National du Film pour l'Enfance et la Jeunesse, éd. Documentation Française.
- *Zéro de conduite*, revue trimestrielle de l'UFFEJ.
- *Cinéma et école*, Images documentaires n°39, 3ème et 4ème trimestre 2000.

- Revue belge du cinéma, *Cinéma et pédagogie (Introduction de Isabelle Heine)*, n° 32, septembre 1992.
- *Hors cadre*, « L'école-cinéma », n°5, 1987.
- *L'école s'ouvre au cinéma*, Les cahiers du cinéma, n° 552, décembre 2000.
- Audigier, F., *Temps historique et utilisation de l'image dans la tradition scolaire française*, Rencontres pédagogiques, Connaissance de l'image, Image et connaissance, Paris, INRP, 1992.
- Dubois, P., «Des banques d'images pour tous les usages», *Animation et éducation*, Revue de l'Office central de la Coopération à l'école, n° 104, sept-oct 1991, L'outil vidéo : gadget ou fabuleuse nécessité ?
- Maison du geste et de l'image, *Les enfants du cinéma. Un siècle en revue*, janvier 1996.
- *La formation du regard*, La revue documentaire n°13, automne 1997.
- Médiamorposes, n°2 Juillet 2001, INA, CNDP  
 Dossier consacré au numérique dans le Cinéma. Parmi les articles *L'école au cinéma ou le DVD à l'école ?*: entretien réalisé par G. Jacquinet avec Alain Bergala (conseiller au ministère et réalisateur), Christine Juppé Leblond (inspectrice générale) et Carole Desbarats (une des initiatrices de l'option cinéma).
- CinémAction, *L'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel* (dossier réuni par Monique Martineau), n°45, 1987, éd. cerf-cfpj.
- Cinéma 85, *Le cinéma à l'école*, 2-8 octobre 1985.
- *La revue du cinéma*, n° 417, juin 1986.
- *Cahiers pédagogiques*, n° 9 juin 1949  
 n° 26 1961  
 n° 154, mai 1977, *Le cinéma*  
 n° 240 janvier 1986, *Le cinéma à l'école*.

### **Colloques et évaluations:**

- *Actes. Premières rencontres nationales pour l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel. Mercredi 17 mars 1999 – Orléans Carré Saint Vincent, Edition Atelier de Production Centre Val de Loire, mai 1999.*
- *9es Rencontres cinématographiques de Beaune. 21-24 octobre 1999. Janvier 2000*
- *Les politiques des départements en direction du cinéma, de l'enfance et de la jeunesse. 8-9 décembre 1993 Hôtel du département Hauts-de-seine, ADAC 92, avril 1994.*
- *Cinéma-Ecole : aller-retour. Actes du colloque de Saint-Etienne. Novembre 2000, publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001.*
- *Le cinéma à l'école, l'école au cinéma. Synthèse du colloque d'Angers, le 19 janvier 2001, sur l'éducation à l'image et au cinéma, dans le cadre du plan de cinq ans sur les activités artistiques en milieu éducatif mis en place par le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Culture.*
- *Evaluation du dispositif Ecole et cinéma. Eléments chiffrés et analyses détaillée (Années scolaires 1994-1995, 1995-1996, 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001), disponibles auprès de Les enfants de cinéma, 2 rue de Turenne, Paris.*
- *Extraits des rapports demandé par le CNC à Ginette Dislaire chargée de mission :*
  1. *Etat des lieux - Ecole et cinéma Juillet 92-Décembre 93*
  2. *Mise en place d'un dispositif national expérimental sur le territoire et première évaluation Janvier 94 – Juillet 95. Dossier consultable au centre de documentation du CNC.*

### **Ouvrages :**

- Ardouin, N., *L'école du cinéma. Enseignement du cinéma et expérience pédagogique*, Thèse de doctorat Paris VIII, 1987, Marie-Claire Ropars-Wuilleumier, dir.
- Bergala, A., *Pour une pédagogie de l'audiovisuel*, Ed. Edilig, 1975  
*L'hypothèse cinéma. Petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Cahiers du Cinéma. Essais, 2002.
- Citterio, Lapeyssonnie, Reynaud, *Du cinéma à l'école*, éd. Hachette Education, 1995.
- Dalmais, H., Colin-Bourrelier, A., *Cinéma à l'école, école du cinéma*, 1988.
- Jacquinot, G., *Image et pédagogie*, PUF, 1977  
*L'école devant les écrans*, ESF, 1985
- Tardy, M., *Le professeur et les images*, PUF 1966

### Annuaire :

- *Images, cinéma, éducation. Pratiques et ressources*, Vidéadoc-CNDP 2001  
Précieux guide de l'éducation à l'image en France. Présentation des politiques nationales, des principaux réseaux, institutions et associations, ateliers, ressources pour l'éducation à l'image (ouvrages, revues, dossiers documentaires, mallettes pédagogiques, cassettes vidéo, cédéroms), répertoire des manifestations et festivals.
- *Cahier de la Vidéothèque*, numéro spécial 2000/2001 des Ateliers de Diffusion AudioVisuelle (ADAV) consacré aux films figurant dans les dispositifs scolaires du CNC : Ecole et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens au cinéma, Enseignements obligatoires des lycées. Recension des " outils pédagogiques disponibles dans les actions d'initiation au cinéma.

### L'anthologie :

- *Allons z'enfants au cinéma ! Une petite anthologie de films pour un jeune public* – sous la direction de Catherine Schapira et Luce Vigo, Les Enfants de cinéma, Paris, 2001.  
Propose à des enfants, de cinq à treize ans, deux cents films du patrimoine cinématographique mondial, touchant à toutes les époques. Ces films, dans leur ensemble, n'ont pas été réalisés spécifiquement à l'intention des enfants. Ils ont été aimés pour leur qualité cinématographique, leur capacité à émouvoir et à intéresser, à faire découvrir un genre, un auteur, à ouvrir au monde. Le choix de ces oeuvres a été guidé par l'idée de donner des jalons pour la construction d'une culture cinématographique.

### DVD et documents d'accompagnements:

- *L'Eden cinéma*, collection de DVD, dirigé par Alain Bergala, produite par le CNDP.  
DVD disponibles en 2001/2002 :

**Rencontre d'un film :** *Les 400 coups* de François Truffaut, *Les Contrebandiers de Moonfleet* de F. Lang, *Où est la maison de mon ami ?* de Abbas Kiarostami, *Shoah* (trois heures d'extraits choisis par Claude Lanzman), *Cinéma d'Afrique*.

Ces DVD regroupent autour du film de nombreux documents qui permettent une approche indirecte de l'œuvre et un travail de mise en rapport.

**Langage du cinéma :** *Petit à petit, le cinéma* (enchaînement de films courts et extraits de films de toutes les époques, techniques et horizons cinématographiques, pour une approche du cinéma dès les classes maternelles) suivront *Le Plan*, *Le Point de vue*, *Le Vocabulaire*.

- **Les Fiches Pédagogiques de la Ligue de L'Enseignement**, à utiliser avec les DVD de la collection *L'Eden Cinéma* sont des outils destinés aux enseignants et animateurs qui souhaitent conduire une approche approfondie des films, tant du point de vue de la problématique du récit que de l'esthétique cinématographique qui s'y déploie. Les pistes de travail proposées sont conçues comme autant de tactiques pédagogiques permettant de

guider le jeune spectateur dans son approche progressive de l'univers de l'œuvre, dans sa perception des enjeux qui structurent le texte filmique.

Il appartient aux enseignants et animateurs de se les approprier en fonction de leur expérience, de leurs habitudes et de leurs pratiques, et d'en adapter la démarche pédagogique proposée à leur contexte (niveau des élèves, temps disponible ...), pour ensuite trouver, à partir de la mise en relation d'autres séquences du film, d'autres pistes de travail. (*Note d'intention des rédacteurs*).

- *Les cahiers de notes sur...* édités par l'association *Les enfants de cinéma*, dans le cadre du dispositif *Ecole et cinéma*.